

AUJOURD'HUI
Vente du Stock
du Magasin
"Little Green Shop"
à .75 sous dans la Piastre
M. Pollack Léc.

67ième ANNÉE No 263

BERLIN EXPÉDIE DES ARMES AUX REBELLES DU MAROC ?

ROME ETEND LE JUBILE AU MONDE ENTIER

L'Année Sainte aura son écho pour les fidèles de tout l'univers.

DECISION DU PAPE

Prières pour le retour de tous les dissidents à l'unité de la foi.

CONCORDE ET PROSPERITE

(Serv. de la Presse Canadienne) Cité Vaticane, 4. — Sa Sainteté le Pape Pie XI a décidé d'indulger au monde catholique, pour les douze prochains mois, l'Année Sainte, qui prenait fin lundi.

En vertu de la bulle papale, les fidèles du monde entier pourront gagner l'indulgence du jubilé en vivant d'ici à Pâques 1935 quatre années qui auront été désignées par l'Ordinaire.

"Les fidèles", déclare le Souverain Pontife, doivent prier pour "le retour de tous les dissidents à l'unité de la foi du Christ et réparer solennellement, pieusement et dévotement les injures faites à la Divine Majesté par les associations militantes athées et sans-Dieu, qui travaillent à enlever du cœur de l'homme le réconfort suprême de la religion et à le priver des bienfaits de la vraie civilisation, qui est, effectivement, la civilisation chrétienne".

Le Pape dit que l'on devra prier aussi pour la liberté de l'Eglise, la paix, la concorde et la prospérité réelle des peuples et l'expansion des missions.

Sa Sainteté le Pape Pie XI déclara qu'il était "extrêmement heureux du succès splendide de l'Année Sainte et des fruits sans nombre qu'elle a portés". Il annonce qu'il officierait à une cérémonie solennelle d'expiation à Saint-Pierre. La date de cette cérémonie n'est pas encore fixée.

Un témoignage du grand nombre de pèlerins qui ont visité le Vatican au cours de l'Année Sainte et de la foule immense qui a assisté à la cérémonie de canonisation de Don Bosco, Sa Sainteté donnera un banquet aux membres du corps diplomatique le 15 avril. Le cardinal Patis, secrétaire de l'Etat du Vatican, présidera et représentera le Souverain Pontife. Le Pape avait donné l'ordre d'un banquet, en 1929, après la signature de l'accord de Latran.

LES NAZIS ET LE MESSAGE DU PAPE

"Ce message n'est pas dirigé contre nous", disent-ils. — La presse catholique est déclarée superflue par un tribunal.

UNE GUERRE POLITIQUE

(Serv. de la Presse Canadienne) Berlin, 4. — Un tribunal nazi, à Duisburg, a décidé hier que "la supposée presse catholique est superflue" étant donné que les autorités gouvernementales ont déclaré ce qui suit: "Nous considérons que le message de Pâques du Pape Pie XI à la jeunesse catholique allemande n'est pas dirigé contre nous".

La cour de Duisburg critiqua vivement la presse catholique quand le président du tribunal refusa d'accorder à ces journaux une injonction contre la prétendue concurrence déloyale du "Essen National Zeitung", propriété de Hermann Wilhelm Goering, premier ministre de Prusse.

Les officiels du gouvernement disent que le message du Pape n'est pas dirigé contre eux. "Nous ne considérons pas", affirmèrent-ils, "ce message est dirigé contre nous. La lutte du Pape est aussi la nôtre. Nous en avons donné la preuve dans le passé, en supprimant les organisations athées en Prusse".

M. POISSON RELU

(Serv. de la Presse Canadienne) Trois-Rivières, 4. — M. Willie Poisson, qui avait été élu échevain dans le quartier St-Philippe aux élections de février et qui avait démissionné à la suite d'une contestation, a été réélu hier par une majorité de 86 voix sur le Dr J.-O. Bellin. En février, la majorité de M. Poisson était de 20 voix.

TIN BOX FARLEY EST MORT

(Serv. de la Presse Canadienne) New-York, 4. — L'ancien shérif Thomas-M. Farley est décédé à l'hôpital de la Cinquième Avenue, à l'âge de 44 ans. Farley, qui a perdu son poste public le 14 février 1932 à la demande du gouverneur Franklin-D. Roosevelt, est resté plus occupé de politique depuis, a-t-il subi une opération pour l'appendicite il y a trois semaines. Il avait reçu le sermon de Tin Box Farley parce qu'il avait amassé \$360,660, en moins de 7 ans et qu'un réponse à une question de Samuel Seabury quant à la source de cette fortune, il avait déclaré que l'argent provenait de deux boîtes merveilleuses possédant des qualités comparables à la lampe d'Aladdin.

UN NOUVEAU DIRIGEABLE

(Serv. de la Presse Canadienne) Berlin, 4. — On a rapporté hier que le dirigeable LZ29, un véritable hôtel, était passablement avancé dans sa construction. Le ponton qu'on y trouva sera presque égal à celui des grands océaniques.

ENTREE EN CAMPAGNE DE M. HOUE

L'ancien maire de Montréal déclenche hier soir son offensive.

POUR LA COOPERATION

Projet de conférences de la table ronde. — Le Dr Plan-te à l'attaque.

M. S. LAVERY

(Serv. de la Presse Canadienne) Montréal, 4. — M. Camille Houde, à la mairie il verra à établir une coopération étroite entre le conseil de ville et les corps publics afin que les meilleurs esprits étudient et résolvent les problèmes de l'administration. M. Houde s'adressait à une assemblée considérable composée en grande partie de contribuables de langue anglaise.

Cette coopération se traduira par des réunions paritaires "round table conferences" auxquelles seront convoqués les administrateurs bancaires, les clubs, les journalistes et tous les organismes qui s'occupent de la chose publique, "parce que, dit M. Houde, il n'y a qu'un moyen d'en sortir et c'est de pousser tous ensemble. Nous avons besoin plus que jamais de l'opinion publique".

L'ex-maire qualifia la candidature du Dr Plan-te "d'intrusion dans l'autonomie de Montréal, dictée par Québec".

M. Houde affirma qu'il apportait dans cette campagne un ton plus calme que par le passé, "parce que nous avons à affronter des problèmes sérieux et que nous devons envisager l'avenir".

Lorsqu'il quitta l'Hôtel de Ville en 1932 — bien que ce ne fût pas de sa faute — les conditions qui régnaient dans la métropole n'étaient pas meilleures. Mais, son avis, l'état de choses s'est encore aggravé; il veut que le public lui-même apporte les remèdes à la situation au moyen de réunions paritaires.

M. Houde affirma qu'il serait très heureux d'avoir l'opinion des listes dans ces assemblées parce que ces derniers reflètent l'opinion publique. On y adopterait un programme d'action qui serait soumis à Québec, comme fait le roi en Angleterre.

La conférence qu'il y a entre ma candidature et celle du Dr Plan-te, dit encore l'ancien maire, "c'est que j'ai reçu une délégation de 25,000". (Suite à la page 4)

LA PROROGATION HIER A TORONTO

Le lieutenant-gouverneur Bruce a prorogé la 18e session de la Législature d'Ontario par un discours optimiste.

DISSOLUTION PROCHAINE

(Serv. de la Presse Canadienne) Toronto, 4. — Son Honneur le lieutenant-gouverneur Herbert Brown a prorogé la Chambre de l'Ontario avec le cérémonial habituel hier. La 18e session de la Législature sera maintenant suivie d'une vigoureuse campagne électorale de près de trois mois, d'après les pronostics.

Le discours du trône était particulièrement optimiste hier. — Il note que dans plusieurs domaines le relèvement anticipé au début de la session s'est accompli. "Nous devons donc, lit-on dans le discours vice-royal, regarder l'avenir avec une confiance grande et nous préparer pour les progrès qui attendent encore notre pays. On y soulignait l'amendement apporté à la loi des liqueurs en ces termes: "Mes ministres espèrent qu'avec une administration sage et soignée les amendements que nous avons faits apporteront un plus grand appui à la consommation des liqueurs fortement alcoolisées et seront profitables à la cause de la véritable tempérance".

EMPRUNT DE LONDRES

(Serv. de la Presse Canadienne) Londres, 4. — Un nouvel emprunt du Trésor de 150,000,000 de livres sterling à 3 pour cent vient d'être lancé. Les souscriptions ont été énormes. Le 1933 à 1939 et sera offert au prix de 98. Le but de l'emprunt est de rembourser 105,000,000 de livres sterling d'obligations du Trésor à 4 pour cent échéant le 15 avril prochain. La balance de 45,000,000 de livres sterling servira à consolider une partie de la dette flottante. Les souscriptions seront reçues jeudi pour les nouvelles obligations et les livres seront fermés le lendemain ou plus tôt.

DECLARATION D'INSULL

(Serv. de la Presse Canadienne) Stamboul, 4. — Samuel Insull a déclaré hier qu'il était prêt à retourner aux Etats-Unis si on l'assurait qu'il ne sera pas persécuté par ses ennemis.

Le premier vaisseau américain quitta Stamboul le 10 avril. On croit que toutes les procédures nécessaires auront été prises alors et que le prévenu pourra s'embarquer. Les juristes turcs ont déclaré hier qu'Insull ne pouvait en appeler de la décision qui a été prise et que sa cause était considérée comme terminée.

LA DEPENSE SUPERIEURE AU REVENU

(Serv. de la Presse Canadienne) Ottawa, Ont., 4. — Les consommateurs canadiens dépensent environ \$4,750,000,000 par an. C'est beaucoup trop. \$150,000,000 de plus que nos revenus. — Les causes de cet état de chose.

CHIFFRES INTERESSANTS

(Serv. de la Presse Canadienne) Ottawa, Ont., 4. — Les consommateurs canadiens dépensent environ \$4,750,000,000 par an. C'est beaucoup trop. \$150,000,000 de plus que nos revenus. — Les causes de cet état de chose.

LA DEPENSE SUPERIEURE AU REVENU

(Serv. de la Presse Canadienne) Ottawa, Ont., 4. — Les consommateurs canadiens dépensent environ \$4,750,000,000 par an. C'est beaucoup trop. \$150,000,000 de plus que nos revenus. — Les causes de cet état de chose.

C'EST BEAUCOUP TROP

\$150,000,000 de plus que nos revenus. — Les causes de cet état de chose.

CHIFFRES INTERESSANTS

(Serv. de la Presse Canadienne) Ottawa, Ont., 4. — Les consommateurs canadiens dépensent environ \$4,750,000,000 par an. C'est beaucoup trop. \$150,000,000 de plus que nos revenus. — Les causes de cet état de chose.

On pourrait s'attendre à ce que les déboursés nationaux soient inférieurs aux revenus des citoyens, dit le rapport fédéral, la différence devant représenter les épargnes ou l'accumulation de capitaux. Mais, ce sont les dépenses qui sont en avance. Les dépenses dépassent les revenus de \$150,000,000 de plus que leurs revenus chaque année. Les revenus totaux seraient en effet de \$4,600,000,000, dont \$3,392,854,200 comprenant les salaires, les gages et les autres paiements du travail. La balance provient des revenus des capitaux.

On pourrait s'attendre à ce que les déboursés nationaux soient inférieurs aux revenus des citoyens, dit le rapport fédéral, la différence devant représenter les épargnes ou l'accumulation de capitaux. Mais, ce sont les dépenses qui sont en avance. Les dépenses dépassent les revenus de \$150,000,000 de plus que leurs revenus chaque année. Les revenus totaux seraient en effet de \$4,600,000,000, dont \$3,392,854,200 comprenant les salaires, les gages et les autres paiements du travail. La balance provient des revenus des capitaux.

On pourrait s'attendre à ce que les déboursés nationaux soient inférieurs aux revenus des citoyens, dit le rapport fédéral, la différence devant représenter les épargnes ou l'accumulation de capitaux. Mais, ce sont les dépenses qui sont en avance. Les dépenses dépassent les revenus de \$150,000,000 de plus que leurs revenus chaque année. Les revenus totaux seraient en effet de \$4,600,000,000, dont \$3,392,854,200 comprenant les salaires, les gages et les autres paiements du travail. La balance provient des revenus des capitaux.

On pourrait s'attendre à ce que les déboursés nationaux soient inférieurs aux revenus des citoyens, dit le rapport fédéral, la différence devant représenter les épargnes ou l'accumulation de capitaux. Mais, ce sont les dépenses qui sont en avance. Les dépenses dépassent les revenus de \$150,000,000 de plus que leurs revenus chaque année. Les revenus totaux seraient en effet de \$4,600,000,000, dont \$3,392,854,200 comprenant les salaires, les gages et les autres paiements du travail. La balance provient des revenus des capitaux.

On pourrait s'attendre à ce que les déboursés nationaux soient inférieurs aux revenus des citoyens, dit le rapport fédéral, la différence devant représenter les épargnes ou l'accumulation de capitaux. Mais, ce sont les dépenses qui sont en avance. Les dépenses dépassent les revenus de \$150,000,000 de plus que leurs revenus chaque année. Les revenus totaux seraient en effet de \$4,600,000,000, dont \$3,392,854,200 comprenant les salaires, les gages et les autres paiements du travail. La balance provient des revenus des capitaux.

On pourrait s'attendre à ce que les déboursés nationaux soient inférieurs aux revenus des citoyens, dit le rapport fédéral, la différence devant représenter les épargnes ou l'accumulation de capitaux. Mais, ce sont les dépenses qui sont en avance. Les dépenses dépassent les revenus de \$150,000,000 de plus que leurs revenus chaque année. Les revenus totaux seraient en effet de \$4,600,000,000, dont \$3,392,854,200 comprenant les salaires, les gages et les autres paiements du travail. La balance provient des revenus des capitaux.

On pourrait s'attendre à ce que les déboursés nationaux soient inférieurs aux revenus des citoyens, dit le rapport fédéral, la différence devant représenter les épargnes ou l'accumulation de capitaux. Mais, ce sont les dépenses qui sont en avance. Les dépenses dépassent les revenus de \$150,000,000 de plus que leurs revenus chaque année. Les revenus totaux seraient en effet de \$4,600,000,000, dont \$3,392,854,200 comprenant les salaires, les gages et les autres paiements du travail. La balance provient des revenus des capitaux.

On pourrait s'attendre à ce que les déboursés nationaux soient inférieurs aux revenus des citoyens, dit le rapport fédéral, la différence devant représenter les épargnes ou l'accumulation de capitaux. Mais, ce sont les dépenses qui sont en avance. Les dépenses dépassent les revenus de \$150,000,000 de plus que leurs revenus chaque année. Les revenus totaux seraient en effet de \$4,600,000,000, dont \$3,392,854,200 comprenant les salaires, les gages et les autres paiements du travail. La balance provient des revenus des capitaux.

On pourrait s'attendre à ce que les déboursés nationaux soient inférieurs aux revenus des citoyens, dit le rapport fédéral, la différence devant représenter les épargnes ou l'accumulation de capitaux. Mais, ce sont les dépenses qui sont en avance. Les dépenses dépassent les revenus de \$150,000,000 de plus que leurs revenus chaque année. Les revenus totaux seraient en effet de \$4,600,000,000, dont \$3,392,854,200 comprenant les salaires, les gages et les autres paiements du travail. La balance provient des revenus des capitaux.

On pourrait s'attendre à ce que les déboursés nationaux soient inférieurs aux revenus des citoyens, dit le rapport fédéral, la différence devant représenter les épargnes ou l'accumulation de capitaux. Mais, ce sont les dépenses qui sont en avance. Les dépenses dépassent les revenus de \$150,000,000 de plus que leurs revenus chaque année. Les revenus totaux seraient en effet de \$4,600,000,000, dont \$3,392,854,200 comprenant les salaires, les gages et les autres paiements du travail. La balance provient des revenus des capitaux.

On pourrait s'attendre à ce que les déboursés nationaux soient inférieurs aux revenus des citoyens, dit le rapport fédéral, la différence devant représenter les épargnes ou l'accumulation de capitaux. Mais, ce sont les dépenses qui sont en avance. Les dépenses dépassent les revenus de \$150,000,000 de plus que leurs revenus chaque année. Les revenus totaux seraient en effet de \$4,600,000,000, dont \$3,392,854,200 comprenant les salaires, les gages et les autres paiements du travail. La balance provient des revenus des capitaux.

On pourrait s'attendre à ce que les déboursés nationaux soient inférieurs aux revenus des citoyens, dit le rapport fédéral, la différence devant représenter les épargnes ou l'accumulation de capitaux. Mais, ce sont les dépenses qui sont en avance. Les dépenses dépassent les revenus de \$150,000,000 de plus que leurs revenus chaque année. Les revenus totaux seraient en effet de \$4,600,000,000, dont \$3,392,854,200 comprenant les salaires, les gages et les autres paiements du travail. La balance provient des revenus des capitaux.

On pourrait s'attendre à ce que les déboursés nationaux soient inférieurs aux revenus des citoyens, dit le rapport fédéral, la différence devant représenter les épargnes ou l'accumulation de capitaux. Mais, ce sont les dépenses qui sont en avance. Les dépenses dépassent les revenus de \$150,000,000 de plus que leurs revenus chaque année. Les revenus totaux seraient en effet de \$4,600,000,000, dont \$3,392,854,200 comprenant les salaires, les gages et les autres paiements du travail. La balance provient des revenus des capitaux.

On pourrait s'attendre à ce que les déboursés nationaux soient inférieurs aux revenus des citoyens, dit le rapport fédéral, la différence devant représenter les épargnes ou l'accumulation de capitaux. Mais, ce sont les dépenses qui sont en avance. Les dépenses dépassent les revenus de \$150,000,000 de plus que leurs revenus chaque année. Les revenus totaux seraient en effet de \$4,600,000,000, dont \$3,392,854,200 comprenant les salaires, les gages et les autres paiements du travail. La balance provient des revenus des capitaux.

On pourrait s'attendre à ce que les déboursés nationaux soient inférieurs aux revenus des citoyens, dit le rapport fédéral, la différence devant représenter les épargnes ou l'accumulation de capitaux. Mais, ce sont les dépenses qui sont en avance. Les dépenses dépassent les revenus de \$150,000,000 de plus que leurs revenus chaque année. Les revenus totaux seraient en effet de \$4,600,000,000, dont \$3,392,854,200 comprenant les salaires, les gages et les autres paiements du travail. La balance provient des revenus des capitaux.

On pourrait s'attendre à ce que les déboursés nationaux soient inférieurs aux revenus des citoyens, dit le rapport fédéral, la différence devant représenter les épargnes ou l'accumulation de capitaux. Mais, ce sont les dépenses qui sont en avance. Les dépenses dépassent les revenus de \$150,000,000 de plus que leurs revenus chaque année. Les revenus totaux seraient en effet de \$4,600,000,000, dont \$3,392,854,200 comprenant les salaires, les gages et les autres paiements du travail. La balance provient des revenus des capitaux.

On pourrait s'attendre à ce que les déboursés nationaux soient inférieurs aux revenus des citoyens, dit le rapport fédéral, la différence devant représenter les épargnes ou l'accumulation de capitaux. Mais, ce sont les dépenses qui sont en avance. Les dépenses dépassent les revenus de \$150,000,000 de plus que leurs revenus chaque année. Les revenus totaux seraient en effet de \$4,600,000,000, dont \$3,392,854,200 comprenant les salaires, les gages et les autres paiements du travail. La balance provient des revenus des capitaux.

On pourrait s'attendre à ce que les déboursés nationaux soient inférieurs aux revenus des citoyens, dit le rapport fédéral, la différence devant représenter les épargnes ou l'accumulation de capitaux. Mais, ce sont les dépenses qui sont en avance. Les dépenses dépassent les revenus de \$150,000,000 de plus que leurs revenus chaque année. Les revenus totaux seraient en effet de \$4,600,000,000, dont \$3,392,854,200 comprenant les salaires, les gages et les autres paiements du travail. La balance provient des revenus des capitaux.

On pourrait s'attendre à ce que les déboursés nationaux soient inférieurs aux revenus des citoyens, dit le rapport fédéral, la différence devant représenter les épargnes ou l'accumulation de capitaux. Mais, ce sont les dépenses qui sont en avance. Les dépenses dépassent les revenus de \$150,000,000 de plus que leurs revenus chaque année. Les revenus totaux seraient en effet de \$4,600,000,000, dont \$3,392,854,200 comprenant les salaires, les gages et les autres paiements du travail. La balance provient des revenus des capitaux.

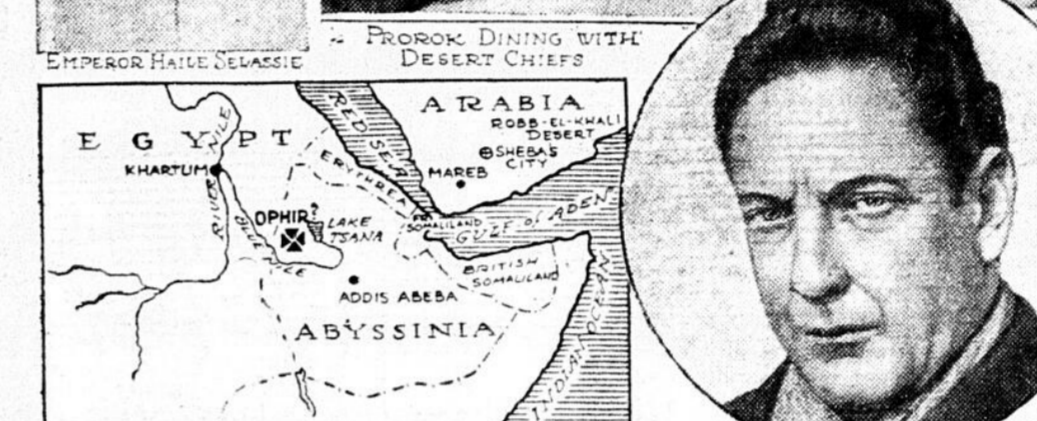
On pourrait s'attendre à ce que les déboursés nationaux soient inférieurs aux revenus des citoyens, dit le rapport fédéral, la différence devant représenter les épargnes ou l'accumulation de capitaux. Mais, ce sont les dépenses qui sont en avance. Les dépenses dépassent les revenus de \$150,000,000 de plus que leurs revenus chaque année. Les revenus totaux seraient en effet de \$4,600,000,000, dont \$3,392,854,200 comprenant les salaires, les gages et les autres paiements du travail. La balance provient des revenus des capitaux.

On pourrait s'attendre à ce que les déboursés nationaux soient inférieurs aux revenus des citoyens, dit le rapport fédéral, la différence devant représenter les épargnes ou l'accumulation de capitaux. Mais, ce sont les dépenses qui sont en avance. Les dépenses dépassent les revenus de \$150,000,000 de plus que leurs revenus chaque année. Les revenus totaux seraient en effet de \$4,600,000,000, dont \$3,392,854,200 comprenant les salaires, les gages et les autres paiements du travail. La balance provient des revenus des capitaux.

On pourrait s'attendre à ce que les déboursés nationaux soient inférieurs aux revenus des citoyens, dit le rapport fédéral, la différence devant représenter les épargnes ou l'accumulation de capitaux. Mais, ce sont les dépenses qui sont en avance. Les dépenses dépassent les revenus de \$150,000,000 de plus que leurs revenus chaque année. Les revenus totaux seraient en effet de \$4,600,000,000, dont \$3,392,854,200 comprenant les salaires, les gages et les autres paiements du travail. La balance provient des revenus des capitaux.

On pourrait s'attendre à ce que les déboursés nationaux soient inférieurs aux revenus des citoyens, dit le rapport fédéral, la différence devant représenter les épargnes ou l'accumulation de capitaux. Mais, ce sont les dépenses qui sont en avance. Les dépenses dépassent les revenus de \$150,000,000 de plus que leurs revenus chaque année. Les revenus totaux seraient en effet de \$4,600,000,000, dont \$3,392,854,200 comprenant les salaires, les gages et les autres paiements du travail. La balance provient des revenus des capitaux.

UN VOYAGE D'EXPLORATION DIFFICILE



Partis à la recherche de la terre d'Ophir, où le Roi Salomon aurait acquis les trésors qui devaient en faire le monarque le plus riche de la terre, le Comte BYRON DE PROKOK, le contre-amiral Martin de la Motte, et un groupe de savants ont en ce moment dans des régions sauvages de l'Abyssinie, entre le Lac Tzana et le Nil Bleu. La base des explorateurs a été établie à Addis Ababa, capitale du royaume et siège de l'Empereur HAILE SELASSIE, qui se prétend le descendant du Roi Salomon et de la Reine de Saba. En haut, à gauche, le Roi d'Abyssinie et, à droite, le Comte de Prokoko, partageant le repas des chefs indigènes du désert.

M. CHERON A LA RECHERCHE DES ARMES

Les extrémistes s'accusent mutuellement d'avoir des dépôts d'armes.

UNE ENQUETE SERIEUSE

Des milliers de fusils et pistolets seraient entrés en contrebande.

LA SURVEILLANCE

(Serv. de la Presse Canadienne) Paris, 4. — Les autorités parisiennes ont redoublé leurs efforts pour rechercher les prétendus arsenaux cachés de crainte que les batailles ne reprennent dans les rues de la capitale et aussi parce que l'on dit que les partisans de la droite et de la gauche se préparent à une révolution. Les accusations que se lancent les extrémistes au sujet de dépôts d'armes sont prises au sérieux par le ministre de la justice Henry Chéron qui a ordonné une enquête vigoureuse en dépit des démentis de la police et des services privés de policiers qui prétendent qu'il n'y a rien de vrai dans ces histoires de fusils et de pistolets entrés en contrebande au pays.

On a rapporté que des milliers de fusils et de pistolets automatiques ont été entrés par contrebande en France. Il en arriverait de grosses quantités tous les jours à Paris à destination de firmes se spécialisant dans les armements. Quelques-uns estiment que 14,000 fusils ont été introduits en France avant que le ministre de la Guerre Pétain ait décidé le cabinet à établir une surveillance étroite des frontières.

Désiré Perry, rédacteur du journal La Liberté, journal qui appartient à M. André Tardieu, prétend que les recherches ont été entreprises trop tard. Perry soutient que les armes destinées aux socialistes et aux communistes. Par ailleurs, l'organe des communistes, l'Humanité, allègue de son côté que les expéditions d'armes à feu étaient destinées à des factions de la droite. Perry a écrit dans les armements. Quelques-uns estiment que 14,000 fusils ont été introduits en France avant que le ministre de la Guerre Pétain ait décidé le cabinet à établir une surveillance étroite des frontières.

Désiré Perry, rédacteur du journal La Liberté, journal qui appartient à M. André Tardieu, prétend que les recherches ont été entreprises trop tard. Perry soutient que les armes destinées aux socialistes et aux communistes. Par ailleurs, l'organe des communistes, l'Humanité, allègue de son côté que les expéditions d'armes à feu étaient destinées à des factions de la droite. Perry a écrit dans les armements. Quelques-uns estiment que 14,000 fusils ont été introduits en France avant que le ministre de la Guerre Pétain ait décidé le cabinet à établir une surveillance étroite des frontières.

DECLARATION D'INSULL

(Serv. de la Presse Canadienne) Stamboul, 4. — Samuel Insull a déclaré hier qu'il était prêt à retourner aux Etats-Unis si on l'assurait qu'il ne sera pas persécuté par ses ennemis.

Le premier vaisseau américain quitta Stamboul le 10 avril. On croit que toutes les procédures nécessaires auront été prises alors et que le prévenu pourra s'embarquer. Les juristes turcs ont déclaré hier qu'Insull ne pouvait en appeler de la décision qui a été prise et que sa cause était considérée comme terminée.

EMPRUNT DE LONDRES

(Serv. de la Presse Canadienne) Londres, 4. — Un nouvel emprunt du Trésor de 150,000,000 de livres sterling à 3 pour cent vient d'être lancé. Les souscriptions ont été énormes. Le 1933 à 1939 et sera offert au prix de 98. Le but de l'emprunt est de rembourser 105,000,000 de livres sterling d'obligations du Trésor à 4 pour cent échéant le 15 avril prochain. La balance de 45,000,000 de livres sterling servira à consolider une partie de la dette flottante. Les souscriptions seront reçues jeudi pour les nouvelles obligations et les livres seront fermés le lendemain ou plus tôt.

GREVE GENERALE

(Serv. de la Presse Canadienne) Zaragoza, Espagne, 4. — Les ouvriers syndiqués et socialistes ont déclaré une grève générale, hier, pour protester contre le renvoi de conducteurs à la suite d'une grève récente.

DRAME DE L'AVIATION

(Serv. de la Presse Canadienne) Villeneuve le Roi, France, 4. — Le contre-amiral Martin de la Motte, français, a trouvé la mort près d'ici hier quand l'hydravion qu'il occupait comme passager a plongé dans la Seine. Le pilote et le mécanicien de l'appareil n'ont pas été blessés.

HOMMAGE DE BENNETT AUX EDUCATEURS

Le premier ministre dit que les professeurs édifient la nation.

DISCOURS A TORONTO

Le souvenir de Jacques Cartier. — Les constructeurs des cathédrales.

NOS RESPONSABILITES

(Serv. de la Presse Canadienne) Toronto, 4. — Le très honorable R.-B. Bennett, premier ministre du Canada, qui était professeur il y a 40 ans, a adressé la parole hier soir aux 4,000 instituteurs et professeurs universitaires qui participent au congrès de l'Association d'éducation d'Ontario. Le premier ministre a mis en relief la responsabilité qui incombe au professeur, car il contribue, dit-il, à éduquer la nation.

M. Bennett parla des cathédrales du vieux monde. Elles font aujourd'hui l'étonnement et l'admiration de ceux qui ont le bonheur de les voir. Mais il a fallu des siècles pour ériger quelques-uns de ces monuments. Selon l'avis du premier ministre il en va de même avec l'éducation d'une nation. Chacun, dans sa vie peut accomplir qu'une partie infime de la tâche, mais l'enferme un monument durable de leur sage et de leur persévérance.

L'chef du pays rappela brièvement les événements qui se sont succédés au Canada depuis que Jacques Cartier planta la première croix à Gaspe il y a 400 ans. Le découvreur posait alors la base de la nation. Dans la construction de l'édifice on a conservé les trois grands principes du gouvernement constitutionnel: la couronne, ou ses représentants dans le Dominion et les provinces, la législature centrale et la cour, le grand rempart de la liberté. Mais tout cela ne ferait pas une nation, dit M. Bennett. Il y a quelque chose de plus profond: une chose invisible appelée le caractère, le respect de la tradition et la foi en l'avenir. "C'est ma conviction profonde, déclara le premier ministre, qu'il n'y a pas de plus grande

(Serv. de la Presse Canadienne) Toronto, 4. — Le très honorable R.-B. Bennett, premier ministre du Canada, qui était professeur il y a 40 ans, a adressé la parole hier soir aux 4,000 instituteurs et professeurs universitaires qui participent au congrès de l'Association d'éducation d'Ontario. Le premier ministre a mis en relief la responsabilité qui incombe au professeur, car il contribue, dit-il, à éduquer la nation.

M. Bennett parla des cathédrales du vieux monde. Elles font aujourd'hui l'étonnement et l'admiration de ceux qui ont le bonheur de les voir. Mais il a fallu des siècles pour ériger quelques-uns de ces monuments. Selon l'avis du premier ministre il en va de même avec l'éducation d'une nation. Chacun, dans sa vie peut accomplir qu'une partie infime de la tâche, mais l'enferme un monument durable de leur sage et de leur persévérance.

L'chef du pays rappela brièvement les événements qui se sont succédés au Canada depuis que Jacques Cartier planta la première croix à Gaspe il y a 400 ans. Le découvreur posait alors la base de la nation. Dans la construction de l'édifice on a conservé les trois grands principes du gouvernement constitutionnel: la couronne, ou ses représentants dans le Dominion et les provinces, la législature centrale et la cour, le grand rempart de la liberté. Mais tout cela ne ferait pas une nation, dit M. Bennett. Il y a quelque chose de plus profond: une chose invisible appelée le caractère, le respect de la tradition et la foi en l'avenir. "C'est ma conviction profonde, déclara le premier ministre, qu'il n'y a pas de plus grande

DANS LEVIS

LA LIQUE DES CITOYENS

Comme nous l'avons déjà dit, une assemblée des directeurs et membres de la Ligue des Citoyens de Lévis sera tenue ce soir, dans la salle du conseil, à l'Hôtel de Ville.

Tous les citoyens sont cordialement invités à se joindre aux membres de la Ligue et prendre part aux débats qui auront lieu sur des questions d'un intérêt vital pour Lévis et le district.

AU REPOS

Le R. Frère Octave Lusler, directeur du Collège des Clercs St-Viateur de Lévis, partira à 4 heures cet après-midi pour Boston, dans sa famille, où il prendra un repos de deux mois.

Durant son absence, le R. Frère Champagne, préfet de discipline, occupera la charge de directeur auprès de la communauté.

Nos meilleurs vœux de rétablissement au R. Frère Lusler.

GRANDE VENTE DE CHARITE A BIENVILLE

M. l'abbé Sévère Villeneuve a présidé hier après-midi, à 2 heures, à l'ouverture de la grande vente de charité organisée par les Dames Ouvrières St-Vincent de Paul, avec le concours d'un groupe de jeunes filles de la paroisse.

Cette vente de charité, en préparation depuis plusieurs semaines, ne manquera pas d'être un succès, car les tables sont surchargées de choses utiles à des prix très bas. Un pavillon spécial de lingerie et un magnifique rayon à fleurs ont été aménagés pour l'avantage des visiteurs.

La population de la rive-sud est invitée à ne pas manquer cette occasion de faire la charité au bénéfice d'une bonne oeuvre.

CHORALE DES ENFANTS DE MARIE

Les demoiselles de la Chorale des Enfants de Marie ont été priées de faire le chant aux pieux exercices des cinquante-deux jéudis en l'honneur de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Celles qui désirent prêter leur concours sont invitées à se rendre à un exercice qui aura lieu ce soir, à 7 heures 30, au lieu ordinaire.

DEPART DE M. L'ABBÉ T.-P. CLOUTIER

M. l'abbé Thomas-P. Cloutier, vicaire à Notre-Dame de Lévis, est parti hier, sur le train de 9 heures 10, à la gare de Lévis, pour Montréal où il se rendra à Rochester, Minnesota, pour y suivre un traitement médical dans un hôpital de l'endroit.

Un nombreux groupe de jeunes gens de Lévis se sont rendus samedi M. l'abbé Cloutier avant son départ de Lévis.

NAISSANCE

M. Maurice Carrier, assistant-gérant de la Traversée de Lévis Limitée, et madame Carrier, née Georgianna-Eugénie Tardif, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 30 mars et baptisée le même jour sous les prénoms de Marie-Yvonne-Yolande.

Parrain et marraine: M. et Mme Charles-Edouard Carrier, oncle et tante de l'enfant.

Porteuse: Mlle Thérèse Roberge, amie de la famille.

FEU M. ROMEO PELLETIER

Hier matin, à 9 heures, en l'église St-David de l'Auberivière, a été chanté le service de M. Romeo Pelletier, époux de dame Hermine Veilleux, décédé samedi dernier à l'âge

de 26 ans et 3 mois, à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Après la cérémonie funèbre les restes mortels ont été transportés au cimetière paroissial et inhumés dans le terrain de la famille.

ELECTION CHEZ LES DEBARDEURS

Dimanche le 1er avril a eu lieu, à la salle des Artisans avenue Bégin, l'assemblée régulière de la section No 3 des débardeurs de la rive-sud. Plusieurs questions importantes furent discutées, après quoi l'on a procédé à l'élection des officiers pour l'année 1934-35, avec le résultat suivant:

Président: M. Léonidas Couture. Sec.-arch.: M. Louis-P. Denis. Trésorier: M. Alfred Guay. Sentinelle: M. Georges Lizotte.

La popularité dont jouit M. Couture a été hautement reconnue par ses compagnons et nul doute qu'il saura en l'occurrence représenter dignement leurs intérêts. Nos félicitations.

DE RETOUR AU BERCAIL

Les vacances de Pâques sont terminées pour les élèves du Collège des Clercs St-Viateur, à Lévis, alors qu'hier soir les élèves pensionnaires réintègrèrent le communisme pour poursuivre leurs études du dernier trimestre. Les élèves externes, qui jouissaient du même congé depuis dimanche matin, reprendront leur classe ce matin pour jusqu'au mois de juin.

NOUVEAU PROGRAMME DE LUTTE CE SOIR A LA SALLE GIGUERE

De nouvelles figures feront leur apparition dans l'arène lévisienne ce soir, alors que des lutteurs encore inconnus à Lévis viendront donner de magnifiques numéros de lutte.

En finale, 2 dans 3, limitée à 1 heure 30, Maurice Bertrand, 139 de Québec, rencontrera le célèbre Sans-façon, 151, également de Québec. Cette bataille sera probablement la plus intéressante de la soirée et on nous dit que ce sera de la lutte vive et agitée.

En semi-finale, 45 minutes on verra Kid Hickens, 133, de Québec, contre Bob Nelson, 135, également de Québec.

Deux préliminaires de 30 minutes auront lieu à 8 heures, 153 de Québec, et R. Tremblay, 143, également de Québec, puis G. Langevin, 134, de Québec, et Lionel Gosselin, 135, de Lévis.

Comme on peut le voir par ce programme, les amateurs de lutte ne s'ennuieront pas ce soir et assisteront à l'une des meilleures séances données en la salle Giguère par le promoteur "Lou" Giguère.

STE-ANGÈLE DE RIMOUSKI

Funérailles de M. Marc-Aurèle Ouellet. — Une famille avantageusement connue de la paroisse de Ste-Angèle de Rimouski, vient d'être frappée d'un deuil cruel par la mort de M. Marc-Aurèle Ouellet, voyageur de la compagnie A. Bélanger, de Montmagny, époux de Joséphine Anctil, décédé à l'hôtel St-Jacques de Québec, le 12 mars.

M. Marc-Aurèle Ouellet a succombé à une maladie qui ne laissait pas prévoir sa fin ainsi vite. M. Ouellet était une figure bien connue dans les affaires.

Il était aussi l'ami du riche et du pauvre, de tous les grands et de tous les petits, et ne dénotait de l'indépendance

accompagnés d'accidents grosques, générateurs eux-mêmes de gros rires d'enfants. — Quelle stupéfaction d'avoir ces formalités, jadis tant moquées, à les accomplir maintenant pour de bon.

Bientôt, il n'y eut plus sur le quel que les officiers, debout devant les portes de leurs compartiments respectifs, que quelques fourriers se hâtant dans les intervalles, et que le commandant de la gare régulatrice, que j'apercevais sous un réverbère, avec son dolman noir et son képi à bande blanche.

Alors, le sourd murmure qui avait régné jusque là dans la gare cessait de monter jusqu'à nous, et nous n'entendions plus que les halètements de plus en plus précipités de la locomotive.

Un regard que je risquai furtivement vers mon hôte me le fit voir tout à fait. Les traits d'acier qui paraissaient observer avec une attention torréfiée ce tableau à la fois si médiocre et si grandiose.

Un autre appel de clairon, suivi de deux coups de sifflet, celui du commandant de la gare, celui de la locomotive, nous permit d'ailleurs de ne perdre aucun détail de la scène qui se déroulait à nos pieds.

Les soldats, grappes gris-bleu, se tenaient devant les portes ouvertes. A un bref appel de clairon, nous les vîmes se passer de mains en mains leurs sacs, leurs fusils, puis disparaître les uns après les autres dans les wagons... Ah! ces exercices d'embarquement, qu'à la caserne, les jours de pluie, on nous faisait exécuter dans les chambres, avec des bancs de bois simulant les compartiments de chemin de fer, ces exercices à la bonne franquette, toujours

parlant à lui-même. Ses yeux se reportèrent sur la gare, sur l'horrible réservoir ou un flot de petits hommes gris-bleu affluait déjà, en vue d'un nouveau convoi.

— Ceux-là aussi, dit M. Térance, ceux-là aussi vont mourir... Tous mourront.

Il répéta, après une minute de silence, ces mots: — Tous mourront... Et pour quoi? Pour quoi?

J'entendis à peine sa bizarre question. Je flottaient en cet instant dans un monde de sentiments contradictoires. L'un d'entre eux, aux yeux déçus, prit une forme. — On se perd, me dis-je, à Paris, partout, dans une foule de mesures ridicules pour éviter les insidieuses au sujet des mouvements de troupes. Or, de sa fenêtre, un étranger, un ennemi peut-être, a le loisir de démontrer nuit et jour les règlements qu'on dirige vers Verdun. Il serait fort étonné si, à la gare de Mayence, par exemple...

Les premières paroles de M. Térance commencent par donner raison à ma réflexion.

— Depuis quelques jours, dit-il, je n'ai guère quitté cette fenêtre, non, pas même à la nuit. J'ai vu passer dans cette gare tous ceux qui sont dirigés vers là-bas, vers le gouffre... Eh bien! monsieur le professeur, vous êtes général! Le train, en disant que, dans cette multitude de capotes bleues, je n'ai pas eu à constater la présence d'une seule vareuse kaki.

Il répéta: — Pas une seule vareuse kaki. Mes lunettes battaient de façon inquiétante à quel rimaient une telle constatation? Et toujours cette ap-



"DUBOIS, VOUS ÊTES TROP CHICANIER, ÉCOUTEZ UN PEU"

CHAQUE HOMME DEVRAIT LIRE CECI

DUBOIS VIENT DE SE FAIRE DONNER "ÇA" LE GROGNON! IL NOUS EN A ASSEZ FAIT ENDURER DEPUIS 6 MOIS!

IL PARAÎT QU'IL A AUSSI INDISPOSÉ DE NOS CLIENTS... JE ME DEMANDE CE QUE LE PATRON VA EN FAIRE.

MAIS JEAN-OÙ VAS-TU? LE SOUPER EST PRÊT!

JE SUIS INQUIÈTE, M. DURAND! JEAN EST ARRIVÉ TOUT BOULEVERSÉ, IL A REFUSÉ DE SOUPER ET A CLAQUÉ LA PORTE.

JE SAIS... C'EST POURQUOI JE SUIS VENU. JEAN EST TRÈS IRRITABLE DEPUIS QUELQUE TEMPS. JE LE REMPLACERAI TEMPORAIREMENT SINCÈREMENT, MAIS DUBOIS, IL DEVRAIT FAIRE QUELQUE CHOSE AU SUJET DE SA SANTÉ!

IL M'A DIT QU'IL TE REMPLACERAIT TEMPORAIREMENT... JUSQU'À CE QUE TU TE METTES SUR PIED. DE GRÂCE, CHÉRI, VOIS UN MÉDECIN!

MA MAUVAISE DIGESTION ET MES MIGRAINES ME DÉPRIMENT TERRIBLEMENT... MAIS J'HÉSITE À CONSULTER UN MÉDECIN...

JE DIABLE LE SOUPER! JE M'EN VAIS JE NE SAIS OÙ. JE ME FAIS MOURIR DEPUIS DES ANNÉES... ET L'ON VIENT DE NOMMER DURAND AU-DESSUS DE MOI!

LE DOCTEUR M'A REMIS DE RAVON-FLEISCHMANN. COMMENT LES CATARRHES ONT AFFAIBLIÉS MES INTÉSTINS, CAUSANT DE LA CONSTIPATION CHRONIQUE, C'EST CE QUI ME DÉPRIMENT. J'EN DEMANDERAI 2 GROS À CHEZ L'ÉPICIER.

IL A RAISON. LA FLEISCHMANN N'EST PAS UN REMÈDE... C'EST UN ALIMENT. J'EN DEMANDERAI 2 GROS À CHEZ L'ÉPICIER.

DEUX JOURS APRÈS

DUBOIS, JE SUIS CONTENT DE VOUS VOIR REMIS, PLEIN D'ENTRAÎNEMENT, D'HUMOUR, ÉGAL À DURAND. A ÉTÉ UN BON REMPLACEMENT, MAIS VOUS AVEZ DE NOUVEAU LE GOUVERNAIL-FÉLICITATIONS!

MERCI BIEN, PATRON! SOYEZ CERTAIN QUE JE VAIS MAINTENANT ME SURVEILLER!

ET JE VAIS CONTINUER À PRENDRE DE LA LEVURE FLEISCHMANN!

ACHÉTEZ DES PRODUITS CANADIENS

Le DR. MELAMET, le célèbre chef d'hôpital, dit: —

"LA CONSTIPATION PEUT RUINER LA SANTÉ. LA LEVURE A UN EFFET ÉTONNANT SUR LES INTÉSTINS PARESSEUX. LA VITALITÉ NORMALE RETOURNE."

La Levure Fleischmann est un aliment qui stimule les intestins. Quand les poisons sont expulsés de l'organisme, vous ne vous sentez plus aussi fatigué et irrité. Vous trouvez la Levure Fleischmann (riche en vitamines B, C et D) aux épicereries, restaurants, pharmacies et comptoirs de rafraîchissements. Mangez-en 2 à 3 cuillères par jour. Mode d'emploi sur l'étiquette.

LEVURE FLEISCHMANN pour la santé

1 C'est la seule levure qui contient les trois importantes vitamines B, C et D.

2 C'est la levure que les plus grandes autorités médicales au monde recommandent.

3 Depuis 65 ans, elle est reconnue comme la meilleure pour toutes fins.

Report. — Nous sommes heureux de publier un rapport substantiel du président actuel et dévot, M. F. N. Zourenko, au sujet de l'association de la province de Québec, pour la protection du patrimoine et du gîte. D'ailleurs, nous ne sommes pas surpris de voir que M. Zourenko, dont M. Georges-A. Simons est le secrétaire-trésorier, non moins intéressé, est occupé d'urgence à la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris de 300.31. Elles se composent de souscriptions annuelles, payées par les membres et de plus en plus de dons au montant de \$100.00 furent versés par la ville de Lévis, le Collège des Clercs de Commerce et quelques amis. Un déficit marquant la fin de 1932 et le début de 1933, nous a encouragés à nous occuper de la cause de la conservation. Ce travail doit se continuer et la coopération est absolument essentielle pour le succès de cette oeuvre nationale. Voici quelques renseignements sur notre division qui compte aujourd'hui au-delà de 100 membres, au sujet de filets, lignes dorées, etc. et des débris

LE DOMAINE FORESTIER DE NOTRE PROVINCE N'EST PAS HYPOTHEQUE, DIT L'HON. M. TASCHEREAU

Le grand congrès des métallurgistes

L'INDUSTRIE DU SUCRE D'ERABLE

Jusqu'à la coupe n'a pas été abandonnée mais on compte avec la gelée. — Vingt-sept inspecteurs feront rapport.

L'ÉTAT DES ROUTES

Si une bonne gelée se fait sentir, la récolte de la sève d'érable sera générale aujourd'hui. Hier, M. Cyrille Vaillancourt, directeur du service de l'industrie de l'érable et de l'apiculture, a dirigé ses vingt-sept inspecteurs dans tous les comtés où il se fait habituellement du sucre d'érable. Ces inspecteurs seront en mesure de donner des renseignements exacts sur la condition de la récolte.

M. Vaillancourt nous déclarait hier après-midi que jusqu'à présent la récolte n'avait pas été très forte. De plus, il n'était pas venu de gelée depuis deux jours. Ce qui retardait évidemment l'écoulement de la sève.

Quoi qu'il en soit, les conditions semblent être passablement bonnes dans les cantons de l'Est. Le dimanche de Pâques, en effet, les fêtes au sucre ont été nombreuses. L'honorable M. Gauthier, qui était sur sa ferme à Frelsburg, a même pris part à un de ces événements bien canadiens sur le domaine de M. Louis-Philippe Roy, directeur des services au ministère de l'agriculture.

La sève continue à être de belle qualité.

Avec une couple de journées ensoleillées, comme celle d'hier, les routes ne tarderont pas à se briser à la campagne étant donné qu'il n'y a pas de glace. Hier cependant, les chevaux circulaient partout sans difficulté. Cela donne tout de même l'espérance qu'on finira, le soleil aidant, par avoir l'ouverture des routes avant le mois de juin. Rien n'empêchera, toutefois, que l'on se rende au mois de mai dans certains endroits.

LE CARDINAL DE RETOUR

Son Eminence le Cardinal Villeneuve est revenu, hier après-midi, de la Métropole où il a visité sa famille. L'Archevêque de Québec avait quitté l'Archevêché le lundi de Pâques, accompagné de son camérier, M. Armand Corriveau.

A l'Amicale du Petit Séminaire

RETOUR DU "GASPESIA"

Le "Gaspesia" est entré dans le port à 11 heures hier matin, venant de la Côte Nord. A son arrivée ici, le capitaine G. Caron a déclaré que le voyage s'était fait sans le moindre accident. Au cours de cette randonnée dans le golfe, le "Gaspesia" a transporté de la Côte Nord à la Côte Sud environ 500 bûcherons et quelque 125 chevaux et voitures. Le capitaine Caron est d'opinion que les conditions de la glace vont s'améliorer rapidement dans le golfe.

LA FÊTE DES ARBRES

Elle sera déléguée le 23 avril dans le district de Québec.

Suivant une décision prise récemment par le cabinet provincial, la Fête des arbres sera célébrée le 23 avril, cette année, dans les districts de Québec et des Trois-Rivières. La célébration de cette même fête aura lieu le 16 avril dans Montréal et les cantons de l'est, le 30 avril dans le lac Saint-Jean et le 7 de mai dans la région de l'Abitibi.

Cette semaine est NOTRE GRANDE VENTE D'AUTOS USAGES

Un choix de 50 chars seront offerts à sacrifice pour faire place aux nouveaux modèles qui nous arrivent. Venez nous voir et faites-nous vos propositions d'achat ou de vente. Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h. 30.

Universal Auto Ltd
33, rue de la Couronne.
QUEBEC

M. DUPRE FAIT UN REPROCHE A LA GAUCHE

Le Solliciteur-Général regrette l'obstruction libérale à la loi du chômage.

TRISTE RESULTAT

Le ministre de Québec a confiance dans la création du "Marketing Board".

RESTAURATION

L'hon. M. Maurice Dupré, Solliciteur-Général du Canada, est arrivé à Québec hier, confiant dans le projet de loi du gouvernement fédéral pour la création d'un office des débouchés commerciaux ("marketing board") mais désolé de l'obstruction des libéraux qui a bloqué la mesure de secours aux chômeurs que M. Bennett a voulu faire adopter avant le congé de Pâques.

"Si les gouvernements d'Ottawa et de Québec sont incapables de continuer leurs secours en ce moment", a dit l'hon. M. Dupré, "il faut en blâmer l'opposition libérale de la Chambre des Communes qui, sous prétexte d'exercer un droit de critique, que je ne lui nie pas, a refusé de laisser passer la loi du chômage de 1934. Pendant cinq jours, nous avons entendu nos adversaires répéter leurs discours de 1931, 1932 et 1933 contre les lois remédiales du gouvernement. Le Premier Ministre espérait que la nouvelle mesure serait adoptée avant les vacances de Pâques, l'année fiscale se terminant le 31 mars, le Sénat a siégé jusqu'à la dernière minute pour la ratifier et le gouvernement l'aurait fait sanctionner immédiatement. Mais l'opposition s'est entêtée et a bloqué le projet de loi. Vous connaissez le résultat de cette regrettable manœuvre. Les secours sont suspendus et les chômeurs souffrent."

Le Solliciteur-Général espère cependant que la mesure de l'Office des débouchés commerciaux sera adoptée sans retard car elle a pour but d'assurer la restauration économique du pays: "C'est un des projets les plus importants qui aient été présentés au Parlement", a dit le ministre de Québec. "Le gouvernement fédéral compte sur la coopération des provinces pour assurer la mise en pratique et le succès de cette mesure qui est proposée dans l'intérêt des cultivateurs et de tous les producteurs."

Le Solliciteur-Général espère cependant que la mesure de l'Office des débouchés commerciaux sera adoptée sans retard car elle a pour but d'assurer la restauration économique du pays: "C'est un des projets les plus importants qui aient été présentés au Parlement", a dit le ministre de Québec. "Le gouvernement fédéral compte sur la coopération des provinces pour assurer la mise en pratique et le succès de cette mesure qui est proposée dans l'intérêt des cultivateurs et de tous les producteurs."

UNE REQUETE DES OUVRIERS AU MAIRE

Le conseil général des syndicats catholiques approuve l'opinion du maire au sujet de la tenue de l'exposition.

UNE RESOLUTION EST ADOPTEE

Les délégués au conseil général des syndicats catholiques se sont prononcés, hier soir, en faveur du projet de Son Honneur le maire J.-E. Grégoire, qui s'est montré favorable à la tenue d'une exposition provinciale organisée par la ville. Les représentants des différentes unions affiliées au Conseil Général ont approuvé hautement l'attitude de M. le maire en déclarant qu'il n'était pas juste de confier cette organisation à une initiative privée qui recueille les bénéfices pendant que la ville supporte les dépenses nécessaires à une telle exposition. Une motion à cet effet, priant Son Honneur le maire de faire suite à son projet, sera adressée d'ici à quelques jours au conseil de ville.

Les délégués au Conseil Général ont de nouveau élevé la voix contre des charroyeurs et camionneurs de neige qui paient 15 sous de l'heure à leurs employés. De nouvelles démarches seront faites auprès de Son Honneur le maire le priant de bien vouloir mettre un terme à ces abus.

Au cours de la réunion d'hier soir, à laquelle assistaient plusieurs délégués de nouvelles unions, M. l'abbé Georges Côté, aumônier général des syndicats catholiques, a fait un nouveau et pressant appel à tous les ouvriers en parlant des bienfaits et avantages de l'organisation professionnelle. Aux syndiqués, il a demandé d'aimer leurs unions et de persévérer comme membre malgré les déceptions et les ennuis qu'ils peuvent rencontrer.

Le nouveau bureau de direction est donc constitué comme suit: Président d'honneur: Mgr Camille Roy, P.A. V.G., supérieur du Petit Séminaire de Québec; président actif: Mgr Adolphe Faucher, P.D., V.F., curé de la paroisse de Notre-Dame de Jacques-Cartier; vice-président: M. le Dr Jules Dorion; secrétaire: M. Eugène L'Heureux; secrétaire-adjoint: M. l'abbé Cyrille Gagnon. Les directeurs sont, en plus des nouveaux élus: l'hon. Juge Ad. Rivard, de la Cour d'Appel, l'hon. Juge J.-A. Prévost, de la Cour Supérieure, l'hon. M. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux publics dans le cabinet provincial, M. le Dr P.-C. Dagnéau, doyen de la Faculté de (Suite à la page 13)

Le nouveau bureau de direction est donc constitué comme suit: Président d'honneur: Mgr Camille Roy, P.A. V.G., supérieur du Petit Séminaire de Québec; président actif: Mgr Adolphe Faucher, P.D., V.F., curé de la paroisse de Notre-Dame de Jacques-Cartier; vice-président: M. le Dr Jules Dorion; secrétaire: M. Eugène L'Heureux; secrétaire-adjoint: M. l'abbé Cyrille Gagnon. Les directeurs sont, en plus des nouveaux élus: l'hon. Juge Ad. Rivard, de la Cour d'Appel, l'hon. Juge J.-A. Prévost, de la Cour Supérieure, l'hon. M. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux publics dans le cabinet provincial, M. le Dr P.-C. Dagnéau, doyen de la Faculté de (Suite à la page 13)

Le nouveau bureau de direction est donc constitué comme suit: Président d'honneur: Mgr Camille Roy, P.A. V.G., supérieur du Petit Séminaire de Québec; président actif: Mgr Adolphe Faucher, P.D., V.F., curé de la paroisse de Notre-Dame de Jacques-Cartier; vice-président: M. le Dr Jules Dorion; secrétaire: M. Eugène L'Heureux; secrétaire-adjoint: M. l'abbé Cyrille Gagnon. Les directeurs sont, en plus des nouveaux élus: l'hon. Juge Ad. Rivard, de la Cour d'Appel, l'hon. Juge J.-A. Prévost, de la Cour Supérieure, l'hon. M. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux publics dans le cabinet provincial, M. le Dr P.-C. Dagnéau, doyen de la Faculté de (Suite à la page 13)

Le nouveau bureau de direction est donc constitué comme suit: Président d'honneur: Mgr Camille Roy, P.A. V.G., supérieur du Petit Séminaire de Québec; président actif: Mgr Adolphe Faucher, P.D., V.F., curé de la paroisse de Notre-Dame de Jacques-Cartier; vice-président: M. le Dr Jules Dorion; secrétaire: M. Eugène L'Heureux; secrétaire-adjoint: M. l'abbé Cyrille Gagnon. Les directeurs sont, en plus des nouveaux élus: l'hon. Juge Ad. Rivard, de la Cour d'Appel, l'hon. Juge J.-A. Prévost, de la Cour Supérieure, l'hon. M. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux publics dans le cabinet provincial, M. le Dr P.-C. Dagnéau, doyen de la Faculté de (Suite à la page 13)

Le nouveau bureau de direction est donc constitué comme suit: Président d'honneur: Mgr Camille Roy, P.A. V.G., supérieur du Petit Séminaire de Québec; président actif: Mgr Adolphe Faucher, P.D., V.F., curé de la paroisse de Notre-Dame de Jacques-Cartier; vice-président: M. le Dr Jules Dorion; secrétaire: M. Eugène L'Heureux; secrétaire-adjoint: M. l'abbé Cyrille Gagnon. Les directeurs sont, en plus des nouveaux élus: l'hon. Juge Ad. Rivard, de la Cour d'Appel, l'hon. Juge J.-A. Prévost, de la Cour Supérieure, l'hon. M. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux publics dans le cabinet provincial, M. le Dr P.-C. Dagnéau, doyen de la Faculté de (Suite à la page 13)

Le nouveau bureau de direction est donc constitué comme suit: Président d'honneur: Mgr Camille Roy, P.A. V.G., supérieur du Petit Séminaire de Québec; président actif: Mgr Adolphe Faucher, P.D., V.F., curé de la paroisse de Notre-Dame de Jacques-Cartier; vice-président: M. le Dr Jules Dorion; secrétaire: M. Eugène L'Heureux; secrétaire-adjoint: M. l'abbé Cyrille Gagnon. Les directeurs sont, en plus des nouveaux élus: l'hon. Juge Ad. Rivard, de la Cour d'Appel, l'hon. Juge J.-A. Prévost, de la Cour Supérieure, l'hon. M. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux publics dans le cabinet provincial, M. le Dr P.-C. Dagnéau, doyen de la Faculté de (Suite à la page 13)

Le nouveau bureau de direction est donc constitué comme suit: Président d'honneur: Mgr Camille Roy, P.A. V.G., supérieur du Petit Séminaire de Québec; président actif: Mgr Adolphe Faucher, P.D., V.F., curé de la paroisse de Notre-Dame de Jacques-Cartier; vice-président: M. le Dr Jules Dorion; secrétaire: M. Eugène L'Heureux; secrétaire-adjoint: M. l'abbé Cyrille Gagnon. Les directeurs sont, en plus des nouveaux élus: l'hon. Juge Ad. Rivard, de la Cour d'Appel, l'hon. Juge J.-A. Prévost, de la Cour Supérieure, l'hon. M. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux publics dans le cabinet provincial, M. le Dr P.-C. Dagnéau, doyen de la Faculté de (Suite à la page 13)

Le Premier Ministre fait cette déclaration au cours d'un nouveau grand débat sur le projet du ministre des Terres et Forêts pour pourvoir à la permanence des permis de coupe et de l'enregistrement de certains actes s'y rattachant. — Le Chef de l'Opposition et les "bons journaux" ont tort de vouloir créer un doute dans l'esprit du public, ajoute le chef du gouvernement. — M. Maurice Duplessis discute avec trois ministres, maintient son attitude et adjure le gouvernement d'abandonner son projet. — L'hon. M. Joseph-Edouard Perrault déclare qu'il serait heureux de plaider cette affaire devant n'importe quel tribunal. — L'hon. M. Honoré Mercier affirme que la province conserve tous ses droits sur les concessions forestières. — Des chiffres intéressants. — Amendement pour protéger la loi de la Colonisation. — La mesure est adoptée en comité.

UN RAPPORT DE L'HON. M. C.-J. ARCAND

(PAR EDMOND CHASSE)
"Le domaine forestier de la province de Québec n'est pas hypothéqué pour un seul dollar ni pour un seul sou. Le Chef de l'Opposition et de "bons journaux" peuvent prétendre le contraire mais la vérité c'est ce que je viens de dire." Voilà ce que l'hon. M. L.-A. Taschereau (Premier Ministre) a déclaré dans un nouveau grand débat hier à la Chambre sur le projet de l'hon. M. Mercier (Terres et Forêts) pour pourvoir à la permanence des permis de coupe et de l'enregistrement de certains actes s'y rattachant.

La discussion a mis aux prises tout d'abord l'hon. M. Maurice Duplessis (Chef de l'Opposition) et l'hon. M. Joseph-Edouard Perrault (Vieilles Mines). Puis le Chef de l'Opposition a discuté avec le Premier Ministre et enfin, dans la soirée, avec l'hon. M. Mercier. M. Robert Taschereau (Bellevue) qui suivait le débat avec un vif intérêt hier soir et était (déjà) assis à un fauteuil ministériel, semblait vouloir entrer dans la mêlée, car la discussion, purement légale, le passionnait évidemment. Mais il se contenta d'une petite interruption, se disant sans doute, avec un esprit très chevaleresque, que M. Duplessis en avait assez de lutter contre trois ministres.

M. Maurice Duplessis, qui s'est débattu avec une vigueur extraordinaire, a réaffirmé sa position que le projet Mercier légalisait une hypothèque sur le domaine forestier de la province et il a adjuré trois fois le gouvernement de retirer sa mesure, promettant de lui offrir de chaleureuses félicitations.

L'hon. M. Perrault a répondu que le Chef de l'Opposition exagérait l'importance du projet de loi qui n'a d'autre but que d'assurer la continuité d'une hypothèque, non sur les terres de la Couronne mais sur les droits de coupe, reconnus par un jugement de la Cour d'Appel comme biens immobiliers. Le ministre de la Vieilles Mines a fait appel au sens commun et au bon sens de l'Opposition et il a terminé en déclarant qu'il serait heureux de plaider cette cause contre M. Duplessis devant n'importe quel tribunal de la province.

Le Premier Ministre, comme nous l'avons dit, a affirmé solennellement que le domaine forestier de notre province n'était nullement hypothéqué et que les garanties des concessionnaires reposaient uniquement sur leur permis de coupe de bois. L'hon. M. Taschereau a déclaré que si le gouvernement de Québec ne donnait pas un caractère de permanence aux permis des concessionnaires, l'industrie désertait notre province.

L'hon. M. Mercier a plaidé que l'argument de M. Duplessis était faux puisque le gouvernement accorde des droits de coupe et pêche, permet à des citoyens d'écarter le bois, de se bâtir des maisons, retire des lots qu'il donne pour des fins de culture, tout cela sur les terres de la Couronne affermées qui restent la propriété de la province.

Après de nouvelles protestations du Chef de l'Opposition, le projet a été adopté en comité.

Après de nouvelles protestations du Chef de l'Opposition, le projet a été adopté en comité.

Après de nouvelles protestations du Chef de l'Opposition, le projet a été adopté en comité.

Après de nouvelles protestations du Chef de l'Opposition, le projet a été adopté en comité.

Après de nouvelles protestations du Chef de l'Opposition, le projet a été adopté en comité.

Après de nouvelles protestations du Chef de l'Opposition, le projet a été adopté en comité.

Après de nouvelles protestations du Chef de l'Opposition, le projet a été adopté en comité.

Après de nouvelles protestations du Chef de l'Opposition, le projet a été adopté en comité.

Après de nouvelles protestations du Chef de l'Opposition, le projet a été adopté en comité.

Après de nouvelles protestations du Chef de l'Opposition, le projet a été adopté en comité.

Après de nouvelles protestations du Chef de l'Opposition, le projet a été adopté en comité.

LES PILOTES REVIENNENT A LA CHARGE

La Corporation des Pilotes demande une sirène automatique à l'Île Rouge.

CELA OU RIEN

On veut aussi savoir si un bateau-phare sera placé à la Traversée.

REQUETE A OTTAWA

Le 23 janvier dernier, le Bureau Fédéral des Lumières à Ottawa accusant aux demandes répétées des pilotes, décidait d'établir dès l'ouverture de la prochaine saison maritime une sirène de brume à l'Île Rouge. Dernièrement, le Ministère de la Marine donna l'ordre à cet effet de faire installer une sirène automatique et qui devrait être actionnée par le gardien. Les pilotes jugent que cette amélioration sera plus nuisible qu'utile et dans une lettre au Ministre de la Marine par l'intermédiaire de leur président, M. Wilhelm Langlois, ils viennent de demander que rien ne soit fait si on ne consent pas à leur donner une sirène automatique tel que convenu lors de l'entrevue du 23 janvier.

Par temps de brume, les simples goélettes qui passent dans les rades utilisent une sirène manuelle pour signaler leur présence aux navires qui remontent ou descendent le fleuve. D'une puissance très limitée, ces sirènes peuvent être entendues à deux milles à peine et seulement lorsque les conditions sont assez bonnes. Les pilotes ont donc demandé que si un signal de ce genre est installé sur l'Île Rouge, ils éprouvont encore plus de difficulté à reconnaître leur route par mauvais temps et que par conséquent, il vaut mieux ne faire aucune amélioration plutôt que d'installer une sirène qui pourrait facilement être confondue avec celle d'une goélette.

Dans une communication aussi adressée au Ministre de la Marine, au nom des pilotes, M. Wilhelm Langlois a demandé quels étaient les projets du Ministère concernant l'amélioration de la Traversée de St-Roch. On désire savoir si un bateau-phare sera stationné à cet endroit au début de la saison maritime en attendant que le Ministère de la Marine ait pu faire une enquête complète sur les lieux.

Après de nouvelles protestations du Chef de l'Opposition, le projet a été adopté en comité.

Après de nouvelles protestations du Chef de l'Opposition, le projet a été adopté en comité.

Après de nouvelles protestations du Chef de l'Opposition, le projet a été adopté en comité.

Après de nouvelles protestations du Chef de l'Opposition, le projet a été adopté en comité.

Après de nouvelles protestations du Chef de l'Opposition, le projet a été adopté en comité.

Après de nouvelles protestations du Chef de l'Opposition, le projet a été adopté en comité.

Après de nouvelles protestations du Chef de l'Opposition, le projet a été adopté en comité.

Après de nouvelles protestations du Chef de l'Opposition, le projet a été adopté en comité.

Après de nouvelles protestations du Chef de l'Opposition, le projet a été adopté en comité.

Après de nouvelles protestations du Chef de l'Opposition, le projet a été adopté en comité.

Après de nouvelles protestations du Chef de l'Opposition, le projet a été adopté en comité.

Après de nouvelles protestations du Chef de l'Opposition, le projet a été adopté en comité.

Après de nouvelles protestations du Chef de l'Opposition, le projet a été adopté en comité.

Après de nouvelles protestations du Chef de l'Opposition, le projet a été adopté en comité.

Après de nouvelles protestations du Chef de l'Opposition, le projet a été adopté en comité.

Après de nouvelles protestations du Chef de l'Opposition, le projet a été adopté en comité.

Après de nouvelles protestations du Chef de l'Opposition, le projet a été adopté en comité.

Après de nouvelles protestations du Chef de l'Opposition, le projet a été adopté en comité.

L'identification n'a pas eu lieu

L'homme qui s'est suicidé vendredi midi à Québec reste inconnu de la police.

L'enquête sur ce drame mystérieux a eu lieu hier après-midi chez M. Moisan. — Dix témoins font des révélations intéressantes. — Un carnet qui peut contenir la solution du problème. — Une affaire bien préméditée.

LES TEMOIGNAGES

Malgré les plus actives recherches des détectives et constables municipaux, de la sûreté provinciale et de la gendarmerie royale du Canada, l'individu qui s'est enlevé la vie, vendredi dernier, dans une maison de rapports de la Haute-Ville n'a pas encore été identifié. A l'enquête du coroner, présidée par M. le docteur Albert Marois, hier après-midi, à la morgue, le jury a rendu un verdict de suicide par asphyxie due à l'oxyde de carbone. En arrivant à Québec, cet étranger avait sans doute l'idée bien arrêtée de se tuer puisqu'il avait écrit sur un papier qu'il avait en sa possession, en bonne condition, Naturellement, le coroner ne se douta de rien. Avec une attention et un soin extrêmes, l'homme s'occupa aussi de détruire toutes les pièces pouvant servir plus tard à son identification. Les autorités policières continueront leurs recherches à Ottawa et à Toronto. Le docteur Marois a ordonné aux gardiens de la morgue de ne pas disposer du cadavre maintenant.

Dix témoins ont été entendus au cours de l'enquête: M. Henri Genois, concierge; M. le docteur Willie Verge; les constables Adélard Bélanger et A. Dery; M. Emile Marier, pharmacien; M. Bernard Blanchard, de la Banque Nationale; M. René Lacasse, commis-épicier; le sergent-détective Delphis Bussières; le capitaine-détective Alf. Roussin et M. A. Moisan, de la maison Hubert Moisan.

M. Henri Genois, concierge aux appartements où l'étranger a été trouvé asphyxié, fut d'abord appelé. Il rappela que le défunt avait pris sa chambre le samedi, 24 mars, et qu'il s'était enlevé sous le nom de Webb sans donner aucune adresse. Il aurait cependant déclaré qu'il était voyageur de commerce et venait d'Ontario. Il s'arrêta ainsi à Québec pour se reposer car il se disait malade. En retournant sa chambre, cependant, l'individu demanda qu'il s'arrêtât sous le nom de Webb sans donner aucune adresse. Il aurait cependant déclaré qu'il était voyageur de commerce et venait d'Ontario. Il s'arrêta ainsi à Québec pour se reposer car il se disait malade. En retournant sa chambre, cependant, l'individu demanda qu'il s'arrêtât sous le nom de Webb sans donner aucune adresse.

Il rappela que le défunt avait pris sa chambre le samedi, 24 mars, et qu'il s'était enlevé sous le nom de Webb sans donner aucune adresse. Il aurait cependant déclaré qu'il était voyageur de commerce et venait d'Ontario. Il s'arrêta ainsi à Québec pour se reposer car il se disait malade. En retournant sa chambre, cependant, l'individu demanda qu'il s'arrêtât sous le nom de Webb sans donner aucune adresse.

Il rappela que le défunt avait pris sa chambre le samedi, 24 mars, et qu'il s'était enlevé sous le nom de Webb sans donner aucune adresse. Il aurait cependant déclaré qu'il était voyageur de commerce et venait d'Ontario. Il s'arrêta ainsi à Québec pour se reposer car il se disait malade. En retournant sa chambre, cependant, l'individu demanda qu'il s'arrêtât sous le nom de Webb sans donner aucune adresse.

Il rappela que le défunt avait pris sa chambre le samedi, 24 mars, et qu'il s'était enlevé sous le nom de Webb sans donner aucune adresse. Il aurait cependant déclaré qu'il était voyageur de commerce et venait d'Ontario. Il s'arrêta ainsi à Québec pour se reposer car il se disait malade. En retournant sa chambre, cependant, l'individu demanda qu'il s'arrêtât sous le nom de Webb sans donner aucune adresse.

Il rappela que le défunt avait pris sa chambre le samedi, 24 mars, et qu'il s'était enlevé sous le nom de Webb sans donner aucune adresse. Il aurait cependant déclaré qu'il était voyageur de commerce et venait d'Ontario. Il s'arrêta ainsi à Québec pour se reposer car il se disait malade. En retournant sa chambre, cependant, l'individu demanda qu'il s'arrêtât sous le nom de Webb sans donner aucune adresse.

Il rappela que le défunt avait pris sa chambre le samedi, 24 mars, et qu'il s'était enlevé sous le nom de Webb sans donner aucune adresse. Il aurait cependant déclaré qu'il était voyageur de commerce et venait d'Ontario. Il s'arrêta ainsi à Québec pour se reposer car il se disait malade. En retournant sa chambre, cependant, l'individu demanda qu'il s'arrêtât sous le nom de Webb sans donner aucune adresse.

Il rappela que le défunt avait pris sa chambre le samedi, 24 mars, et qu'il s'était enlevé sous le nom de Webb sans donner aucune adresse. Il aurait cependant déclaré qu'il était voyageur de commerce et venait d'Ontario. Il s'arrêta ainsi à Québec pour se reposer car il se disait malade. En retournant sa chambre, cependant, l'individu demanda qu'il s'arrêtât sous le nom de Webb sans donner aucune adresse.

Il rappela que le défunt avait pris sa chambre le samedi, 24 mars, et qu'il s'était enlevé sous le nom de Webb sans donner aucune adresse. Il aurait cependant déclaré qu'il était voyageur de commerce et venait d'Ontario. Il s'arrêta ainsi à Québec pour se reposer car il se disait malade. En retournant sa chambre, cependant, l'individu demanda qu'il s'arrêtât sous le nom de Webb sans donner aucune adresse.

Il rappela que le défunt avait pris sa chambre le samedi, 24 mars, et qu'il s'était enlevé sous le nom de Webb sans donner aucune adresse. Il aurait cependant déclaré qu'il était voyageur de commerce et venait d'Ontario. Il s'arrêta ainsi à Québec pour se reposer car il se disait malade. En retournant sa chambre, cependant, l'individu demanda qu'il s'arrêtât sous le nom de Webb sans donner aucune adresse.

Il rappela que le défunt avait pris sa chambre le samedi, 24 mars, et qu'il s'était enlevé sous le nom de Webb sans donner aucune adresse. Il aurait cependant déclaré qu'il était voyageur de commerce et venait d'Ontario. Il s'arrêta ainsi à Québec pour se reposer car il se disait malade. En retournant sa chambre, cependant, l'individu demanda qu'il s'arrêtât sous le nom de Webb sans donner aucune adresse.

Il rappela que le défunt avait pris sa chambre le samedi, 24 mars, et qu'il s'était enlevé sous le nom de Webb sans donner aucune adresse. Il aurait cependant déclaré qu'il était voyageur de commerce et venait d'Ontario. Il s'arrêta ainsi à Québec pour se reposer car il se disait malade. En retournant sa chambre, cependant, l'individu demanda qu'il s'arrêtât sous le nom de Webb sans donner aucune adresse.

Il rappela que le défunt avait pris sa chambre le samedi, 24 mars, et qu'il s'était enlevé sous le nom de Webb sans donner aucune adresse. Il aurait cependant déclaré qu'il était voyageur de commerce et venait d'Ontario. Il s'arrêta ainsi à Québec pour se reposer car il se disait malade. En retournant sa chambre, cependant, l'individu demanda qu'il s'arrêtât sous le nom de Webb sans donner aucune adresse.

Il rappela que le défunt avait pris sa chambre le samedi, 24 mars, et qu'il s'était enlevé sous le nom de Webb sans donner aucune adresse. Il aurait cependant déclaré qu'il était voyageur de commerce et venait d'Ontario. Il s'arrêta ainsi à Québec pour se reposer car il se disait malade. En retournant sa chambre, cependant, l'individu demanda qu'il s'arrêtât sous le nom de Webb sans donner aucune adresse.

Il rappela que le défunt avait pris sa chambre le samedi, 24 mars, et qu'il s'était enlevé sous le nom de Webb sans donner aucune adresse. Il aurait cependant déclaré qu'il était voyageur de commerce et venait d'Ontario. Il s'arrêta ainsi à Québec pour se reposer car il se disait malade. En retournant sa chambre, cependant, l'individu demanda qu'il s'arrêtât sous le nom de Webb sans donner aucune adresse.

Il rappela que le défunt avait pris sa chambre le samedi, 24 mars, et qu'il s'était enlevé sous le nom de Webb sans donner aucune adresse. Il aurait cependant déclaré qu'il était voyageur de commerce et venait d'Ontario. Il s'arrêta ainsi à Québec pour se reposer car il se disait malade. En retournant sa chambre, cependant, l'individu demanda qu'il s'arrêtât sous le nom de Webb sans donner aucune adresse.

Il rappela que le défunt avait pris sa chambre le samedi, 24 mars, et qu'il s'était enlevé sous le nom de Webb sans donner aucune adresse. Il aurait cependant déclaré qu'il était voyageur de commerce et venait d'Ontario. Il s'arrêta ainsi à Québec pour se reposer car il se disait malade. En retournant sa chambre, cependant, l'individu demanda qu'il s'arrêtât sous le nom de Webb sans donner aucune adresse.

Il rappela que le défunt avait pris sa chambre le samedi, 24 mars, et qu'il s'était enlevé sous le nom de Webb sans donner aucune adresse. Il aurait cependant déclaré qu'il était voyageur de commerce et venait d'Ontario. Il s'arrêta ainsi à Québec pour se reposer car il se disait malade. En retournant sa chambre, cependant, l'individu demanda qu'il s'arrêtât sous le nom de Webb sans donner aucune adresse.

Il rappela que le défunt avait pris sa chambre le samedi, 24 mars, et qu'il s'était enlevé sous le nom de Webb sans donner aucune adresse. Il aurait cependant déclaré qu'il était voyageur de commerce et venait d'Ontario. Il s'arrêta ainsi à Québec pour se reposer car il se disait malade. En retournant sa chambre, cependant, l'individu demanda qu'il s'arrêtât sous le nom de Webb sans donner aucune adresse.

Il rappela que le défunt avait pris sa chambre le samedi, 24 mars, et qu'il s'était enlevé sous le nom de Webb sans donner aucune adresse. Il aurait cependant déclaré qu'il était voyageur de commerce et venait d'Ontario. Il s'arrêta ainsi à Québec pour se reposer car il se disait malade. En retournant sa chambre, cependant, l'individu demanda qu'il s'arrêtât sous le nom de Webb sans donner aucune adresse.

Il rappela que le défunt avait pris sa chambre le samedi, 24 mars, et qu'il s'était enlevé sous le nom de Webb sans donner aucune adresse. Il aurait cependant déclaré qu'il était voyageur de commerce et venait d'Ontario. Il s'arrêta ainsi à Québec pour se reposer car il se disait malade. En retournant sa chambre, cependant, l'individu demanda qu'il s'arrêtât sous le nom de Webb sans donner aucune adresse.

Il rappela que le défunt avait pris sa chambre le samedi, 24 mars, et qu'il s'était enlevé sous le nom de Webb sans donner aucune adresse. Il aurait cependant déclaré qu'il était voyageur de commerce et venait d'Ontario. Il s'arrêta ainsi à Québec pour se reposer car il se disait malade. En retournant sa chambre, cependant, l'individu demanda qu'il s'arrêtât sous le nom de Webb sans donner aucune adresse.

Il rappela que le défunt avait pris sa chambre le samedi, 24 mars, et qu'il s'était enlevé sous le nom de Webb sans donner aucune adresse. Il aurait cependant déclaré qu'il était voyageur de commerce et venait d'Ontario. Il s'arrêta ainsi à Québec pour se reposer car il se disait malade. En retournant sa chambre, cependant, l'individu demanda qu'il s'arrêtât sous le nom de Webb sans donner aucune adresse.

LES PROCES A LA COUR D'APPEL

Marie F

Carnet Mondain

L'honorable M. W.-A. Gordon, ministre du Travail du Canada, est arrivé à Québec, hier soir, pour assister à quelques séances du congrès des métallurgistes qui se tient au Château Frontenac.

L'honorable M. Athanase David, Secrétaire de la province, et madame David passent une partie de la semaine à Québec.

L'honorable M. George Bryson, M. C. L., leader du gouvernement au Conseil Législatif, est arrivé hier à Québec.

M. et madame R.-A. Benoit sont allés à Montréal, cette semaine, avec leur fils, Pierre, qui a représenté le Québec Winter Club au carnaval annuel du patin organisé au profit du Children's Memorial Hospital.

Madame A.-O. Dufresne a reçu à l'heure du thé, hier, au Château Frontenac, en l'honneur des épouses des délégués au congrès de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie. Madame Théo. Denis et madame J.-E. Grégoire servaient le thé et le café.

Son Excellence Mgr Georges Courchesne, Evêque de Rimouski, a béni, lundi dernier, deux avril, en sa cathédrale, le mariage de mademoiselle Marie-Louise Dionne, fille de M. et madame Joseph Dionne, de Sainte-Luce-sur-Mer, avec M. Fulgence Charpentier, journaliste et commissaire de la ville d'Ottawa. M. et madame Charpentier sont partis le soir pour New York, d'où ils s'embarqueront pour un voyage aux Bermudes.

M. le docteur Gaspard Fautoux, M.P.P., de Montréal, est de passage à Québec.

On annonce les fiançailles de mademoiselle Marie-Anne Côté, fille de feu M. Jos. Côté et de madame Côté, avec M. Lucien Ferras, fils de M. Ferdinand Ferras, de St-Isidore de Laprairie.

Le Commandant C.-T. Beard, R.C.N., directeur des réserves navales du Canada, sera en ville aujourd'hui pour inspecter les quartiers-généraux du R.C.N.V.R. et pour assister à la danse annuelle de l'unité navale de Québec.

M. et madame Eugène Audet ont...

Pour rafraîchir les yeux après la lecture

Lorsque vos yeux deviennent fatigués parce que vous en avez trop usé, ou qu'ils sont irrités par le soleil, le vent ou la poussière, appliquez quelques gouttes de calmante Murine. Bientôt vous les sentirez rafraîchis et ravivés — prêts à l'importer quoi. 150 applications de cette fameuse lotion ne coûtent que 60c. Ne contient pas d'ingrédients dommageables. Essayez-la sans retard.



MURINE POUR VOS YEUX FABRIQUE AU CANADA

Renard Argenté

Le parfait complément de votre manteau de printemps.



Holt Renfrew & Company

Storage Fourrure 1%



PLACEZ vos fourrures dans une VOUTE MODERNE et SPACIEUSE où les MITES ne peuvent pénétrer, où elles sont assurées contre le FEU et le VOL, un espace suffisant, est laissé entre chaque manteau, et un NETTOYAGE est fait pour enlever toutes poussières et GERMES DE MITES avant l'entreposage.

STORAGE GRATIS aux réparations au-dessus de \$10.00 PROFITEZ DES PRIX D'ETE Pour achats ou Réparations

HENRI POITRAS 70, COLLEGE ST. TEL: 6594 (près des Pères Franciscains)

Lapierre, fille de M. Léon Lapierre, décédée, et de madame Lapierre, de Neuville, à M. Clovis Denis, fils de M. Joseph Denis et de madame Denis, décédée, aussi de Neuville.

Mesdemoiselles Corinne Belleau, de Québec, et Clothilde Belleau, de Portneuf, ont passé la fête de Pâques à Neuville, les invités de M. et madame Joseph Robitaille.

Mesdemoiselles Jeannette et Eldonore Bélanger, de Montréal, ont passé la fête de Pâques dans leur famille, à Québec.

M. Aurélien LaRue et Claude Deslève, de Montréal, sont en vacances dans leur famille, à Neuville.

Dans la métropole

(Dep. spéciale à L'Evenement) Montréal, 4. — M. et madame Joseph-A. Dupuy ont passé la fête de Pâques à New York.

Madame J.-M. Savage et sa fille, Hélène, ont fait un séjour à New York, au Waldorf-Astoria.

M. Lucien Dupas, M.L.A., de Joliette, et madame Dupas, sont revenus hier de la Floride, où ils ont passé plusieurs semaines.

Madame Paul Payette a passé la fête de Pâques à New York, au Waldorf-Astoria.

On annonce les fiançailles de mademoiselle Gabrielle Dujort, fille de M. Gustave Dujort, décédé, et de madame Dujort, avec M. Léopold Bernier, fils de M. et madame J.-Alfred Bernier, d'Outremont.

M. et madame W.-H. Simpson annoncent les fiançailles de leur fille, Kathleen Rowan, avec M. David-Thomas Trotter, de Montréal, fils de M. et madame D.-T. Trotter, décédés, de Pembroke. Ont. Le mariage aura lieu à la fin du mois.

Dans la capitale

(Dep. spéciale à L'Evenement) Ottawa, 4. — L'Orateur de la Chambre des Communes et madame George Black sont partis pour New York, où ils passeront une semaine.

L'honorable madame Gordon Ives a reçu à l'heure du thé, hier, au Château Laurier.

Madame J.-T. Clarke a reçu à un thé-dansant, lundi après-midi, au Country Club, en l'honneur de sa nièce, mademoiselle Alice Malcolm, de Lisong, Ont., et de sa nièce, mademoiselle Rosemary Clark.

Madame Franklin Ahearn a reçu à une danse, lundi soir, en l'honneur de sa fille, mademoiselle Lillias Ahearn, élève de King's Hall, Compton, qui passe les vacances de Pâques dans sa famille.

M. et madame Eldon Wilson, ainsi que mademoiselle Diana Wilson, de East Angus, sont les invités de madame F.-J. Wilson.

Madame C.-R.-H. Taylor est de retour d'un bref voyage à Halifax.

Mademoiselle Anna Wilson a reçu à dîner, lundi soir, avant la danse de madame Franklin Ahearn en l'honneur de sa fille, mademoiselle Lillias Ahearn.

M. et madame J.-N. Salter passent une semaine à New York.

Madame Philip Toller recevra à dîner, demain soir, en l'honneur de sa fille, mademoiselle Jane Toller.

Madame Miller Brown, de Montréal, a passé la fin de semaine à Ottawa, l'invitée de madame Charles Stephen.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(4 avril 1708)

Louis XIV accorde les "grandes entrées" au maréchal de Boufflers

Le maréchal de Boufflers, revenu de la campagne des Flandres, où avec des forces inférieures, il avait défendu Lille contre le prince Eugène et obtenu une honorable capitulation, fut reçu par Louis XIV avec des marques de faveur particulière; le roi lui dit de demander ce qu'il voudrait, ce qu'il était accordé d'avance.

Le maréchal répondit qu'il ne voulait rien, qu'il était trop heureux d'avoir pu satisfaire le souverain en servant l'Etat.

Le roi le nomma alors gouverneur Général des Flandres avec survivance pour son fils.

En outre il lui fit délivrer un brevet lui accordant ses "grandes entrées", ce qui était une faveur insigne.

Il y avait en effet trois sortes d'entrées dont Saint-Simon nous instruit avec les plus grands détails.

D'abord les petites entrées qui permettaient de pénétrer dans sa chambre quand le roi était encore au lit et elles étaient réservées à ses enfants et petits enfants, légitimes ou illégitimes et aux princes du sang.

Ensuite les secondes entrées; quand le roi sortait de son lit: le valet de chambre lui passait ses bas, ses pantoufles et sa robe de chambre. Le roi se plaçait alors vis-à-vis sa toilette et à partement, un valet de chambre tenait constamment un miroir devant lui. On le rasant et on lui posait sa perruque fraîchement accommodée du jour. Il changeait sa chemise de nuit pour sa chemise de jour, qui, été comme hiver, était d'abord chauffée à l'étau.

C'était le médecin qui présentait sa chemise. Si le roi devait prendre médecine — ce qui lui arrivait souvent — c'était le premier chirurgien qui opérait, aidé d'un valet spécial sous la surveillance du premier médecin. Il en avait douze attirés et privilégiés prenant leur service à tour de rôle.

Dans ce cas on défilait un grand paravent derrière lequel on s'acquittait de cette besogne.

Pendant ce temps les privilégiés des secondes entrées ne bougeaient pas de leur place et gardaient le plus grand silence. Quand l'opération était terminée, on repliait le paravent. C'est à ce moment qu'on priait le roi d'endosser ses hauts de chambre.

Les deuxièmes entrées, outre les personnages des petites entrées étaient réservées au 1er médecin, au 1er chirurgien, au grand aumônier et enfin aux gentilshommes de la Chambre qui pouvaient se présenter à tout heure du jour. On les donnait parfois, mais fort rarement, aux personnages dont le monarque voulait récompenser le zèle, tel fut par exemple le duc de Lauzun. Ceux qui étaient dans cette catégorie pouvaient entrer sans que le gentilhomme les annonçât.

Puis le roi se retirait dans la rue de son lit et récitait la prière du matin.

Tout étant ainsi arrangé, Louis XIV se laissait mettre son pourpoint et son épée.

On ouvrait les portes toutes grandes et c'était le tour des grandes entrées "ce comble de grâces, a écrit Saint-Simon la plus insigne et la plus grande faveur."

Les gentilshommes qui avaient leurs grandes entrées pouvaient faire leur cour et répondre au roi qui les interrogeait sur les événements et parfois sur leurs affaires de famille. Quand un des gentilshommes était ainsi interrogé, il s'inclinait très profondément après avoir répondu.

C'est de ces habitudes royales qu'est née l'expression "avoir ses petites et ses grandes entrées" que nous avons conservée et que nous employons encore pour indiquer un



Après le théâtre :

Lui : "Où irons-nous maintenant ?"
Elle : "Retourne chez nous, au Claridge, notre appartement est si confortable que je suis toujours heureuse d'y revenir au plus tôt !"

homme influent allant un peu partout à sa convenance." Jean BERNARD. (Reproduction interdite).

LEEDS VILLAGE

Naissances.— Le 7 février fut baptisé, Joseph, Théodore, Denis, enfant de M. et Mme Hervé Paradis, (née Blanche Dumas). Parrain et marraine, M. et Mme Théodore Bineau.

— 16 février: Marie-Louise Henriette, enfant de M. et Mme Arthur Boulet (née Adrienne Tardif). Parrain et marraine, M. et Mme Albert Boulet, oncle et tante de l'enfant.

— Le 2 mars: Marie, Carmel, Léonide, enfant de M. et Mme Odilon Bolduc (née Anna-Marie Pomerleau). Parrain, M. Jos. Pomerleau marraine, Mme Adélaïde Nadeau.

Le 8 mars: M. et Mme Françoise Paré annoncent la naissance d'une fille qui a été baptisée sous les prénoms de Marie-Patricia, Elisabeth, Parrain et marraine: M. et Mme Narcisse Gagné.

Le 11 mars.—Put baptisée, Marie, Thérèse, Agathe, fille de M. et Mme Jean-Thomas Lapointe (née Léontine Blouin). Parrain et marraine: M. et Mme Dominique Lapointe, oncle et tante de l'enfant.

Le 13 mars: Marie Emma, Aline, enfant de M. et Mme James Downey (Yvonne Poulin). Parrain et marraine: M. et Mme Oscar Poulin.

18 mars: Marie-Jeanne d'Arc, Céline, enfant de M. et Mme Wilfrid Nadeau (née Mathilda Jacques). Parrain et marraine: M. et Mme Hormidas Jacques.

Mariage.— Le 12 février, M. Arthur Carrier, de St-Jean de Brebeuf, unissait sa destinée à celle de Mlle Adrienne Thivierge, fille de M. Albert Thivierge. Les père respectifs servaient de témoins aux époux. Leur mariage fut béni par l'abbé Blais, curé de la paroisse. Les nouveaux époux résident à St-Jean de Brebeuf. Nos vœux de bonheur les accompagnent.

Sépulture.— La mort vient d'enle-

ACTIVITES DES GUIDES

L'écusson Duggan a été gagné conjointement par la onzième et la douzième compagnie des Guides aînées. On a publié des détails erronés, hier matin à ce sujet et nous nous empressons de les corriger par égard pour le secrétaire et en toute justice pour les unités en question. On sait que la 11e Compagnie est dirigée par mademoiselle Charlotte Joncas tandis que la douzième est sous la direction de mademoiselle Simone Paré. Le concours des Guides s'est donc terminé par les résultats mentionnés ci-dessus. On vaudra bien en prendre note.

ver à l'affection des siens le petit Francis Downey, fils de M. et Mme James Downey, décédé à l'hôpital St-Joseph de Thetford à l'âge de 8 ans. Sa sépulture eut lieu ici le 10 mars. Nos sincères sympathies à cette famille si cruellement éprouvée.

frère, M. Alfred Nadeau, marchand. —Mlle Florence Drouin est à Inverness, chez son oncle, M. Fridolin Drouin. —M. Fortunat Drouin est allé à Québec, pour affaires. —Mlle L. Perron est allée à St-Pierre de Broughton, chez sa soeur, Mme Joseph Poy. —Mlle Thérèse Lafamme, institutrice du village est en visite dans sa famille à St-Agathe, Lot.

—M. Georges Vachon est de retour dans sa famille, après un séjour passé aux Etats-Unis. —Mme Alphonse Poulin est de retour dans sa famille après avoir passé quelque temps à l'Hôtel-Dieu du Prédeux-Sang de Québec, pour opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. —Mlle Jeanne Nadeau, de St-Patrice, passe quelque temps chez son

Pour nos petits, notre orgueil... leur coquetterie-

Pour leurs ébats, la classe, pour toutes circonstances... de tout à bon marché.

Premières Caresses d'Avril qui doivent décider les mamans à acheter la toilette de leurs fillettes ---

Coquets Manteaux pour fillettes de 3-4-5 et 6 ans---

Beau drap diagonal et moucheté, avec garnitures du même matériel aux manches mais de ton contrastant. Joli style le nouveau avec ceinture circulaire et cravate de crêpe imprimé.

4.50 Pour les plus Grandes-Manteaux de printemps en tweed diagonal ou moucheté. Ceinture circulaire ou style ajusté. Col fini en écharpe de crêpe imprimé.

7, 8, 9 et 10 ans : 12, 14 et 14x 6.75 7.95

Quelle délicatesse dans ces petites Robes !... Décidément, elles sont pour rien--- Robes de Broadcloth

imprimé de fantaisie, rayé et à pastilles. Grande élaboration de détails au corsage et à la jupe. Le col lui-même est charmant. Manches bouffantes et très nouvelles.

Avec bouffants assortis pour fillettes de 2 à 6 ans 95c

Les mêmes styles, sans bouffants, pour fillettes de 8 à 14 ans 95c

Le Syndicat passe maître dans l'art de bien chauffer et au meilleur marché ---

Souliers pour Enfants

Cuir verni, cuir noir ou brun : fabrication soignée et solide ; semelles de cuir. Style à lacet ou avec lanières. 4 à 7 1/2 79c 8 à 10 1/2 99c

Souliers pour fillettes Cuir verni ou veau fin. Style lacé, gore ou avec lanières. Pointures : 11 à 2 1.29

Pour fillettes ou Garçons Souliers de cuir verni ou cuir noir, dans les styles lacés ou à lanières. 99c

Pour Enfants Cuir verni, semelles de chrome et talons de caoutchouc. Lacés ou à lanières. 4 à 7 1/2 49c

Cuir verni, à lanières ou lacés dans le brun. Pointures : 8 à 10 1/2 79c

Souliers de cuir noir solide pour garçons ; talons ferrés ou de caoutchouc. Pointures : 1 à 5 1-2 1.49

Sous-Sol du Syndicat.

Aux Nouveaux Grand Magasin du SYNDICAT de QUEBEC LIMITEE

OFFRE EXTRAORDINAIRE

Pour encourager la bonne cuisine chez les lectrices de ce journal

NOUS OFFRONS A PRIX D'OCCASION:

"Les Secrets de la Bonne Cuisine"

par Soeur Sainte-Marie Edith Directrice de l'Ecole Ménagère de Montréal.

Ce livre contient le cours de cuisine complet de l'Ecole Ménagère de Montréal et plus de 1500 recettes, toutes mises à l'épreuve dans les cuisines de l'Ecole.

C'est le livre classique de la ménagère canadienne.

336 PAGES Plus de 40 Illustrations Format: 9 1/2" x 6 1/2" Couverture en toile cirée lavable.

PRIX : \$1.00 Par la Poste \$1.10

L'EVENEMENT 30 de la Fabrique, Québec

CHS-N. EMOND, Enr. Storage Fourrures 1% Confection — Transformations Réparations Prix Modérés 353, Blvd. Charest Édifice Le Journal Tél: 6741

COURS de NEW YORK

Paris par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue Saint-Pierre, Québec, tél. : *2-7006.

Table of stock market data for New York, listing various companies and their prices. Includes columns for company names, prices, and changes.

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue St-Pierre, Québec, Téléphone *2-7006

Table of foreign stock market data, listing international companies and their market performance.

OBLIGATIONS CANADIENNES

(Cours de fermeture fournis par Association des Vendeurs d'Obligations de Montréal.)

Table of Canadian bond market data, listing various government and corporate bonds.

BOURSE des MINES DE TORONTO

(Cours fournis par L.G. Beaudouin & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue St-Pierre, Québec.)

Table of Toronto mining stock market data, listing various mining companies.

COURS DES CHANGES

(Cours de clôture à New York, fournis par la Banque de Montréal.)

Table of exchange rates for various international currencies.

PRIX DE GROS A MONTREAL

Table of wholesale prices for various commodities in Montreal.

PETITE BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Greenshield & Co., 105 Côte de la Montagne, Québec.

Table of small stock market data from New York.

MOYENNES DES OBLIGATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Table showing average bond market data.

TARZAN L'INVINCIBLE

Episode No 28

La porte de la sombre cellule où venait d'entrer Tarzan s'ouvrait à l'intérieur et le saumon la tenait encore entrouverte quand le maître du lion lui fit réaliser la gravité de la situation. Non, il n'était pas agité et rapide, mais Tarzan le fut encore plus en cette circonstance.

Il vit les guerriers d'Op'ar qui avançaient dans le corridor, cherchant où il pouvait s'être caché. Il remarqua que la porte s'ouvrait à l'intérieur. Il vit le lion qui bondissait. Attirant rapidement la porte vers lui, il se jeta derrière juste au moment où Numa se précipitait sur lui.



Montréal, le marché était moins ferme et il a perdu du terrain; les bacons ont fait \$8.50, n. et a. Tous les marchés de l'Ouest accusaient une baisse prononcée; les prix suivants avaient cours à la fermeture: Winnipeg, \$7.10 pour les bacons, n. et a.; Calgary, \$7.10 au sortir des wagons; Edmonton, \$6.85, n. et a.; Prince-Albert, \$6.80, n. et a.; Moose Jaw et Regina, \$6.85, n. et a.; Saskatoon, \$6.80, n. et a.

En général, les prix des agneaux n'accusent aucune changement par comparaison à la semaine dernière. A Toronto, les bons agneaux ont fait un maximum de \$8.50, tandis que quelques agneaux de printemps de choix obtenaient de \$9 à \$10 chacun. A Montréal, les agneaux de printemps ont fait jusqu'à \$9.50 chacun; quelques antérieurs médiums ont obtenu un maximum de \$6.50.

LES MARCHES AUX BESTIAUX

La fermeté des prix des boeufs était attribuable la semaine du 29 mars 1934 aux arrivages modérés sur les marchés.

LES AGNEAUX

Ottawa, Ont. 4. — On peut attribuer la fermeté des prix des boeufs cette semaine, aux arrivages modérés sur presque tous les marchés principaux, et les quelques changements qui se sont produits dans les prix étaient vers la hausse.

Toutefois, c'est le contraire qui a eu lieu en ce qui concerne les porcs, dont les prix accusaient de nouveau une baisse sensible dans les prix du bacon en Angleterre à eu sa répercussion ici. Le bacon canadien a perdu 5 deniers cette semaine encore. Sur certains marchés, les prix des porcs ont perdu jusqu'à \$1.00 les 100 livres. La baisse était plus prononcée sur les marchés de l'Ouest.

NOUVEL EMPRUNT DE L'UNION SOVIETIQUE

New-York, 4. — Le Wall Street Journal annonce actuellement une émission d'obligations de l'Union Soviétique de 7 pour cent dont les intérêts sont payables à tous les trimestres à The Chase National Bank of New-York. L'annonce paraissant dans le Wall Street Journal est signée par la Soviet American Securities Corporation, de 30 Broad Street New-York, et elle stipule que le nouveau emprunt comporte des garanties exceptionnelles. Entre autres choses, cette annonce dit que les paiements pour le principal et les intérêts sont basés sur une quantité fixe d'or ce qui protège le placeur contre toute perte résultant d'une nouvelle réduction possible dans le contenu d'or du dollar américain.

COURS DES TRUSTS FIXES

Séance du 3 avril 1934. Diversified Trust A... 7 1/2. D.B. ... 7 1/2. D.O. ... 3 1/2. Canadian Int'l T.S. ... 4 1/2. Canadian Inv Fund ... 3.40. N.A. Trust Shares New ... 1.87. D.O. Ind. ... 2.00. New Corp T.S. Sum ... 2.00. D. Ind. ... 2.00. Quarterly Income S. (Fonds américains) ... 1.50. 1.50.

SOUS LA LOI DE FAILLITE THE THOMAS COMPANY

Dans l'affaire de la faillite de THE THOMAS COMPANY, Débiteur, A. Comptes et bilans recevables, \$3,345.44. Ce qui sera vendu en bloc suivant liste, à tant dans la plaquette. La liste de ces comptes et bilans est visible à l'adresse ci-dessous de 9 a. m. à 5.30 p. m. Conditions de paiements: argent comptant. Louis D. Hudon, syndic.

PEAUX VERTES

(Cours fournis par Ovide Godin, 143 rue Grant, Québec.) Ces prix sont F. O. B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées, sans sel, payées suivant leur valeur.

Peaux de boeufs, saïles 6-12c la livre. 15 à 50 lbs, moins 2 lbs chaque peau. Toutes les peaux de 52 lbs et plus, sont acceptées pour des peaux de

A Nos Abonnés

Si vous changez de domicile, prière d'aviser immédiatement notre DEPARTEMENT de DISTRIBUTION afin de vous assurer un service régulier après le 1er MAI.

Tel: 2-6412 Adresse Actuelle

M. : APRES LE 1er MAI

L'EVENEMENT, 30 De la Fabrique, Québec, Qué.

Par Edgar Rice Burroughs

(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.)



Sott que la bête fut entraînée par son élan ou qu'elle vit une occasion de s'enfuir, toujours est-il qu'elle s'élança dans le corridor pour tomber au beau milieu des guerriers d'Op'ar. Rapide comme l'éclair, Tarzan ferma la porte derrière le lion.

Les hurlements des guerriers, mêlés aux rugissements de la bête s'élevèrent rapidement; un sourire apparut sur les lèvres de Tarzan. Un instant plus tard un affreux cri d'agonie annonça à Tarzan qu'au moins un des guerriers avait été victime de la colère de Numa.

LE DOMAINE FORESTIER DE LA PROVINCE DE QUEBEC N'EST PAS HYPOTHEQUE, DECLARE TASCHEREAU

(Suite de la page 3)

Le Cour d'Appel, le 14 mai 1934, a déclaré en 1906 que le titre du concessionnaire lui permettant de couper du bois était un véritable droit de propriété.

Présidence de l'hon. M. T.-D. Bouchard.

M. Maurice Duplessis (Chef de l'Opposition) prend la parole.

M. Maurice DUPLESSIS. — "Les citoyens du Cap de la Madeleine ont attiré mon attention sur un fait, il y a dans leur localité un moulin qui est fermé depuis deux ans. Le député de Beauce, M. Edouard Lacroix, aurait fait des offres pour acheter le moulin, mais ses offres ont été refusées. Est-ce que l'hon. Premier Ministre a une déclaration à faire à ce sujet?"

M. TASCHEREAU. — "Je ne suis pas au courant. Je crois que vous êtes le seul à en avoir entendu parler."

M. DUPLESSIS. — "Ce n'est pas la première fois que l'opposition renseigne le gouvernement. On a refusé d'imposer des conditions inacceptables."

La Chambre en comité plénier (M. le Vice-Président Irénée Vautrin au fauteuil) étudie le projet modifiant la loi concernant les compagnies de cimenterie.

L'hon. M. DAVID. — "C'est pour écarter de la taxe des compagnies de cimenterie qui n'ont pas de capital."

M. DUPLESSIS. — "Est-ce qu'il y a des compagnies de cimenterie qui paient des dividendes?"

L'hon. M. DAVID. — "Oui."

M. DUPLESSIS. — "En temps d'élections (rires)."

Projet adopté.

L'hon. M. C.-J. Arcand (Travail) propose la 2e lecture de son projet amendement de la loi des syndicats professionnels.

M. DUPLESSIS. — "Explication."

L'hon. M. ARCAD. — "Le projet a pour but d'assurer la distribution des fonds accumulés des syndicats professionnels lorsque ces derniers sont appelés à disparaître."

M. Pierre BERTRAND. — "Il sera inutile de distribuer les fonds d'une union soustraite par des ouvriers à d'autres ouvriers."

L'hon. M. ARCAD. — "Les fonds seront distribués à l'union centrale qui en fera bénéficier tous les membres."

Projet adopté sur division.

L'hon. M. Honoré Mercier (Terres et Forêts) propose la 2e lecture de son projet de loi pour prévoir la permanence des droits de coupe de bois et l'enregistrement de certains actes s'y rattachant.

La deuxième lecture, mise aux voix, est adoptée par 47 à 7.

La Chambre en comité plénier (M. Irénée Vautrin, puis M. P.-E. Côté au fauteuil) étudie le projet de l'hon. M. Mercier.

M. DUPLESSIS. — "Y a-t-il des changements importants faits à la loi des Terres par ce projet?"

L'hon. M. MERCIER. — "Il y a peu de changements importants mais je vais les signaler à mon honorable ami."

Le ministre des Terres et Forêts signale les changements en question.

M. DUPLESSIS. — "L'hon. ministre des Terres peut-il me citer une loi des Terres depuis la Confédération dans laquelle il soit question d'hypothèque?"

L'hon. M. MERCIER. — "Non, mais de tout temps les compagnies ont hypothéqué leurs concessions forestières."

M. DUPLESSIS. — "Depuis la Confédération, il n'a jamais été question d'hypothèque des Terres de la Couronne. Voilà pourquoi l'hon. ministre des Terres présente cette loi cette année. Et, je vais le dire tout de suite, il n'a jamais été question d'hypothèque sur le projet de loi que j'ai l'honneur de présenter."

M. DUPLESSIS. — "L'hon. ministre des Terres peut-il me citer une loi des Terres depuis la Confédération dans laquelle il soit question d'hypothèque?"

L'hon. M. MERCIER. — "Non, mais de tout temps les compagnies ont hypothéqué leurs concessions forestières."

M. DUPLESSIS. — "Depuis la Confédération, il n'a jamais été question d'hypothèque des Terres de la Couronne. Voilà pourquoi l'hon. ministre des Terres présente cette loi cette année. Et, je vais le dire tout de suite, il n'a jamais été question d'hypothèque sur le projet de loi que j'ai l'honneur de présenter."

M. DUPLESSIS. — "L'hon. ministre des Terres peut-il me citer une loi des Terres depuis la Confédération dans laquelle il soit question d'hypothèque?"

L'hon. M. MERCIER. — "Non, mais de tout temps les compagnies ont hypothéqué leurs concessions forestières."

M. DUPLESSIS. — "Depuis la Confédération, il n'a jamais été question d'hypothèque des Terres de la Couronne. Voilà pourquoi l'hon. ministre des Terres présente cette loi cette année. Et, je vais le dire tout de suite, il n'a jamais été question d'hypothèque sur le projet de loi que j'ai l'honneur de présenter."

M. DUPLESSIS. — "L'hon. ministre des Terres peut-il me citer une loi des Terres depuis la Confédération dans laquelle il soit question d'hypothèque?"

L'hon. M. MERCIER. — "Non, mais de tout temps les compagnies ont hypothéqué leurs concessions forestières."

M. DUPLESSIS. — "Depuis la Confédération, il n'a jamais été question d'hypothèque des Terres de la Couronne. Voilà pourquoi l'hon. ministre des Terres présente cette loi cette année. Et, je vais le dire tout de suite, il n'a jamais été question d'hypothèque sur le projet de loi que j'ai l'honneur de présenter."

M. DUPLESSIS. — "L'hon. ministre des Terres peut-il me citer une loi des Terres depuis la Confédération dans laquelle il soit question d'hypothèque?"

L'hon. M. MERCIER. — "Non, mais de tout temps les compagnies ont hypothéqué leurs concessions forestières."

M. DUPLESSIS. — "Depuis la Confédération, il n'a jamais été question d'hypothèque des Terres de la Couronne. Voilà pourquoi l'hon. ministre des Terres présente cette loi cette année. Et, je vais le dire tout de suite, il n'a jamais été question d'hypothèque sur le projet de loi que j'ai l'honneur de présenter."

M. DUPLESSIS. — "L'hon. ministre des Terres peut-il me citer une loi des Terres depuis la Confédération dans laquelle il soit question d'hypothèque?"

L'hon. M. MERCIER. — "Non, mais de tout temps les compagnies ont hypothéqué leurs concessions forestières."

M. DUPLESSIS. — "Depuis la Confédération, il n'a jamais été question d'hypothèque des Terres de la Couronne. Voilà pourquoi l'hon. ministre des Terres présente cette loi cette année. Et, je vais le dire tout de suite, il n'a jamais été question d'hypothèque sur le projet de loi que j'ai l'honneur de présenter."

M. DUPLESSIS. — "L'hon. ministre des Terres peut-il me citer une loi des Terres depuis la Confédération dans laquelle il soit question d'hypothèque?"

L'hon. M. MERCIER. — "Non, mais de tout temps les compagnies ont hypothéqué leurs concessions forestières."

M. DUPLESSIS. — "Depuis la Confédération, il n'a jamais été question d'hypothèque des Terres de la Couronne. Voilà pourquoi l'hon. ministre des Terres présente cette loi cette année. Et, je vais le dire tout de suite, il n'a jamais été question d'hypothèque sur le projet de loi que j'ai l'honneur de présenter."

M. DUPLESSIS. — "L'hon. ministre des Terres peut-il me citer une loi des Terres depuis la Confédération dans laquelle il soit question d'hypothèque?"

L'hon. M. MERCIER. — "Non, mais de tout temps les compagnies ont hypothéqué leurs concessions forestières."

M. DUPLESSIS. — "Depuis la Confédération, il n'a jamais été question d'hypothèque des Terres de la Couronne. Voilà pourquoi l'hon. ministre des Terres présente cette loi cette année. Et, je vais le dire tout de suite, il n'a jamais été question d'hypothèque sur le projet de loi que j'ai l'honneur de présenter."

M. DUPLESSIS. — "L'hon. ministre des Terres peut-il me citer une loi des Terres depuis la Confédération dans laquelle il soit question d'hypothèque?"

L'hon. M. MERCIER. — "Non, mais de tout temps les compagnies ont hypothéqué leurs concessions forestières."

M. DUPLESSIS. — "Depuis la Confédération, il n'a jamais été question d'hypothèque des Terres de la Couronne. Voilà pourquoi l'hon. ministre des Terres présente cette loi cette année. Et, je vais le dire tout de suite, il n'a jamais été question d'hypothèque sur le projet de loi que j'ai l'honneur de présenter."

M. DUPLESSIS. — "L'hon. ministre des Terres peut-il me citer une loi des Terres depuis la Confédération dans laquelle il soit question d'hypothèque?"

L'hon. M. MERCIER. — "Non, mais de tout temps les compagnies ont hypothéqué leurs concessions forestières."

M. DUPLESSIS. — "Depuis la Confédération, il n'a jamais été question d'hypothèque des Terres de la Couronne. Voilà pourquoi l'hon. ministre des Terres présente cette loi cette année. Et, je vais le dire tout de suite, il n'a jamais été question d'hypothèque sur le projet de loi que j'ai l'honneur de présenter."

M. DUPLESSIS. — "L'hon. ministre des Terres peut-il me citer une loi des Terres depuis la Confédération dans laquelle il soit question d'hypothèque?"

L'hon. M. MERCIER. — "Non, mais de tout temps les compagnies ont hypothéqué leurs concessions forestières."

M. DUPLESSIS. — "Depuis la Confédération, il n'a jamais été question d'hypothèque des Terres de la Couronne. Voilà pourquoi l'hon. ministre des Terres présente cette loi cette année. Et, je vais le dire tout de suite, il n'a jamais été question d'hypothèque sur le projet de loi que j'ai l'honneur de présenter."

de ce droit mais le concessionnaire. Le Cour d'Appel, le 14 mai 1934, a déclaré en 1906 que le titre du concessionnaire lui permettant de couper du bois était un véritable droit de propriété.

Par conséquent, concessionnaire a droit d'hypothéquer son droit de coupe. Cette décision a été rendue avant l'amendement du code civil de 1912. Lorsque la Législature a décrété en 1912 que le droit de coupe était un droit immobilier, elle n'a fait que confirmer un droit qui existait. En ce qui concerne la colonisation, l'hon. ministre a dit qu'il amendait son projet pour qu'il n'affecte pas la loi de colonisation. J'ai cru que ce n'était pas nécessaire mais l'amendement rassurera tous ceux qui peuvent avoir des craintes. Le jugement de la Cour d'Appel, j'ai pu le voir, rendu par l'hon. juge H.-G. Carroll et il déclare que le droit de coupe est susceptible d'hypothèque."

M. DUPLESSIS. — "Susceptible! L'hon. ministre est susceptible d'amélioration dans cette interprétation."

L'hon. M. PERRAULT. — "Mon honorable ami le Chef de l'Opposition l'est aussi, susceptible d'amélioration dans ses interprétations de textes de loi. Il nous prêche la perfection mais nous sommes tous susceptibles de perfection (rires et appl.). Je soumetts à la Chambre que le projet n'a d'autre effet que de prévoir l'enregistrement de l'hypothèque au bureau d'enregistrement et au ministère des Terres et Forêts. Je soumetts de plus qu'il n'accroît le nouveau droit au concessionnaire."

M. DUPLESSIS. — "Il ne peut être question d'enregistrement s'il n'y a pas d'hypothèque."

L'hon. M. PERRAULT. — "Mon honorable ami n'est pas sérieux."

M. DUPLESSIS. — "Certainement que le suis sérieux."

L'hon. M. PERRAULT. — "Mon honorable ami le Chef de l'Opposition croit qu'il n'y a pas d'hypothèque sur les droits de coupe et nous prétendons le contraire mais nous nous basons sur la loi commune."

M. DUPLESSIS. — "Si le gouvernement croit que l'hypothèque existait avant ce projet, pourquoi le mentionne-t-il dans le projet?"

L'hon. M. PERRAULT. — "Mon honorable ami ne peut prétendre sérieusement que le projet que nous soumetts donne au concessionnaire un droit d'hypothéquer ses droits de coupe qu'il ne possède pas."

M. DUPLESSIS. — "Oui, je prétends qu'il accorde au concessionnaire une hypothèque sur le domaine forestier."

L'hon. M. PERRAULT. — "Je serais heureux de plaider cela devant n'importe quel tribunal avec mon honorable ami" (appl. à droite).

M. DUPLESSIS. — "L'hon. ministre a fait un plaidoyer plus habile encore que celui de l'autre jour. L'hon. ministre des Terres n'a pas été question d'hypothéquer les terres de la Couronne depuis la Confédération et ce projet donne aux concessionnaires forestiers le droit d'hypothéquer les propriétés de la Couronne. L'hon. ministre dit que le projet de loi n'a rien de nouveau. Mais un col à besoin de bois sur son lot! La colonisation sera gravement affectée par cette loi qui devrait être rejetée."

L'hon. M. L.-A. Taschereau (Premier Ministre) prend la parole.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "M. le Président, il y a un excellent projet de loi qui a été présenté à la Chambre de Québec, qui a été publié par M. Jean Bouffard, ancien avocat-conseil du ministère des Terres et Forêts, et éclairera la Chambre sur le sujet que nous discutons. M. Bouffard dit ceci dans son livre: 'On confond souvent les droits de coupe de bois, c'est-à-dire la licence de coupe de bois, avec le droit de coupe de bois, c'est-à-dire le droit de coupe de bois qui est un véritable droit de propriété. La Législature de Québec est plus large que cela.'"

M. Laurent BARRE. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Je dois dire que ce projet est un véritable chef-d'œuvre. Il y a eu deux fois un projet de loi qui n'a pas été adopté. C'est pas la même chose que le cas qui nous occupe et je ne vois pas pourquoi la Législature serait une machine à débaucher les gens."

qu'il faut éviter les trop longues formalités aux concessionnaires.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Quelle est la compagnie qui va venir dans la province de Québec construire des moulins de huit à dix millions de dollars si son droit de coupe n'a pas un caractère de permanence et si on ne lui évite pas des formalités utiles. Dans Ontario, on accorde des concessions pour 21 ans, avec le privilège de renouveler. Dans Québec, tous les ans il y a des formalités et remises. Ce sont ces formalités inutiles que nous voulons éviter."

Et le Premier Ministre conclut.

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Il y a une chose sur laquelle je veux vous nous insister. C'est que l'hon. Chef de l'Opposition et les 'bons journaux' n'ont pas le droit de dire que le domaine forestier de la province est hypothéqué. La preuve c'est que depuis la Confédération, malgré les concessions de droits de coupe qui ont été faites, pas un arbre, pas un acre de terre n'a été vendu par le shérif. Lorsque un concessionnaire est devenu incapable de continuer son exploitation forestière, ses droits de coupe ont été transportés à un fiduciaire. C'est le cas de la compagnie Price Brothers, qui a été liquidée. Dans cette discussion, je ne m'accorde pas avec mon honorable ami le Chef de l'Opposition mais je lui concède qu'il a une merveilleuse imagination" (appl. à droite).

M. DUPLESSIS. — "M. le Président, il y a contradiction entre les discours des membres du gouvernement. Je persiste à prétendre que ce projet ne devrait pas être adopté parce qu'il sacrifie le patrimoine national et constitue une entrave à la colonisation. Le doute que l'hon. Premier Ministre prétend nous enlever, je ne puis pas le lui ôter. Depuis quand l'hypothèque existait-elle sur ces terres?"

L'hon. M. MERCIER. — "C'est bien la manière de procéder de mon honorable ami. Il attaque et lorsqu'on lui répond il pose une nouvelle question pour prolonger la discussion. On le lui a dit cet après-midi, nous avons autant à cœur que lui l'avenir de la colonisation. Toutes les semaines, nous transportons quantité de lots au département de la Colonisation. Je l'ai dit l'autre jour, nous sommes prêts à mettre dans la loi tous les amendements nécessaires à chasser tout doute en ce qui concerne la protection de la colonisation. Tout ce que nous voulons par ce projet, c'est d'éviter aux concessionnaires l'obligation de faire chaque année l'enregistrement de leurs hypothèques sur les droits de coupe. C'est tout et il n'y a pas d'autre chose dans la loi. Je ne sais pas si je peux ajouter quelque chose. Je répète que nous sommes prêts à assurer toute la protection possible à la colonisation."

M. DUPLESSIS. — "Même si le gouvernement a reçu 100 millions de revenus et si, comme dit mon honorable ami, les moulins représentent une valeur de 200 millions de dollars, le reste que les hypothèques sont au montant de 480 millions. La colonisation souffrira de cela. L'hon. ministre dit qu'on a accordé des droits de chasse et de pêche. Oui, souvent aux mêmes gens qui chassent la protection de la colonisation."

L'hon. M. MERCIER. — "Ce n'est ni exact ni juste."

M. DUPLESSIS. — "Je demande de nouveau au gouvernement de retirer cette loi, même si le parti dont je suis le chef doit en retirer des bénéfices. Je ne veux pas me faire de la capitale politique avec ce

LES PRODUITS DE BEAUTE

Le très grand nombre des marques qui existent et se créent, les multiples suggestions auxquelles les femmes sont soumises...

Mélanges et essais Un premier et essentiel principe à observer: de ne pas faire d'essais ni de mélanges de produits. Votre épiderme est comme votre estomac: il ne faut pas le "gaver" d'une nourriture disparates, lourde, contradictoire.

Sur la foi d'un conseil ou d'une annonce, vous essayez un produit: faites cette tentative loyalement: n'usez que du produit pendant un certain temps et faites-le selon les instructions qui accompagnent la préparation.

Le pire traitement dont puisse souffrir un épiderme, c'est celui qui consiste à faire le "cobbay" d'expérience — comme on dit dans les laboratoires de science — c'est-à-dire à recevoir successivement tous les produits les uns après les autres dans le même instant.

Parmi les préparations de luxe, d'une qualité supérieure, d'une réputation et d'une fabrication irréprochables, il en est qui tiennent leur composition de matières naturelles, telles que les fruits, les sucs de plantes ou de fleurs, la graisse animale ou végétale raffinée...

Le miel, le citron, le concombre, la laitue, la lanoline (graisse purifiée de mouton), la moelle de boeur, voilà de quoi vous soigner et vous embellir! Mais il faut que vos matières vivantes soient traitées avec art et conscience. C'est tout le secret des grandes marques de beauté.

Le second principe, non moins important, consiste à ne choisir que des produits réputés loyalement expérimentés et de premier choix. Une marque trop nouvelle et trop bon marché ne saurait être parfaite. Il est commercialement impossible de livrer au public un produit de grande valeur pour un prix dérisoire.

Si Vous Voulez Un soulagement extra-rapide demandez et ayez ASPIRINE

Tablets ASPIRINE Genuine MARQUE ENREGISTREE A cause d'un unique procédé de fabrication, les Pastilles d'Aspirine sont faites de manière à ce qu'elles se désagrègent ou se dissolvent instantanément, quand vous les prenez. Elles commencent à opérer instantanément. Quelques minutes après avoir été avalées, elles commencent à arrêter un gros mal de tête, la névralgie, la névrite ou les douleurs rhumatismales.

et trop précieux dans ce domaine — dangereux — des soins de beauté. Autant une crème excellente peut être bienfaisante, autant une crème douteuse peut amener de débâcles: un très grand nombre de maladies de la peau, notamment l'herpès, l'acné, les pores dilatés, l'épaississement de l'épiderme — pour ne citer que les moindres maux — sont imputables à l'emploi de mauvais produits.

ST-BRUNO, LAC ST-JEAN NAISSANCES. — M. et Mme Léonidas Fortin (née Laurette Desrosiers) ont annoncé la naissance d'une fille qui a été baptisée le 10 mars sous les prénoms de Marie-Paula-Gérardine Desrosiers.

— M. et Mme Thomas Louis Boudreau (née Simone Desbiens) ont annoncé la naissance d'une fille qui a été baptisée le 16 mars sous les prénoms de Marie Madeleine-Octavie.

— Mlle Armande Martel, institutrice, est allée à Jonquières, visiter son père, M. Thomas Martel, SEPTUAGENAIRE. — Le 15 mars, a été inhumée Marie-Bernadette-Rosaria, âgée de 1 mois, fille de M. et Mme Désiré Gagné, née Léda Perron.

— M. et Mme Charles-Alphonse Desbiens, (née Jeannette Tremblay) ont annoncé la naissance d'un fils qui a été baptisé le 25 mars, sous les prénoms de Joseph-Charles-Gaston, Bernard.

— M. et Mme Charles-Henri Pearson, de St-Jean l'Évangéliste, sont venus à St-Bruno.

— M. et Mme Charles-Henri Pearson, de St-Jean l'Évangéliste, sont venus à St-Bruno.

LES ENCHERES MARCEAU 12 RUE ST-JOSEPH TEL. 5301

LUXE ÉCONOMIE La Lavande de Yardley sous ses multiples formes est l'odeur que choisit le monde élégant encore que le coût en soit étonnamment bas — pour en goûter quotidiennement les charmes. Le Savon "Old English" Yardley, parfumé à la lavande, dure beaucoup plus longtemps que les savons ordinaires de moins bonne fabrication...

LAVANDE de YARDLEY LONDRES-TORONTO-NEW-YORK-PARIS

ST-OCTAVE DE METIS Décès. — Le 18 mars est décédé, après une courte maladie, M. Jean-Marie Fortin, fils de M. et Mme Alphonse Fortin, à l'âge de 13 ans.

ST-EDOUARD DECES. — Mercredi le 14 mars ont eu lieu les funérailles de M. Honoré Castonguay, décédé le 11, à l'âge de 32 ans.

EAST ANGLUS Communion. — Dernièrement, avait lieu, en notre église St-Louis de Westbury, la communion des petits-enfants. Ce fut une belle fête pour eux et leurs parents en ce beau village où ils acquiescent en leur cœur, pour la première fois, Jésus-Christ. Les petites communions étaient: Mlle Gabrielle Besson, Ghislaine Besudon, Marcelle Campagna, Marielle Corriveau, Madeleine Desrosiers, Cécile Desrosiers, Yolande Dussault, N. Chaplain, Thérèse Fournier, Florence Poirier, Simon Poirier, Marie-Jeanne Gosselin, Carmen Gagné, Yolande Godbout, Rita Grand, Yolande Hall, Georges Lachance, Lucille Lachance, Thérèse Leclerc, Jacqueline Moisan, Rollande Moore, J.-R. Roy, Thérèse Rioux, Armande St-Jean, Emilienne Thibierge, Gertrude Rousseau, Adrienne Gauthier, Claire Roberte, Gisèle Drouin, Yolande Labarre, Yvette Geoffroy, Hélène Bergeron, Émémentine Daligé, Rollande Martin, Marcelle Nadeau, Jeanne-d'Arc Martin, Carmen Nadeau, B. Willard, Minnie King, Françoise Lamontagne, Marie-Josée Bisset, Claude Aubin, Gérard Bernier, Roland Trépanier, Léopold Bourque, Lucien Lévesque, Léon Champigny, Raymond Coulombe, N. Deschamps, Claude Fournais, Roger Gosselin, Gaston Gagnon, P. Gagnon, Adéon Grenier, Robert Leplat, Georges Lachance, Léopold Martin, Fernand Olivier, Raymond Pomerleau, Gaston Pomerleau, Raoul Paré, Raymond Roy, Jean-Marie Roy, Charles Savard, Robert Tardif, Benoit Thibault, Eugène Thibault et Fernand Tardif.

LA CUISON PAR LE GAZ EST PLUS RAPIDE Le gaz est le combustible le plus rapide pour la cuisson, et avec le poêle à gaz moderne automatique et amélioré, il n'y a pas même le retard occasionné par l'obligation de presser un bouton ou de froter une allumette.

QUEBEC POWER COMPANY

ST-OCTAVE DE METIS Décès. — Le 18 mars est décédé, après une courte maladie, M. Jean-Marie Fortin, fils de M. et Mme Alphonse Fortin, à l'âge de 13 ans.

STE-FLAVIE Baptemes. — M. et Mme Albert Desrosiers font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie, Jeannette, Dorothy, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Lebrun.

— M. et Mme Alphonse Ross sont les nouveaux parents d'un fils, baptisé sous les prénoms de Georges, Henri, Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Bte Deschamps, oncle et tante de l'enfant.

— M. et Mme Alphonse Ross sont les nouveaux parents d'un fils, baptisé sous les prénoms de Georges, Henri, Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Bte Deschamps, oncle et tante de l'enfant.

— M. et Mme Alphonse Ross sont les nouveaux parents d'un fils, baptisé sous les prénoms de Georges, Henri, Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Bte Deschamps, oncle et tante de l'enfant.

— M. et Mme Alphonse Ross sont les nouveaux parents d'un fils, baptisé sous les prénoms de Georges, Henri, Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Bte Deschamps, oncle et tante de l'enfant.

QUAND DES PARENTS VOUS ARRIVENT... QUE VOTRE MARI EST EN VOYAGE... ET QUE VOUS TROUVEZ LA CORVÉE TROP LOURDE... Appelez-le par téléphone interurbain. C'est le moyen le plus rapide dans un cas d'urgence.



LA CUISON PAR LE GAZ EST PLUS RAPIDE Le gaz est le combustible le plus rapide pour la cuisson, et avec le poêle à gaz moderne automatique et amélioré, il n'y a pas même le retard occasionné par l'obligation de presser un bouton ou de froter une allumette.

Chaque brûleur s'allume automatiquement! Pleine vitesse instantanément... à portée du bout du doigt; un poêle à gaz qui ménage du temps à toute cuisinière.

— Mlle Marie Thibault est de retour d'une promenade chez sa sœur Mme Ernest Gagné, de St-Anaclet.

— Mlle Marie Thibault est de retour d'une promenade chez sa sœur Mme Ernest Gagné, de St-Anaclet.

— Mlle Marie Thibault est de retour d'une promenade chez sa sœur Mme Ernest Gagné, de St-Anaclet.

M. L. BELCOURT Gérant



M. L. BELCOURT Gérant

Le 57th Battery recevra les Israélites montréalais ce soir au "Y"

Avec seulement un déficit d'un point les Artilleurs sont favoris pour gagner

Le Y. M. H. A. n'ayant réussi à battre le 57th Battery que par 22 à 21, à Montréal, les Artilleurs du colonel J. V. Boswell auront une tâche relativement facile, ce soir, lorsqu'ils joueront la seconde et dernière partie de leur série contre les Israélites, sur leur plancher, au Y. M. C. A. — Le total des points des deux joutes décidera de la ronde. — Le vainqueur aura décroché le championnat intermédiaire provincial.

ON ANTICIPE UNE SALLE COMBLE

La dernière partie de la série pour le championnat intermédiaire provincial de la balle au panier, entre le Y. M. H. A. de Montréal et le 57th Battery, de Québec, sera disputée ce soir, sur le plancher du Y. M. C. A., rue St-Jean, devant une salle comble que l'on est en droit d'anticiper. Les Israélites montréalais n'ont gagné la première partie, chez eux, que par la maigre marge d'un point, le score ayant été de 22 à 21. La Presse Canadienne, qui est reconnue par l'impartialité de ses nouvelles, nous informe hier, dans le compte-rendu de la partie, jouée à Montréal, que l'arbitre fut assez vertement critiqué parce qu'il donna certaines punitions à des joueurs du 57th Battery, qui n'étaient nullement justifiées. Si en dépit de cela, les hommes de Tom Vézina et de Gerry Murphy ont réussi à tenir les Israélites de si belle façon, il n'est pas osé de pronostiquer qu'ils gagneront ce soir, représentant une seconde fois le championnat intermédiaire provincial et se qualifiant par le fait même pour représenter la province dans la série interprovinciale pour le championnat canadien. La partie commencera à neuf heures précises. Elle sera précédée d'une joute d'exhibition entre deux clubs locaux: Voici quel sera l'alignement des deux équipes.

57th Battery	Centres	Y. M. H. A.
Walker		Ulrich
Scott		Ziff
Mills	Ava nts	Gold
Hughes		Ridhman
Amy		Goodman
Carrier		Rabin
Wright		
Duggan	défenses	Rosenthal
Phillips		Schnaiberg
McTeer		Silver

Il ne fait aucun doute que Jerry Wright verra avec plaisir son "ami" Silver le retrouver ce soir sur le plancher du "Y". L'événement souhainé aux Artilleurs les meilleurs succès possibles.

LA TROISIEME RONDE DE LA SERIE INDEPENDANTE

Après la partie Silver Granite vs Boulangerie Huard, Wilfrid Thi-bault, organisateur de la série indépendante de hockey, a procédé au tirage pour la troisième ronde, en présence des représentants des clubs survivants. Voici quel en fut le résultat:

Boulangerie Huard vs Charles La-france.

Taverne Bélanger vs Jeune Royal.

Côté & Frère vs J.-A. Mathieu.

Gagnant Royal 22ème-Lauxon vs Chronicle-Telegraph.

Federal Oil vs A. S. des E. C.

Le Café Laval n'ayant pas été tiré, passera dans la quatrième ronde sans jouer.

CE SOIR

7.45—Charles Lafrance vs Boulan-gerie Huard.

9.15—Taverne Bélanger vs Jeune Royal.

H. MORENZ IRAIT AUX CHICAGO BLACK HAWKS

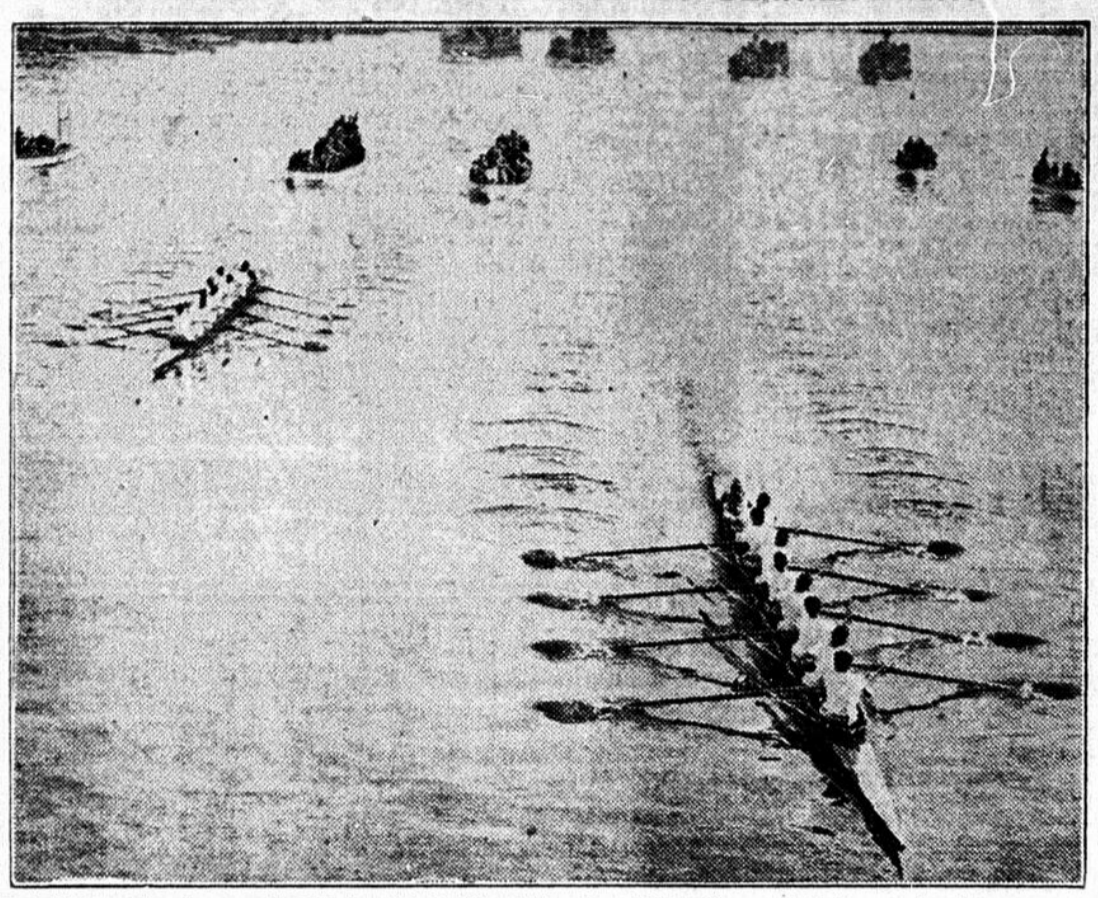
Montréal, 4. — (P.C.) Le sensationnel joueur de centre des Cana-diens de Montréal, Howie Morenz, portera peut-être la livrée des Chicago Black Hawks, l'hiver prochain. On a appris hier que le Major Fred-erick McLaughlin, propriétaire des Hawks, a demandé aux Canadiens de fixer un prix de vente au sujet de Morenz. Les officiels du club-ri-colore n'ont pas fait de commentaires à cette nouvelle. Les observateurs du hockey sont d'opinion que les Canadiens laisse-ront partir Morenz pour Chicago s'ils obtiennent en retour une forte somme d'argent et Harold "Mush" March, joueur d'aile droite, ou Paul Thompson, étoile de l'aile gauche. Le vétéran des Stratford, Ontario, joue avec les Canadiens depuis 1923. Cette année, Morenz n'a pas fourni une aussi brillante saison que les années passées: il ne put jouer pendant plusieurs semaines à cause d'une blessure à une cheville et termina la saison en se brisant le pouce de la main droite lors de la dernière rencontre de détail des "Flying French-men" et des Black Hawks. Le "métier" comme on se plaît à l'appeler, n'a pas encore ter-miné sa carrière, loin de là, et il compte figurer avec avantage dans la N. H. L., pendant plusieurs autres saisons.

"MYSTERY OF MR. X" AU CAPITOL



IVAN SIMPSON, ROBERT MONTGOMERY, FORRESTER HARVEY dans une scène de "Mystery of Mr. X", qui passera au Capitol aujourd'hui et demain.

CAMBRIDGE BRISE DEUX RECORDS DERNIEREMENT



Quand l'équipe de rameurs de l'Université de Cambridge franchit la ligne d'arrivée quatre longueurs en avant d'Oxford, il y a quelque temps, dans la classique de la Tamise, elle venait d'établir deux nouveaux records pour cette célèbre course. D'abord, Cambridge remporta la victoire onze fois consécutives et ensuite il couvrit la distance de quatre milles et quart en 18 minutes et 2 secondes, soit 26 secondes de moins que la marque précédente. Dans la vignette ci-haut, on voit les rameurs de Cambridge passant près du pont d'Hammerstein, deux longueurs en avant d'Oxford.

Au sujet de la bataille entre Lamothe et Formosa, le 16

Kid Formosa, ancien champion poids-mouche de l'île de Mal-te, qui réside à Montréal depuis plusieurs années, ren-contrera Aurélien Lamothe dans deux semaines. — La bataille, de dix rondes, sera l'attraction principale d'un autre programme de Francoeur. — Le gagnant sera de-connu comme champion poids-mouche du Canada.

CE QUE NOUS ENTENDONS FAIRE ET DIRE

(PAR LIONEL LEBEL)

Le promoteur Hughes Francoeur nous a informés, ces jours-ci, que le combat entre Carlo "Kid" Formosa, le pugiliste montréalais d'ex-traction maltaise, et Aurélien Lamothe, de Québec, pour le championnat poids-mouche du Canada, aura lieu sous ses auspices le lundi, 16 avril prochain.

Nous voulons immédiatement dire aux amateurs ce que nous pensons de ce match, et de quelle façon nous nous comporterons vis-à-vis le pro-moteur, dans les circonstances.

Formosa, paraît-il, a été recom-mandé par un officier très en vue de la commission de boxe de Mon-t-réal, et la fédération canadienne de la boxe a officiellement sanctionné le match, pourvu que le vainqueur accepte de rencontrer un aspirant éventuel, venant de l'ouest canadien, qui n'aurait pas eu le temps de re-mettre son défi entre les mains de ladite fédération, avant la tenue du match de championnat.

Depuis plusieurs jours, la rumeur circule librement dans le public, et spécialement dans les cercles locaux de la boxe, que Formosa serait quel-que chose comme un pugiliste qui aurait accroché les gants depuis quatre ans, et qu'il ne serait qu'une cible parfaite facile pour Lamothe.

Une rumeur est toujours une ru-meur, et nous voulons bien en ten-ir compte. Avant de faire aucune publicité autour de ce match, voi-ci ce que nous demandons au pro-moteur Francoeur:

1—Avez-vous le record de Formosa?

2—Combien de fois s'est-il battu depuis quatre ans?

3—Est-il assez bon pour justifier sa présence dans un combat pour le championnat poids-mouche du Canada?

4—A quand remonte sa dernière bataille, et contre qui s'est-il bat-tu?

x x x

Les pages sportives de L'Événement sont ouvertes à tous les pro-moteurs, pourvu qu'ils veuillent présenter des spectacles honnêtes aux amateurs.

Nous comprenons que M. Fran-coeur ne connaît peut-être pas For-mosa lui-même, et qu'il a accepté de bacier le match sur la foi de re-commandations qui lui viennent pourtant de haut. En nous enqué-rant sur la valeur réelle de Formosa, nous voulons non seulement protéger le public, en lui représentant des renseignements rigoureusement exacts, mais aussi protéger le pro-moteur.

Nous prions M. Francoeur de ne pas nous en vouloir.

UNE VICTOIRE CE SOIR DONNERAIT AUX REDS LE TROPHÉE H ENRI FONTAINE

Providence, 4. — (Presse Associée) Les Rhode Island Reds, qui ont remporté deux victoires consécutives sur les Boston Cubs, par des scores de 4-1 et 4-3, dans la série finale pour le championnat de la ligue Cana-dienne-Américaine, et le trophée of-fert lors de la fondation de la ligue, par feu Henri Fontaine, de Québec, joueront la troisième partie de leur série, ici ce soir, contre les hommes de Lionel Hitchman. Les Reds entreront sur la glace fortement favoris pour décrocher le championnat en trois parties. Si Boston gagne ce soir, une quatrième partie sera jouée au Boston Garden demain soir. Si une cinquième ren-contre était nécessaire, elle aurait lieu ici dimanche prochain. Paterson, Filmore, Harnot et Weir, quatre avant des Cubs, n'ont pas pris part à la pratique d'hier. Il se peut que Myles Lane remplace Bert McInenly sur la défense, et que celui-ci soit envoyé sur les avants.

BARBENOIRE LE PIRATE



"Voici", dit à minuit le charpentier Tom Coak-ley à Hands, "je réunis ces poutres pour en faire un radeau sur lequel nous espérons atteindre le rivage. Avec un peu d'aide, il me sera possible de les attacher ensemble et de mettre cette pla-te-forme à la mer..."

Fort William est favori pour gagner la coupe Allan ce soir

Bert Connolly, l'un des meilleurs avants du Moncton, qui s'est fait fracturer le nez au cours de la partie de lundi, ne pourra vraisemblablement prendre part à la partie dé-cisive contre Fort William, ce soir. — Les Blues, en rais-on d'un fort avantage dans le poids, sur les Hawks, et du brillant Gordon Haquoil, devant leurs filets, sont favoris pour décrocher les honneurs de la partie.

MONTE MUCKLE REMPLACERA CONNOLLY

Toronto, 4. — (P.C.) Les Moncton Hawks devront jouer ce soir privés des services de Bert Connolly, l'un des brillants ailiers de leurs lignes d'attaque. Ils rencontreront le Fort William dans la partie décisive de la Série Allan. Connolly s'est fait fracturer le nez lors de la joute de lundi soir. On fera donc quelques chan-gements sur les lignes du Moncton pour faire une place à Monty Muckle, à moins que par chance Connolly puisse s'aligner avec son club. Muckle, ancien joueur de Winnipeg, a joué régulièrement la saison der-nière, mais on l'a peu employé cet hiver: c'est une aile droite. La pesante équipe des Provinces Maritimes espère bien remporter les honneurs de la série. Elle entrera dans la lutte, ce soir, avec la faveur des parieurs, que Connolly joue ou non. Les Hawks égaliseront les chances, lundi soir, en gagnant au score de 4 à 2. Fort William gagna la première rencontre au score de 3 à 2. Gordon Haquoil, l'un des meilleurs gardiens de buts du Dominion, cause beaucoup d'appréhension aux Hawks. Dans la première joute, Ha-quoil donna une sensationnelle exhibition dans la troisième période, pour conserver la victoire à son club. Il fut aussi brillant lundi soir, mais il fut débordé.

LE CONCOURS DE NATATION DU QUEBEC WINTER CLUB EST REMIS A VENDREDI

Contrairement à ce que nous avons déjà annoncé, le grand con-cours de natation du Québec, Win-ter Club aura lieu vendredi soir au lieu de ce soir. Cette remise a été faite dans le but de permettre à tous les membres de prendre part à ce concours. La direction anticipe une forte assistance à cette soirée sportive, car elle suscite beaucoup de com-mentaires. Les nageuses et les na-geurs subissent actuellement un en-traînement sérieux. Le numéro principal de la soirée sera sans contredit la course de 220 yards, contre libre, entre Yves St-Jacques et Jean Normandeau, car il existe une grande animosité entre ces deux athlètes quand il s'a-git de natation.

LE ZOUAVE

Quatre cent vingt personnes ont bénéficié de notre eueure de lundi. Cent soixante et quatorze prix ont été distribués parmi ces amis de notre club. Les organisatrices ont droit à des félicitations pour ce beau succès. Le comité remercie de tout coeur les donateurs de prix, qui ont répondu au-delà de toute espé-rance. L'esprit sportif est à la hausse heureusement. Les membres ont aussi été généreux et avec la coopération de tous, malgré les mul-tiples attractions de lundi soir, la

A L'ARENA DEMAIN

Le Jeune Windsor rencontrera la Parfumerie Grinard demain avan-t-midi à 9 heures, à l'Aréna, dans une joute d'exhibition.

LE EUCHRE DU NATIONAL

Le comité des dames qui s'occu-pent de l'organisation du eueure du club de baseball National se réuni-ra ce soir, à 8 heures, sous la pré-sidence de madame A. Gauvin, 66, rue D'Ardenne.

A LOS ANGELES

Deux jeunes québécois, Robert Pi-geon et Jean-Louis Vézina, ont l'in-tention de se rendre à Los Angeles à pied. Ces deux hardis marcheurs ont l'intention de partir le premier mai. Ils couvriront une distance de plus de 3,000 milles en passant par Montréal, Ottawa, Toronto, Détroit, Chicago, Kansas City, Salt Lake City, Colorado.

AU CARTIER

Un des meilleurs comédies de l'an-née, avec les initiales Stan Laurel et Oliver Hardy, sera présentée par le théâtre Cartier à ses nombreux habi-tuels, ce soir, à 8 heures. Elle est intitulée "Mystery of Mr. X".

AU CAPITOL

Un film passionnant d'un genre nou-veau sera présenté aujourd'hui, au Ca-pitol. Il s'agit d'un meurtre mystérieux et ce film, tourné par Metro-Goldwyn-Mayer, est intitulé "Mystery of Mr. X". Robert Montgomery a le rôle de Re-vel, un gentleman escroc. Elizabeth Allan a le premier rôle féminin. Elle est Jane, la fille du préfet de police de Scotland Yard.

Basé sur un roman intitulé "Mystery of the Dead Police" par Philip Mac-Donald, il est aussi passionnant sous forme de film. Ces deux hardis marcheurs de roman, ce qui n'est pas peu dire, Edgar Selwyn s'est surpassé dans la mise en scène.

Le film traite particulièrement des machinations du meurtrier "X", qui, chaque fois qu'il a un mauvais coup à faire en informe les journaux par carte postale, puis en rlv. Les policiers de Londres sont ses victimes et toutes les vastes ressources de Scotland Yard ne réussissent pas à opérer son arrestation.

Revel (Robert Montgomery) vole le fameux diamant Drayton, avec l'in-tention de faire soupçonner "X" du vol et de réclamer une récompense d'un compagnon d'assurance.

Il tombe amoureux de la fille du pré-fet de police, est reçu par son père et épouse une amie de son père, mais il se rend compte qu'il a été trompé et aventureux qui ajoute à l'in-térêt du film.

Lewis Stone est un limier de Scot-land Yard tandis que Henry Stephenson est le préfet de police. Ralph Forbes est excellent dans le rôle de rival de Revel auprès de Miss Allan.

Robbie Burns
FAMEUX VIEUX WHISKY

PRESENTE dans sa nouvelle bouteille en "flint glass" de cristal tres pur

-- vous révèle instantanément son contenu couleur d'or riche - distillé et mûri à perfection.

2.50 PINTe ORDINAIRE

1.35 FLACON DE 13 ONCES

Jamais si bon whisky pour le prix

Par Charles B. Driscoll



"Nous sommes à petite distance de l'île de Bar-benoire maintenant", expliqua-t-il, "et je con-nais bien cette partie de la mer. Nous pourrions longer les rives la nuit et nous caher au besoin. Nous rendrons l'embarcation confortable pour notre compagnie."

Chicago a défait Détroit 2-1 en 81 minutes et 10 secondes de jeu

Les Black Hawks ont gagné la première partie de la série finale pour la coupe Stanley grâce à leur solide mise en échec. — Conacher compta dans la première période, et Lewis égalisa pour Détroit, dans la troisième. — Une minute et dix secondes après l'ouverture de la seconde période de jeu supplémentaire, "Doc" Romnes passa à Thompson qui ne donna à Cude aucune chance de sauver. — 14,000 amateurs.

LA SECONDE DEMAIN SOIR A DETROIT

Olympia, Détroit, 4. — (Presse Canadienne). — Grâce à leur solide mise en échec, les Esperviers Noirs de Chicago ont remporté les honneurs de la première partie de la série finale pour la coupe Stanley, contre les Detroit Red Wings, par un score de 2 à 1, après 21 minutes et 10 secondes de jeu supplémentaire.

Paul Thompson, aller droit du Chicago, compta le point décisif sur le passe de "Doc" Romnes, avant du "Chuck" Gardiner, se dépensa sans compter pour maintenir son standing, en face du puissant challenge de Will. Cude; les Hawks jouèrent une partie défensive presque parfaite pour disposer des rapides Red Wings.

Donal Conacher, le gros joueur de défense du Chicago, compta le premier point de la partie vers la fin de la période initiale. Il prit possession du disque à l'embouchure de la crosse de Gardiner, lutta de vitesse avec les avants du Détroit, passa entre les deux défenses du club de Detroit et le donna à Cude aucune chance de bloquer son lancer. Dans la seconde période, Teddy Graham s'endit en arrière de la cage des fawks avec le puck. Il le passa à Arny Aurie qui feignit pour faire encafer Gardiner. Aurie passa ensuite à Lewis qui lança dans un but.

Le point provoqua le jeu supplémentaire. Durant les vingt premières minutes les deux clubs se tirèrent sur la défensive, attendant les ouvertures pour attaquer. Cude et Gardiner se hâchèrent de bloquer les rares coups dangereux qui leur furent expédiés durant cette première période supplémentaire.

La seconde venait à peine de commencer lorsque Romnes et Thompson descendirent ensemble. Le jeune de Detroit, qui fut le héros de la série précédente contre Toronto, n'eut aucune chance de sauter contre le lancer rapide et précis Thompson.

La seconde partie de la série sera jouée ici demain soir. La troisième est prévue pour dimanche à Chicago. Si une quatrième est nécessaire, elle aura lieu à Chicago mardi. S'il y a une cinquième partie pour décider de la série, elle sera jouée à Detroit.

L'ARSENAL SUBIT UN ECHEC SERIEUX



"Arsenal", une des meilleures équipes de football de la première division. La Ligue anglaise, vient de se faire éliminer dans la course au championnat alors qu'elle subit un rude échec en quart de finale aux mains du "Aston Villa" et au grand regret des amateurs de Londres. Cependant, les gars de l'Arsenal prirent leur revanche peu après en battant le Villa 3 à 2. Les deux joueurs en conflit qu'on voit dans la vignette ci-haut sont David Jack (à gauche), "inside right" de l'Arsenal, et Blatt, "right back" et capitaine du Villa.

voit sa première ligne dans la mêlée. Abel écrase Aurie sur la rampe mais l'officiel n'y voit rien d'illicite. Les Wings ont un peu plus de succès dans leurs attaques mais ont beaucoup de misère à passer Abel et Coulier. 8 minutes avant la fin de la session, Thompson menace Aurie de son bâton et doit aller se calmer au pénitencier. Aurie lance de loin sur Gardiner alors que les Wings envoient 5 avants à l'offensive. Gardiner fait de merveilleux arrêts sur des lancers de Goodfellow et de Welland. Sorrell reçoit une passe d'Aurie et Gardiner bloque son lancer avec son patin. Thompson revient sur la glace. Carigan monte rapidement et manque le filet par quelques pouces. Williams lance haut et Gardiner laisse tomber son bâton et capte le disque de ses deux mains.

VICTOIRES DE LA BOULANGERIE HUARD ET DU 22IEME HIER SOIR

La Boulangerie Huard, de St-Romuald, qui décrocha le championnat de la série indépendante, le printemps dernier, a éliminé hier soir ce que l'on peut considérer comme l'un des principaux rivaux dans la course au championnat de la série de 1934, quand elle a défit le Silver Granite, champion de la Ligue de Lamoilou, par un score de 5 à 2.

La première période se termina au score de 2 à 0 pour les Boulangers. Le Granite égalisa rapidement dans la seconde, mais cette autre période se termina avec les Boulangers en

TROISIEME PERIODE

Les Hawks continuèrent leur excellent jeu de défensive à l'ouverture de la dernière session. Conacher force Sorrell à terminer une montée dans un coin. Welland lance de loin et Conacher et Jenkins se lancent en avant pour se faire bloquer devant les buts de Cude. Les Wings attaquent à 5 hommes et après 4 minutes et 45 secondes de jeu égalisent les chances. Graham passe à Aurie qui laisse aller le disque et Lewis juste en avant de Gardiner. Lewis lance dans le filet ouvert par Gardiner avant été défilé par une feinte d'Aurie. La foule manifeste bruyamment et lance toutes sortes de projectiles sur la glace pour s'exprimer. Welland reçoit le disque de Lewis et lance sur le poteau des buts. Pendant quelques minutes, le jeu se concentre au centre de la glace et personne n'a d'ouverture. Emms scoote Gardiner d'un dur lancer de près. La première punition de cette session va à Buswell qui fait tomber Goodfellow. Cude réussit un bel arrêt quand il sort de ses buts pour enlever la rondelle à Romnes après que celui-ci eut reçu une double passe de March et Thompson. Aurie tricote pendant quelques instants et Buswell revient pour égaliser les forces. Welland scoote Gardiner et Cude sauve un dur lancer de Trudel. La séance termine la troisième période et le score est égal.

SOMMAIRE

- 1.—Chicago, Conacher . . . 17.50
- Punitions : Lewis et March.
- 2.—Détroit, Lewis (Aurie-Graham) . . . 4.40
- Punition : Buswell.
- 3.—Chicago, Thompson (Romnes) . . . 1.10
- Aucune punition.

ST-PATRICE, BEURIVAGE

Baptême. — M. et Mme P-W Burns annoncent la naissance d'une fille. Parrain et marraine: M. et Mme John P. Comden.

Divers. — MM. Nap. Lambert, Louis Blais, Philippe Croteau et Philippe Therrien ont été à Villa Marrese, suivre une retraite.

— M. et Mme Emile Tardif ont été à Montréal, récemment.

— Mlle Claire Mercier a été à Theford Mines.

— Mme J.-A. Turgeon, de Concord, et sa fille, Mme Gédé. Laflamme, sont venues chez M. Alph. Mercier.

— Mme Honoré Sylvaïn, jr., passe quelques temps à Québec.

— Mlle Charlotte Demers, de St-Gilles, passe quelques semaines chez sa grand-mère, Mme Fradette.

— Mlle Lucie Bourgault est de retour de Montréal.

— M. J.-S. Allen, de Québec, a passé quelques jours chez sa fille, Mme N. Lambert.

— M. Alph. Mercier est de retour de Québec; son frère, M. Aurèle Mercier, l'accompagne.

— M. Adélaïde Flamaud est de retour de l'Hôtel-Dieu de Québec.

— M. Raymond Murtagh est parti pour Boston.

— M. Philippe Bourgault a été à Québec récemment.

— Mlle Susie Bourgault est de retour de Boston.

— Mlle Béatrice Demers, de St-Gilles, passe quelques semaines chez sa tante, Mme J.-A. Mercier.

— M. Rosaire Demers, de St-Gilles, a visité des parents.

— M. Philias Lessard, de Leeds, passe quelque temps chez ses frères.

— M. Adfred Demers et M. Geo. Dubusca, de St-Gilles sont venus chez M. J.-A. Mercier.

— Mlle Blandine Pillion est retournée à Montréal.

Funérailles de Mme B. Ferland. — Samedi, le 3 mars, est décédée à l'Hospice Ste-Croix, à Theford Mines, dame Malvina Bourgault, épouse, à son premier mariage, de feu Francis Brousseau, et à son second mariage, de feu Bernard Ferland. Elle était âgée de 88 ans et 5 mois. Un service fut chanté en l'église de St-Alphonse de Theford, lundi, le 5 mars.

Portait la croix, le petit neveu de la défunte, M. Maurice Bourgault. Portaient le cercueil, MM. Laurent,

EUGENE TREMBLAY, DE MONTREAL, NE POURRA LUTTER ICI VENDREDI

La direction du National nous a appris hier soir que le vétéran Eugène Tremblay s'étant fait blesser assez douloureusement au pied, au cours de son combat avec Fred LeBel, à Montréal, il est dans l'impossibilité de venir ici pour rencontrer Maurice Gosselin, vendredi soir.

En conséquence, la finale a été changée, et Maurice Litchford rencontrera Paul Doyon.

O. Bourgault, de Concord, N.-H., de Mme Alphonse Lussier, de Portland, Maine, de Sr Sainte Patricia, des Soeurs N.-D. du P. S., de Ste-Apollinaire, Mme Jack Woods, de Los Angeles, de M. J.-A. Mercier et de Mlle Claire Mercier, de St-Patrice, et de Mlle France Brousseau, de Lynn. Lui survivent aussi deux frères, M. Laurent Bourgault, de Québec, et M. Pierre Bourgault, de St-Georges.

A L'EMPIRE

"LA VIERGE DU ROCHER"

Cette magnifique production religieuse a fait accourir des foules à l'Empire, depuis samedi qu'elle est à l'affiche. Aujourd'hui, dimanche et vendredi, on pourra encore admirer "La Vierge du Rocher", qui a pour principaux interprètes: Colette Darfeuil, Madeleine Guitty, Georges Melchior, Simone Vauchy et le sensationnel petit artiste juvénile Jean Barât, assisté de la petite Micheline Masson.

C'est une histoire touchante de foi religieuse que nul ne peut voir sans émotion. Elle montre la vie différente de deux ménages: l'un franchement mondain et l'autre édifié dans tous les préceptes de la religion. Le jeune Barât personnifie l'enfant de parents mondains et légers qui n'ont pas trop de temps pour s'amuser et qui ont confié son éducation à une bonne.

Une nuit que ses parents sont à s'amuser follement dans un café-concert, le jeune garçon qui a été laissé seul par sa bonne, est étreint par un orage d'une violence inouïe. Pris de peur, il va à la fenêtre en appelant sa maman. Un terrible coup de tonnerre éclate et l'enfant dans un sursaut de frayeur perd l'équilibre et tombe sur le sol d'où on le relève inutilement, pour la vie. Seul un miracle pourra le guérir.

Il demande à son père de l'amener à Lourdes, car sa petite amie lui a raconté la merveilleuse histoire de l'Incurable Bernadette et des milliers de malades qui sont revenues guéries d'une pénelance à son sanctuaire. Le père refuse tout d'abord, puis constatant que le mal de son enfant empire sans cesse il décide d'accéder à sa demande.

On les retrouve à Lourdes où ils ont assisté aux cérémonies extraordinaires qui accompagnent tout pèlerinage et c'est là que le film a son dénouement, que nous nous en voudrions de vous dévoiler ici. Cette production ne fut jamais montrée à Québec et est une des plus émouvantes qu'il soit possible d'imager.

CLASSIC Soirée 15c
Janet Gaynor, Henri Garat dans "ADORABLE"
Buck Jones et Barbara Weeks dans "WHITE EAGLE"
Série — Cartoon

ARLEQUIN
Aujourd'hui
"EN AVANT MARCHE"
Revue en 15 tableaux
Musical Johnsons
Xylophonistes danseurs
"LES SOEURS WATSON"
"LES SOEURS MORGAN"
H. Dauvilliers et H. Pellerin
et les 9 ROCKET GIRLS
Sur l'écran:
"HELL BELOW"
et
"Sunday Afternoon"

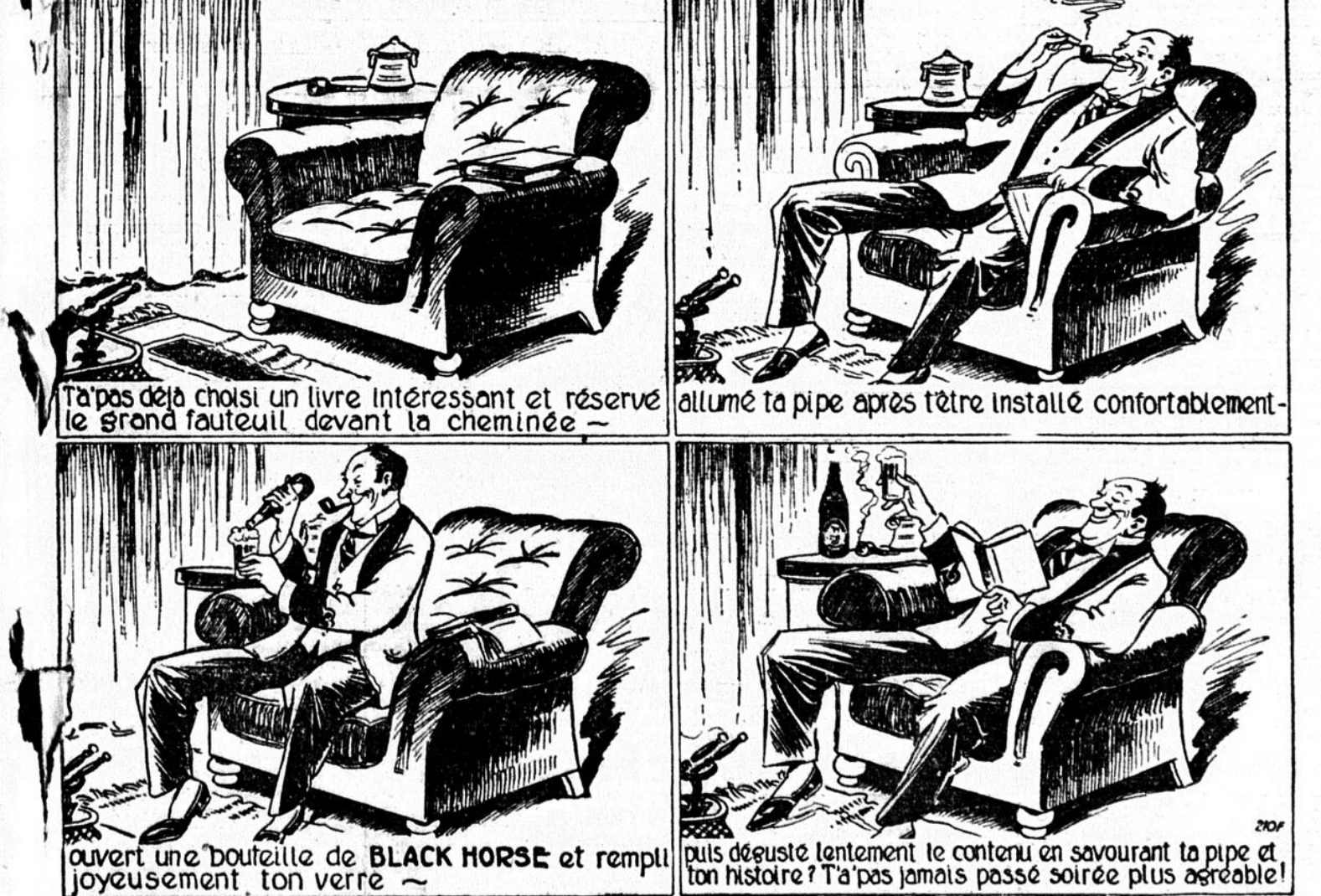
CINEMA DE PARIS
— AUJOURD'HUI —
PROGRAMME DOUBLE
LE VOLEUR avec Victor FRANCO
— et —
"CIBOULETTE", une opérette entièrement chantée.
EN MATINEE: tous les sièges 20c — EN SOIREE: 20c et 30c

Représentation continue de midi à 11 P.M.
Un film Marcel Pagnol
CANADIEN
— AUJOURD'HUI —
FANNY
Admission sur semaine: de midi à 6 P.M. 25c; après 6 P.M. 40c
Dimanche et jours de fête: 40c toute la journée.

CAPITOL
CANADA'S FINEST ENTERTAINMENT
UN autre GRAND SPECTACLE
Aujourd'hui à 1.15-2.50-7-8.55 heures
MYSTERE ANGOISSANT,
ROMANESQUE CHARMANT
DANSEUSE EPATANTE
dans ce film passionnant.

Robert MONTGOMERY
"MYSTERY OF MR. X"
avec
ELIZABETH ALLAN
LEWIS STONE
Films supplémentaires:
"NOT TONIGHT JOSEPHINE"
Un Film Musical en Technicolor
BETTY BOOP'S HALLOWEEN PARTY" et SPOTLIGHT REVUE

T'a pas ? (DÉJÀ ESSAYÉ CETTE FACON DE PASSER UNE SOIRÉE AGRÉABLE?)



T'a pas déjà choisi un livre intéressant et réservé le grand fauteuil devant la cheminée —
allumé ta pipe après t'être installé confortablement —
ouvert une bouteille de BLACK HORSE et rempli joyeusement ton verre —
puis dégusté lentement le contenu en savourant ta pipe et ton histoire? T'a pas jamais passé soirée plus agréable!

Dites simplement "Bière BLACK HORSE" Dawes, S.V.P.

L'AGENT SECRET X-9

Episode No 22

Du tabac à chiquer!

Est-il mort?

Non, monsieur mais on a tenté de l'étouffer!

Chiquez-vous, Anderson?

Non, monsieur personne ne chique dans la maison.

L'homme qui a tiré sur moi et tenté d'étrangler Powers chique du tabac! Je vais essayer de retrouver Eveline. Restez ici tous les trois jusqu'à mon retour.

Mais...

Par Dashiell Hammett
Copyright King Features

L'homme d'affaires sage sait apprécier la puissance d'une annonce classifiée

TARIF Des Annonces Classifiées L'EVENEMENT TEL.: 2-6412

A LOUER APPARTEMENTS A LOUER APPARTEMENTS MONTREAL Ltee. 115, Claire - Fontaine, logement chauffé, eau chaude à l'année, etc.

Le Petit Curieux John Montgomery, l'homme d'affaires sage sait apprécier la puissance d'une annonce classifiée

L'HOMME AUX AILES Par Paul Pim

FRONCOY continuera ses expériences avec des ballons à air chaud jusqu'en 1906 et les reprit en 1911. Il mourut dans un accident au cours de l'une de ses tentatives. Son oeuvre, considérable pourtant, ne lui a pas valu la renommée.



Les Etats-Unis réclament le premier aviateur. Ils auraient plus de raisons de réclamer le premier vol.

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

25 SUCCURSALES où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau.

- DEPT. DES PETITES ANNONCES D'EVENEMENT TEL.: 2-6412
ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne, TEL.: 4-0553
ALLIANCE LIMOULOU, Ltee, 138, St-Rue, TEL.: 4-0541

APARTEMENTS A LOUER, chauffés et meublés au goût du locataire situés à 28 Ave. Ste Genevieve.

BOUTIQUE A LOUER, rue St-Sauveur, No 6, boutique à l'étage occupée par un marchand de chaussures.

BUREAUX A LOUER, CITADEL CIGAR LTD BUREAU A LOUER, très moderne et à l'épave du feu, situé au coin de Justice et de l'Hotel de Ville.

CHAMBRES ET PENSION, CHAMBRES double et simple, avec ou sans pension, dans famille anglaise.

LOGEMENTS A LOUER, HAUT DE LA VILLE AVENUE BOUGAINVILLE, 17, 23, 36, 39, 41, 43, 45, 47, 49, 51, 53, 55, 57, 59, 61, 63, 65, 67, 69, 71, 73, 75, 77, 79, 81, 83, 85, 87, 89, 91, 93, 95, 97, 99, 101, 103, 105, 107, 109, 111, 113, 115, 117, 119, 121, 123, 125, 127, 129, 131, 133, 135, 137, 139, 141, 143, 145, 147, 149, 151, 153, 155, 157, 159, 161, 163, 165, 167, 169, 171, 173, 175, 177, 179, 181, 183, 185, 187, 189, 191, 193, 195, 197, 199, 201, 203, 205, 207, 209, 211, 213, 215, 217, 219, 221, 223, 225, 227, 229, 231, 233, 235, 237, 239, 241, 243, 245, 247, 249, 251, 253, 255, 257, 259, 261, 263, 265, 267, 269, 271, 273, 275, 277, 279, 281, 283, 285, 287, 289, 291, 293, 295, 297, 299, 301, 303, 305, 307, 309, 311, 313, 315, 317, 319, 321, 323, 325, 327, 329, 331, 333, 335, 337, 339, 341, 343, 345, 347, 349, 351, 353, 355, 357, 359, 361, 363, 365, 367, 369, 371, 373, 375, 377, 379, 381, 383, 385, 387, 389, 391, 393, 395, 397, 399, 401, 403, 405, 407, 409, 411, 413, 415, 417, 419, 421, 423, 425, 427, 429, 431, 433, 435, 437, 439, 441, 443, 445, 447, 449, 451, 453, 455, 457, 459, 461, 463, 465, 467, 469, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 483, 485, 487, 489, 491, 493, 495, 497, 499, 501, 503, 505, 507, 509, 511, 513, 515, 517, 519, 521, 523, 525, 527, 529, 531, 533, 535, 537, 539, 541, 543, 545, 547, 549, 551, 553, 555, 557, 559, 561, 563, 565, 567, 569, 571, 573, 575, 577, 579, 581, 583, 585, 587, 589, 591, 593, 595, 597, 599, 601, 603, 605, 607, 609, 611, 613, 615, 617, 619, 621, 623, 625, 627, 629, 631, 633, 635, 637, 639, 641, 643, 645, 647, 649, 651, 653, 655, 657, 659, 661, 663, 665, 667, 669, 671, 673, 675, 677, 679, 681, 683, 685, 687, 689, 691, 693, 695, 697, 699, 701, 703, 705, 707, 709, 711, 713, 715, 717, 719, 721, 723, 725, 727, 729, 731, 733, 735, 737, 739, 741, 743, 745, 747, 749, 751, 753, 755, 757, 759, 761, 763, 765, 767, 769, 771, 773, 775, 777, 779, 781, 783, 785, 787, 789, 791, 793, 795, 797, 799, 801, 803, 805, 807, 809, 811, 813, 815, 817, 819, 821, 823, 825, 827, 829, 831, 833, 835, 837, 839, 841, 843, 845, 847, 849, 851, 853, 855, 857, 859, 861, 863, 865, 867, 869, 871, 873, 875, 877, 879, 881, 883, 885, 887, 889, 891, 893, 895, 897, 899, 901, 903, 905, 907, 909, 911, 913, 915, 917, 919, 921, 923, 925, 927, 929, 931, 933, 935, 937, 939, 941, 943, 945, 947, 949, 951, 953, 955, 957, 959, 961, 963, 965, 967, 969, 971, 973, 975, 977, 979, 981, 983, 985, 987, 989, 991, 993, 995, 997, 999, 1001, 1003, 1005, 1007, 1009, 1011, 1013, 1015, 1017, 1019, 1021, 1023, 1025, 1027, 1029, 1031, 1033, 1035, 1037, 1039, 1041, 1043, 1045, 1047, 1049, 1051, 1053, 1055, 1057, 1059, 1061, 1063, 1065, 1067, 1069, 1071, 1073, 1075, 1077, 1079, 1081, 1083, 1085, 1087, 1089, 1091, 1093, 1095, 1097, 1099, 1101, 1103, 1105, 1107, 1109, 1111, 1113, 1115, 1117, 1119, 1121, 1123, 1125, 1127, 1129, 1131, 1133, 1135, 1137, 1139, 1141, 1143, 1145, 1147, 1149, 1151, 1153, 1155, 1157, 1159, 1161, 1163, 1165, 1167, 1169, 1171, 1173, 1175, 1177, 1179, 1181, 1183, 1185, 1187, 1189, 1191, 1193, 1195, 1197, 1199, 1201, 1203, 1205, 1207, 1209, 1211, 1213, 1215, 1217, 1219, 1221, 1223, 1225, 1227, 1229, 1231, 1233, 1235, 1237, 1239, 1241, 1243, 1245, 1247, 1249, 1251, 1253, 1255, 1257, 1259, 1261, 1263, 1265, 1267, 1269, 1271, 1273, 1275, 1277, 1279, 1281, 1283, 1285, 1287, 1289, 1291, 1293, 1295, 1297, 1299, 1301, 1303, 1305, 1307, 1309, 1311, 1313, 1315, 1317, 1319, 1321, 1323, 1325, 1327, 1329, 1331, 1333, 1335, 1337, 1339, 1341, 1343, 1345, 1347, 1349, 1351, 1353, 1355, 1357, 1359, 1361, 1363, 1365, 1367, 1369, 1371, 1373, 1375, 1377, 1379, 1381, 1383, 1385, 1387, 1389, 1391, 1393, 1395, 1397, 1399, 1401, 1403, 1405, 1407, 1409, 1411, 1413, 1415, 1417, 1419, 1421, 1423, 1425, 1427, 1429, 1431, 1433, 1435, 1437, 1439, 1441, 1443, 1445, 1447, 1449, 1451, 1453, 1455, 1457, 1459, 1461, 1463, 1465, 1467, 1469, 1471, 1473, 1475, 1477, 1479, 1481, 1483, 1485, 1487, 1489, 1491, 1493, 1495, 1497, 1499, 1501, 1503, 1505, 1507, 1509, 1511, 1513, 1515, 1517, 1519, 1521, 1523, 1525, 1527, 1529, 1531, 1533, 1535, 1537, 1539, 1541, 1543, 1545, 1547, 1549, 1551, 1553, 1555, 1557, 1559, 1561, 1563, 1565, 1567, 1569, 1571, 1573, 1575, 1577, 1579, 1581, 1583, 1585, 1587, 1589, 1591, 1593, 1595, 1597, 1599, 1601, 1603, 1605, 1607, 1609, 1611, 1613, 1615, 1617, 1619, 1621, 1623, 1625, 1627, 1629, 1631, 1633, 1635, 1637, 1639, 1641, 1643, 1645, 1647, 1649, 1651, 1653, 1655, 1657, 1659, 1661, 1663, 1665, 1667, 1669, 1671, 1673, 1675, 1677, 1679, 1681, 1683, 1685, 1687, 1689, 1691, 1693, 1695, 1697, 1699, 1701, 1703, 1705, 1707, 1709, 1711, 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735, 1737, 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749, 1751, 1753, 1755, 1757, 1759, 1761, 1763, 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779, 1781, 1783, 1785, 1787, 1789, 1791, 1793, 1795, 1797, 1799, 1801, 1803, 1805, 1807, 1809, 1811, 1813, 1815, 1817, 1819, 1821, 1823, 1825, 1827, 1829, 1831, 1833, 1835, 1837, 1839, 1841, 1843, 1845, 1847, 1849, 1851, 1853, 1855, 1857, 1859, 1861, 1863, 1865, 1867, 1869, 1871, 1873, 1875, 1877, 1879, 1881, 1883, 1885, 1887, 1889, 1891, 1893, 1895, 1897, 1899, 1901, 1903, 1905, 1907, 1909, 1911, 1913, 1915, 1917, 1919, 1921, 1923, 1925, 1927, 1929, 1931, 1933, 1935, 1937, 1939, 1941, 1943, 1945, 1947, 1949, 1951, 1953, 1955, 1957, 1959, 1961, 1963, 1965, 1967, 1969, 1971, 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, 1989, 1991, 1993, 1995, 1997, 1999, 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011, 2013, 2015, 2017, 2019, 2021, 2023, 2025, 2027, 2029, 2031, 2033, 2035, 2037, 2039, 2041, 2043, 2045, 2047, 2049, 2051, 2053, 2055, 2057, 2059, 2061, 2063, 2065, 2067, 2069, 2071, 2073, 2075, 2077, 2079, 2081, 2083, 2085, 2087, 2089, 2091, 2093, 2095, 2097, 2099, 2101, 2103, 2105, 2107, 2109, 2111, 2113, 2115, 2117, 2119, 2121, 2123, 2125, 2127, 2129, 2131, 2133, 2135, 2137, 2139, 2141, 2143, 2145, 2147, 2149, 2151, 2153, 2155, 2157, 2159, 2161, 2163, 2165, 2167, 2169, 2171, 2173, 2175, 2177, 2179, 2181, 2183, 2185, 2187, 2189, 2191, 2193, 2195, 2197, 2199, 2201, 2203, 2205, 2207, 2209, 2211, 2213, 2215, 2217, 2219, 2221, 2223, 2225, 2227, 2229, 2231, 2233, 2235, 2237, 2239, 2241, 2243, 2245, 2247, 2249, 2251, 2253, 2255, 2257, 2259, 2261, 2263, 2265, 2267, 2269, 2271, 2273, 2275, 2277, 2279, 2281, 2283, 2285, 2287, 2289, 2291, 2293, 2295, 2297, 2299, 2301, 2303, 2305, 2307, 2309, 2311, 2313, 2315, 2317, 2319, 2321, 2323, 2325, 2327, 2329, 2331, 2333, 2335, 2337, 2339, 2341, 2343, 2345, 2347, 2349, 2351, 2353, 2355, 2357, 2359, 2361, 2363, 2365, 2367, 2369, 2371, 2373, 2375, 2377, 2379, 2381, 2383, 2385, 2387, 2389, 2391, 2393, 2395, 2397, 2399, 2401, 2403, 2405, 2407, 2409, 2411, 2413, 2415, 2417, 2419, 2421, 2423, 2425, 2427, 2429, 2431, 2433, 2435, 2437, 2439, 2441, 2443, 2445, 2447, 2449, 2451, 2453, 2455, 2457, 2459, 2461, 2463, 2465, 2467, 2469, 2471, 2473, 2475, 2477, 2479, 2481, 2483, 2485, 2487, 2489, 2491, 2493, 2495, 2497, 2499, 2501, 2503, 2505, 2507, 2509, 2511, 2513, 2515, 2517, 2519, 2521, 2523, 2525, 2527, 2529, 2531, 2533, 2535, 2537, 2539, 2541, 2543, 2545, 2547, 2549, 2551, 2553, 2555, 2557, 2559, 2561, 2563, 2565, 2567, 2569, 2571, 2573, 2575, 2577, 2579, 2581, 2583, 2585, 2587, 2589, 2591, 2593, 2595, 2597, 2599, 2601, 2603, 2605, 2607, 2609, 2611, 2613, 2615, 2617, 2619, 2621, 2623, 2625, 2627, 2629, 2631, 2633, 2635, 2637, 2639, 2641, 2643, 2645, 2647, 2649, 2651, 2653, 2655, 2657, 2659, 2661, 2663, 2665, 2667, 2669, 2671, 2673, 2675, 2677, 2679, 2681, 2683, 2685, 2687, 2689, 2691, 2693, 2695, 2697, 2699, 2701, 2703, 2705, 2707, 2709, 2711, 2713, 2715, 2717, 2719, 2721, 2723, 2725, 2727, 2729, 2731, 2733, 2735, 2737, 2739, 2741, 2743, 2745, 2747, 2749, 2751, 2753, 2755, 2757, 2759, 2761, 2763, 2765, 2767, 2769, 2771, 2773, 2775, 2777, 2779, 2781, 2783, 2785, 2787, 2789, 2791, 2793, 2795, 2797, 2799, 2801, 2803, 2805, 2807, 2809, 2811, 2813, 2815, 2817, 2819, 2821, 2823, 2825, 2827, 2829, 2831, 2833, 2835, 2837, 2839, 2841, 2843, 2845, 2847, 2849, 2851, 2853, 2855, 2857, 2859, 2861, 2863, 2865, 2867, 2869, 2871, 2873, 2875, 2877, 2879, 2881, 2883, 2885, 2887, 2889, 2891, 2893, 2895, 2897, 2899, 2901, 2903, 2905, 2907, 2909, 2911, 2913, 2915, 2917, 2919, 2921, 2923, 2925, 2927, 2929, 2931, 2933, 2935, 2937, 2939, 2941, 2943, 2945, 2947, 2949, 2951, 2953, 2955, 2957, 2959, 2961, 2963, 2965, 2967, 2969, 2971, 2973, 2975, 2977, 2979, 2981, 2983, 2985, 2987, 2989, 2991, 2993, 2995, 2997, 2999, 3001, 3003, 3005, 3007, 3009, 3011, 3013, 3015, 3017, 3019, 3021, 3023, 3025, 3027, 3029, 3031, 3033, 3035, 3037, 3039, 3041, 3043, 3045, 3047, 3049, 3051, 3053, 3055, 3057, 3059, 3061, 3063, 3065, 3067, 3069, 3071, 3073, 3075, 3077, 3079, 3081, 3083, 3085, 3087, 3089, 3091, 3093, 3095, 3097, 3099, 3101, 3103, 3105, 3107, 3109, 3111, 3113, 3115, 3117, 3119, 3121, 3123, 3125, 3127, 3129, 3131, 3133, 3135, 3137, 3139, 3141, 3143, 3145, 3147, 3149, 3151, 3153, 3155, 3157, 3159, 3161, 3163, 3165, 3167, 3169, 3171, 3173, 3175, 3177, 3179, 3181, 3183, 3185, 3187, 3189, 3191, 3193, 3195, 3197, 3199, 3201, 3203, 3205, 3207, 3209, 3211, 3213, 3215, 3217, 3219, 3221, 3223, 3225, 3227, 3229, 3231, 3233, 3235, 3237, 3239, 3241, 3243, 3245, 3247, 3249, 3251, 3253, 3255, 3257, 3259, 3261, 3263, 3265, 3267, 3269, 3271, 3273, 3275, 3277, 3279, 3281, 3283, 3285, 3287, 3289, 3291, 3293, 3295, 3297, 3299, 3301, 3303, 3305, 3307, 3309, 3311, 3313, 3315, 3317, 3319, 3321, 3323, 3325, 3327, 3329, 3331, 3333, 3335, 3337, 3339, 3341, 3343, 3345, 3347, 3349, 3351, 3353, 3355, 3357, 3359, 3361, 3363, 3365, 3367, 3369, 3371, 3373, 3375, 3377, 3379, 3381, 3383, 3385, 3387, 3389, 3391, 3393, 3395, 3397, 3399, 3401, 3403, 3405, 3407, 3409, 3411, 3413, 3415, 3417, 3419, 3421, 3423, 3425, 3427, 3429, 3431, 3433, 3435, 3437, 3439, 3441, 3443, 3445, 3447, 3449, 3451, 3453, 3455, 3457, 3459, 3461, 3463, 3465, 3467, 3469, 3471, 3473, 3475, 3477, 3479, 3481, 3483, 3485, 3487, 3489, 3491, 3493, 3495, 3497, 3499, 3501, 3503, 3505, 3507, 3509, 3511, 3513, 3515, 3517, 3519, 3521, 3523, 3525, 3527, 3529, 3531, 3533, 3535, 3537, 3539, 3541, 3543, 3545, 3547, 3549, 3551, 3553, 3555, 3557, 3559, 3561, 3563, 3565, 3567, 3569, 3571, 3573, 3575, 3577, 3579, 3581, 3583, 3585, 3587, 3589, 3591, 3593, 3595, 3597, 3599, 3601, 3603, 3605, 3607, 3609, 3611, 3613, 3615, 3617, 3619, 3621, 3623, 3625, 3627, 3629, 3631, 3633, 3635, 3637, 3639, 3641, 3643, 3645, 3647, 3649, 3651, 3653, 3655, 3657, 3659, 3661, 3663, 3665, 3667, 3669, 3671, 3673, 3675, 3677, 3679, 3681, 3683, 3685, 3687, 3689, 3691, 3693, 3695, 3697, 3699, 3701, 3703, 3705, 3707, 3709, 3711, 3713, 3715, 3717, 3719, 3721, 3723, 3725, 3727, 3729, 3731, 3733, 3735, 3737, 3739, 3741, 3743, 3745, 3747, 3749, 3751, 3753, 3755, 3757, 3759, 3761, 3763, 3765, 3767, 3769, 3771, 3773, 3775, 3777, 3779, 3781, 3783, 3785, 3787, 3789, 3791, 3793, 3795, 3797, 3799, 3801, 3803, 3805, 3807, 3809, 3811, 3813, 3815, 3817, 3819, 3821, 3823, 3825, 3827, 3829, 3831, 3833, 3835, 3837, 3839, 3841, 3843, 3845, 3847, 3849, 3851, 3853, 3855, 3857, 3859, 3861, 3863, 3865, 3867, 3869, 3871, 3873, 3875, 3877, 3879, 3881, 3883, 3885, 3887, 3889, 3891, 3893, 3895, 3897, 3899, 3901, 3903, 3905, 3907, 3909, 3911, 3913, 3915, 3917, 3919, 3921, 3923, 3925, 3927, 3929, 3931, 3933, 3935, 3937, 3939, 3941, 3943, 3945, 3947, 3949, 3951, 3953, 3955, 3957, 3959, 3961,

IMMEUBLE

ATTENTION AUX LOCATAIRES

PARC PRESTON, Sillery; magnifiques terrains ayant toutes les commodités, et à proximité de la ville...

H.-P. CIMON

IMMEUBLES & ASSURANCES 2, COTE D'ABRAHAM QUEBEC TELEPHONE: 5169

NON CLASSIFIEES AUGMENTEZ VOTRE PROFIT

FILLE DE SALLE demandée, parlant anglais et français, pour le service à table à l'hôtel Notre-Dame.

L'IDENTIFICATION N'A PAS EU LIEU

(Suite de la page 3) feutrée avec du papier comble. Lorsque le concierge pénétra dans l'appartement, l'individu était étendu sur un chesterfield qui avait transporté dans la petite cuisine, près du poêle à gaz...

FEU M. D. VOISSELLE

Un touchant hommage a été rendu vendredi matin à dix heures, en l'église St-Sacrement, à la mémoire de M. David Voisselle, décédé le 27 janvier, à l'âge de 62 ans et 11 mois.

REMERCIEMENTS

PAKENHAM. — Mme Michèle Pakenham et sa famille remercient sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie...

OBSEQUES DE M. JEAN LAPRISE

Hier matin, en l'église St-Roch, ont eu lieu les imposantes funérailles de M. Jean Laprise, fils de feu Jean-Baptiste Laprise et de dame Caroline Montreuil-Laprise.

A L'AMICALE DU PETIT SEMINAIRE

(Suite de la page 3) Médecine de l'Université Laval, M. le Philippe Hamel, MM. les abbés A. Janssié, Laval, Alexandre Vachon, Océan Bergeron, A. Labrie, Joseph Lacroix, directeur du Petit Séminaire de Québec...

CHARTES FEDERALES

Ottawa, Ont., 4. — La Gazette du Canada publie la liste suivante des nouvelles compagnies ayant leur siège social dans la province de Québec qui ont obtenu leurs chartes du

NAISSANCES

LAFRAMME. — M. et Mme Adélaïde Laframme ont fait leur mariage le 30 mars, par les soins de M. le Rév. Père Laframme, à la paroisse St-Joseph, à Sillery.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

BELANGER. — A Giffard, le 2 avril 1934, est décédé M. Georges-Belanger, époux de Marie-Maria Michaud.

CARON. — A L'Islet, le 2 avril 1934, est décédé M. G. G. Caron, instituteur.

DUBOIS. — A Québec, le 1er avril 1934, est décédé M. Ombelle Caron, veuve de Pierre Dubois.

LEBLANC. — A Québec, le 3 avril 1934, à l'âge de 52 ans, est décédé Louis Leblanc, époux de Marie-Françoise Leblanc.

MORISSETTE. — A Québec, le 2 avril 1934, à l'âge de 61 ans, est décédé Louis Morissette, époux de Marie-Claire Fradet.

PAKENHAM. — Mme Michèle Pakenham et sa famille remercient sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie...

ROBITAILLE. — La famille F.-N. Robitaille remercie sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie...

TRIBUT FLOURAUX. — Prix modérés, chez McKenna fleuriste, 11 rue St-Jean. Tél.: 2-6868

LE GRAND CONGRES DES METALLURGISTES

(Suite de la page 3) bleu de nos différentes exploitations minières.

Le premier ministre R.-B. Bennett, dans un message adressé au président Nelly, exprimait ses vœux de bon succès aux délégués. Le message a été lu à la séance du matin.

Immédiatement après cette réunion, les congressistes se sont réunis pour le lunch. Le président Nelly a annoncé les noms des délégués et des élèves qui ont remporté des prix ou médailles au cours de l'année pour la présentation des meilleurs travaux sur la métallurgie et la minéralogie.

À la séance de l'après-midi, des travaux ont été présentés par MM. C.-O. Stee, W.-H. Hannay, James Bruden, J.-R. Gill, R.-C. Mott et A. Gronningstæter.

Une réunion était aussi au programme pour le soir. Les délégués ont entendu une magistrale causée par M. P.-R. Geoffroy, diplômé de l'école des mines de l'Université de Toronto, qui a parlé des applications des méthodes géophysiques.

Le second conférencier au programme était M. A.-E. Simpson, de la Canadian Airways, qui a traité de l'exploration des régions nordiques par avion.

Après le dîner, les délégués se sont réunis pour le lunch qui sera présidé par l'honorable M. Michael J. O'Connell, ministre de l'Énergie et de la production de l'électricité.

Le principal orateur sera M. J.-Y. Murdoch, président de la mine Noranda, l'hon. M. W.-A. Gordon, ministre fédéral du Travail, arrivé à Québec hier soir, prendra part aux prochaines séances du congrès.

SEANCE DU MATIN

C'est dans la grande salle des réceptions du Château Frontenac que le congrès des métallurgistes a commencé ses travaux.

La réunion était présidée par M. Balmer Nelly, président de l'Institut, qui avait à ses côtés l'hon. M. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines de la Province, et Son Honneur le maire J.-E. Grégoire.

Après le discours de bienvenue, l'honorable M. Perrault a déclaré qu'il avait toujours suivi avec le plus grand intérêt les progrès de l'industrie minière.

Il a souligné le rôle important de l'industrie minière dans le développement de la Province et a souhaité la bienvenue aux délégués.

À l'issue de la séance, les délégués ont été reçus par M. J.-E. Grégoire, maire de Québec, et par M. J.-Y. Murdoch, président de la mine Noranda.

Le congrès se poursuivra demain et après-demain, avec des séances de travail et des excursions.

Les délégués ont été reçus par M. J.-E. Grégoire, maire de Québec, et par M. J.-Y. Murdoch, président de la mine Noranda.

Le congrès se poursuivra demain et après-demain, avec des séances de travail et des excursions.

Les délégués ont été reçus par M. J.-E. Grégoire, maire de Québec, et par M. J.-Y. Murdoch, président de la mine Noranda.

Le congrès se poursuivra demain et après-demain, avec des séances de travail et des excursions.

Les délégués ont été reçus par M. J.-E. Grégoire, maire de Québec, et par M. J.-Y. Murdoch, président de la mine Noranda.

Le congrès se poursuivra demain et après-demain, avec des séances de travail et des excursions.

Les délégués ont été reçus par M. J.-E. Grégoire, maire de Québec, et par M. J.-Y. Murdoch, président de la mine Noranda.

MAL DE DOS

disparaît bientôt par l'usage de PILULES... Dr. CHASE

soire, C. R., se leva ensuite pour souhaiter bienvenue aux délégués en notre ville. Il déclara qu'il constatait avec plaisir les progrès de l'industrie au cours de la dernière année.

Son Honneur le maire fit remarquer que Québec possède le minerai de très basse valeur qui autrefois était laissé dans la mine, ne pouvant être traité.

Les résultats obtenus ont été excellents. En enlevant les trois-quarts du mauvais matériel mélé à ce minerai de qualité inférieure, on se parvient à produire des produits de valeur qui autrefois étaient laissés dans la mine, ne pouvant être traités.

Le Canada, dont l'avenir est surtout dans la mine, ne peut se désintéresser du progrès qu'il suit. Il doit avec prudence mais avec continuité ne rien négliger pour conquérir à travers le monde une des premières places auxquelles lui donne droit la richesse de son sous-sol.

SEANCE DU SOIR

À l'issue de la séance du soir, présidée conjointement par MM. A. Malhotra, de l'École de Polytechnique, et W. S. Lechy, de Montréal, des travaux ont été présentés par MM. A.-E. Simpson et R.-R. Geoffroy, de Paris.

Le discours de M. A.-E. Simpson, président du Congrès des métallurgistes, a été particulièrement intéressant.

Il a souligné le rôle important de l'industrie minière dans le développement de la Province et a souhaité la bienvenue aux délégués.

Après le discours de bienvenue, l'honorable M. Perrault a déclaré qu'il avait toujours suivi avec le plus grand intérêt les progrès de l'industrie minière.

Il a souligné le rôle important de l'industrie minière dans le développement de la Province et a souhaité la bienvenue aux délégués.

Après le discours de bienvenue, l'honorable M. Perrault a déclaré qu'il avait toujours suivi avec le plus grand intérêt les progrès de l'industrie minière.

Il a souligné le rôle important de l'industrie minière dans le développement de la Province et a souhaité la bienvenue aux délégués.

Après le discours de bienvenue, l'honorable M. Perrault a déclaré qu'il avait toujours suivi avec le plus grand intérêt les progrès de l'industrie minière.

Il a souligné le rôle important de l'industrie minière dans le développement de la Province et a souhaité la bienvenue aux délégués.

Après le discours de bienvenue, l'honorable M. Perrault a déclaré qu'il avait toujours suivi avec le plus grand intérêt les progrès de l'industrie minière.

Il a souligné le rôle important de l'industrie minière dans le développement de la Province et a souhaité la bienvenue aux délégués.

Après le discours de bienvenue, l'honorable M. Perrault a déclaré qu'il avait toujours suivi avec le plus grand intérêt les progrès de l'industrie minière.

Il a souligné le rôle important de l'industrie minière dans le développement de la Province et a souhaité la bienvenue aux délégués.

Après le discours de bienvenue, l'honorable M. Perrault a déclaré qu'il avait toujours suivi avec le plus grand intérêt les progrès de l'industrie minière.

Il a souligné le rôle important de l'industrie minière dans le développement de la Province et a souhaité la bienvenue aux délégués.

Après le discours de bienvenue, l'honorable M. Perrault a déclaré qu'il avait toujours suivi avec le plus grand intérêt les progrès de l'industrie minière.

Il a souligné le rôle important de l'industrie minière dans le développement de la Province et a souhaité la bienvenue aux délégués.

Après le discours de bienvenue, l'honorable M. Perrault a déclaré qu'il avait toujours suivi avec le plus grand intérêt les progrès de l'industrie minière.

Il a souligné le rôle important de l'industrie minière dans le développement de la Province et a souhaité la bienvenue aux délégués.

Après le discours de bienvenue, l'honorable M. Perrault a déclaré qu'il avait toujours suivi avec le plus grand intérêt les progrès de l'industrie minière.

Il a souligné le rôle important de l'industrie minière dans le développement de la Province et a souhaité la bienvenue aux délégués.

Après le discours de bienvenue, l'honorable M. Perrault a déclaré qu'il avait toujours suivi avec le plus grand intérêt les progrès de l'industrie minière.

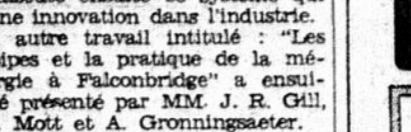
Il a souligné le rôle important de l'industrie minière dans le développement de la Province et a souhaité la bienvenue aux délégués.

Après le discours de bienvenue, l'honorable M. Perrault a déclaré qu'il avait toujours suivi avec le plus grand intérêt les progrès de l'industrie minière.

Il a souligné le rôle important de l'industrie minière dans le développement de la Province et a souhaité la bienvenue aux délégués.

SIROP DE MAÏS EDWARDSBURG CROWN BRAND

Le sirop de table économique et délicieux. Un sucre nourrissant pour toute la famille.



THE CANADA STARCH CO. LIMITED, MONTREAL

FEU RAYMOND MARTEL

Vendredi après-midi ont eu lieu, en l'église du Sacré-Coeur, les funérailles de Raymond Martel, enfant bien-aimé de madame Roland Martel et de feu Roland Martel, décédé le 27 mars dernier à l'âge de 15 mois.

À l'issue de la messe, M. l'abbé Papien, vicaire de la paroisse, qui a présidé la cérémonie, a prononcé un discours.

Conduisant le deuil: le frère du défunt, M. Jean-Guy Martel; ses oncles, MM. Jos. Comtois, Paul Martel, Alphonse Jean, Gérard Jean, Charles Huot, Charles Binet; ses cousins, MM. Emilien Comtois, Paul Martel, Omer Chevalier, Jean-Charles Huot, Marcel Jean, Claude Jean.

Dans le cortège on remarquait MM. Lucien Juneau, Omer Leclerc, Ed. Gingras, N. Binet, Jos. Labrèche, Wilfrid Laframboise, J.-B. Blouin, représentant de J.-B. Roland, S. Marchand, A.-M. Lafleur, Nap. Gauvin, A.-H. Légaré, E. Rochon, W. Bertrand, T. Bédard, A. Nadeau, L. Nadeau, A. Poulin, F. Cauchon, Jos. Anctil, M. Jean, etc.

Les funérailles avaient été confiées à la maison Charles Cloutier et l'inhumation eut lieu au cimetière Beauport.

L'événement retentit à la famille en deuil ses plus sincères condoléances.

LOCOMOTIVES AU RANGART

(Spécial à L'Événement) Montréal, 4. — D'après M. John Roberts, chef de service de la traction au Canadian National, la mode affecte même les locomotives et c'est pourquoi la vieille Betsy a dû suivre le chemin de ses sœurs et être mise au rancart.

La Betsy compte aujourd'hui parmi les mortes de 1933. Elle était du type Mogul et était affectée aux trains de la région centrale. Souvent aussi elle fut affectée au cours de ses trente années de service à l'Intercolonial Limited entre Montréal et Toronto.

Le type Mogul est un type de locomotive à vapeur qui a été utilisé pendant de nombreuses années.

Le type Mogul est un type de locomotive à vapeur qui a été utilisé pendant de nombreuses années.

Le type Mogul est un type de locomotive à vapeur qui a été utilisé pendant de nombreuses années.

Le type Mogul est un type de locomotive à vapeur qui a été utilisé pendant de nombreuses années.

Le type Mogul est un type de locomotive à vapeur qui a été utilisé pendant de nombreuses années.

Le type Mogul est un type de locomotive à vapeur qui a été utilisé pendant de nombreuses années.

Le type Mogul est un type de locomotive à vapeur qui a été utilisé pendant de nombreuses années.

Le type Mogul est un type de locomotive à vapeur qui a été utilisé pendant de nombreuses années.

Le type Mogul est un type de locomotive à vapeur qui a été utilisé pendant de nombreuses années.

Le type Mogul est un type de locomotive à vapeur qui a été utilisé pendant de nombreuses années.

Le type Mogul est un type de locomotive à vapeur qui a été utilisé pendant de nombreuses années.

Le type Mogul est un type de locomotive à vapeur qui a été utilisé pendant de nombreuses années.

Le type Mogul est un type de locomotive à vapeur qui a été utilisé pendant de nombreuses années.

Le type Mogul est un type de locomotive à vapeur qui a été utilisé pendant de nombreuses années.

Le type Mogul est un type de locomotive à vapeur qui a été utilisé pendant de nombreuses années.

Le type Mogul est un type de locomotive à vapeur qui a été utilisé pendant de nombreuses années.

Le type Mogul est un type de locomotive à vapeur qui a été utilisé pendant de nombreuses années.

Le type Mogul est un type de locomotive à vapeur qui a été utilisé pendant de nombreuses années.

Le type Mogul est un type de locomotive à vapeur qui a été utilisé pendant de nombreuses années.

RETRAITE FERMEE

Une retraite fermée pour dames aura lieu le 10 et 11 avril et pour jeunes filles du 14 au 17 avril. Pour renseignements, veuillez vous adresser chez les Srs de l'Institution, 631 rue St-Cyrille. Tél.: 9210.

ACHETONS

CARTES TURETT nous payons le plus haut Prix s'adresser: Restaurant Edifice Guilmette 37, de la Couronne.

ACHETONS

CARTES TURETT nous payons le plus haut Prix s'adresser: Restaurant Edifice Guilmette 37, de la Couronne.

ACHETONS

CARTES TURETT nous payons le plus haut Prix s'adresser: Restaurant Edifice Guilmette 37, de la Couronne.

ACHETONS

CARTES TURETT nous payons le plus haut Prix s'adresser: Restaurant Edifice Guilmette 37, de la Couronne.

ACHETONS

CARTES TURETT nous payons le plus haut Prix s'adresser: Restaurant Edifice Guilmette 37, de la Couronne.

ACHETONS

CARTES TURETT nous payons le plus haut Prix s'adresser: Restaurant Edifice Guilmette 37, de la Couronne.

ACHETONS

CARTES TURETT nous payons le plus haut Prix s'adresser: Restaurant Edifice Guilmette 37, de la Couronne.

ACHETONS

CARTES TURETT nous payons le plus haut Prix s'adresser: Restaurant Edifice Guilmette 37, de la Couronne.

ACHETONS

CARTES TURETT nous payons le plus haut Prix s'adresser: Restaurant Edifice Guilmette 37, de la Couronne.

ACHETONS

CARTES TURETT nous payons le plus haut Prix s'adresser: Restaurant Edifice Guilmette 37, de la Couronne.

ACHETONS

CARTES TURETT nous payons le plus haut Prix s'adresser: Restaurant Edifice Guilmette 37, de la Couronne.

ACHETONS

CARTES TURETT nous payons le plus haut Prix s'adresser: Restaurant Edifice Guilmette 37, de la Couronne.

ACHETONS

CARTES TURETT nous payons le plus haut Prix s'adresser: Restaurant Edifice Guilmette 37, de la Couronne.

ACHETONS

CARTES TURETT nous payons le plus haut Prix s'adresser: Restaurant Edifice Guilmette 37, de la Couronne.

ACHETONS

CARTES TURETT nous payons le plus haut Prix s'adresser: Restaurant Edifice Guilmette 37, de la Couronne.

ACHETONS

CARTES TURETT nous payons le plus haut Prix s'adresser: Restaurant Edifice Guilmette 37, de la Couronne.

ACHETONS

CARTES TURETT nous payons le plus haut Prix s'adresser: Restaurant Edifice Guilmette 37, de la Couronne.

ACHETONS

CARTES TURETT nous payons le plus haut Prix s'adresser: Restaurant Edifice Guilmette 37, de la Couronne.

CARTES TURETT nous payons le plus haut Prix s'adresser: Restaurant Edifice Guilmette 37, de la Couronne.

Continuation des secours municipaux

BEL HOMMAGE A MME JOHN ALLEYN

Madame Mary Kipling, épouse de feu John Alleyn, décédée, samedi dernier, a eu d'imposantes obsèques, hier matin, à St-Patrice.

LE CORTEGE

Un bel hommage a été rendu, hier matin, en l'église St-Patrice. Grande Allée à madame Mary Kipling, épouse de feu John Alleyn, décédée samedi dernier, à l'âge vénérable de 80 ans.

Un imposant cortège de parents et d'amis qui avaient voulu lui rendre un dernier hommage, a escorté la dévouée mortelle de la regrettable défunte, de la résidence mortuaire, 48, rue Bougainville, jusqu'à l'église St-Patrice, où elle a été chantée le service et de là au cimetière St-Patrice, lieu de l'inhumation.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte, MM. Welley-B., John-M., Joseph, Frederick et George-Alleyn; son frère, M. J. Kipling, ses petits-fils, Gerald et Kenneth Alleyn; ses neveux, MM. Frank Kipling, Joseph Roche, B. Roche; son cousin, M. McCormick.

Dans le cortège on remarquait: M. le colonel J.-S. O'Meara, MM. François Jobin et Arthur Poulin, échevins, le Chevalier J.-S. Matte, Dr A.-R. Foley, Dr D. Gagné, J.-A. Vallières, P.-T. Brown, Robert Brown, D.-J. Kane, F. Mahon, R. Mathieu, G. Delaney, Arthur Renaud, L. Drummond, W. Delaney, T. Valiquette, P.-J. Lane, Ph. Galliaux, J.-A. Timmony, Jos. Burnett, V. Deschamps, A. Petre, J.-A. Benoit, P.-T. Brown, G. Gagnon, A.-C. Byrne, P.-T. Sunderland, L. Gagnon, A. Brown, W. Carreau, Wilfrid Lecours, Omer Cantin, J.-H. Talbot, R.-J. Brown, N.-L. Fleming, J.-M. Dauphin, J.-P. Donnelly, J.-F. Gagnier, Alphonse Nadeau, O. Hamon, P.-J. Egan, G. Mulroney, Malcolm Lafleur, E.-P. Dohdridge, G.-P. Delaney, J.-P.-O. Mathieu, Tancred Marois, S. Deschamps, P. Marois, L. Mullaly, Wilfrid Charest, M. McDonough, P. Kelley, Alphonse Covey, A.-E. Tremblay et Albert Trudel.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison Germain Lépine Lété.

L'événement prie la famille en deuil d'agréer ses plus sincères condoléances.

PREMIER EXAMEN POUR LE DOCTORAT

M. l'abbé Maurice Proulx, de l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne, vient de passer avec grand succès à l'Université Cornell.

EN EUROPE EN 1933

M. l'abbé Maurice Proulx, de l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, vient de subir avec grand succès un examen oral de trois heures devant un comité de plusieurs professeurs de l'Université Cornell. Un message de cette université à l'honorable M. Adélaïde Godbout et à l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne annonçait la bonne nouvelle. Le message se lisait comme suit: "Heureux de vous annoncer que M. l'abbé Maurice Proulx a passé avec succès un examen exceptionnellement brillant lui permettant de présenter une thèse pour son doctorat. Félicitations. Dr J.-A. Bizzell, président du comité."

Les travaux de recherches pour le doctorat devront porter sur l'amélioration des pâturages dans Québec. Comme cette branche de l'agriculture n'est pas très avancée, même aux États-Unis, l'Université Cornell a permis à M. l'abbé Proulx de se rendre en Europe, l'an prochain, pour y compléter ses études et obtenir ses derniers degrés.

L'École Supérieure d'Agriculture mérite certainement des félicitations pour le soin qu'elle met à former son personnel enseignant.

UNE JOURNEE MAGNIFIQUE

La journée d'hier a été la plus belle depuis... six mois. Le thermomètre a marqué: à 8 heures a.m., 39; à midi, 41; à 3 heures, 48; à 8 heures p.m., 39. Maximum, 46; minimum, 36. Probabilités pour aujourd'hui: généralement beau, mais plus froid.

UNE MORT SUBITE

St-Zacharie, Beauce, 4 — Des jeunes gens revenant d'une soirée ont découvert au milieu du chemin un homme gisant inanimé; on a mandé immédiatement M. l'abbé J. Alexandre, curé de la paroisse, qui a donné l'absolution sous condition au défunt, M. Alphonse Bourque, de cette paroisse, était malade depuis quelques années et était affaibli en se rendant chez lui. Il était âgé de 62 ans. Son épouse et plusieurs enfants lui survivent.

GRANDE ASSEMBLEE

Grande assemblée de la Société St-Jean-Baptiste de Limoilou à la Salle Paroissiale de Limoilou, mercredi 4 avril à 8 h. 15 p.m. Tous les citoyens de St-Charles de Limoilou et de St-Pascal Baylon sont cordialement invités. Il y a des questions nouvelles et très importantes à discuter au sujet de notre Société.

L. ROUSSEAU, Sec.

Le maire annonce à une délégation de sans-travail que la ville continue temporairement la distribution des secours directs. — Une demande d'emprunt a été faite aux autorités provinciales et M. Grégoire attend la réponse ce matin.

CONFIANCE

Les autorités provinciales sont disposées à collaborer avec nous pour ne pas laisser les miséreux sans secours", a déclaré le maire Grégoire au représentant de l'Événement hier après-midi, en rapport avec la délégation de chômeurs qu'il avait reçue le matin dans la salle du conseil de ville.

Le maire a ajouté qu'il s'attendait de recevoir, ce matin, des nouvelles du gouvernement provincial au sujet d'une demande d'emprunt que la ville a faite afin de pouvoir continuer la distribution des secours.

Le département de l'aqueduc a ouvert des tranchées pour recevoir les tuyaux qui doivent relier le quartier Limoilou aux conduites du réservoir, et à moins que le travail ne soit repris immédiatement, ces tranchées vont se remplir d'eau et constituer un danger d'inondation pour les résidents des alentours. La ville veut aussi obtenir la permission de parachever ces travaux urgents.

En attendant que les gouvernements en viennent à une nouvelle entente au sujet des secours au chômage, la ville va continuer de distribuer des allocations à ceux qui en ont besoin. C'est ce que le maire a annoncé hier matin à une délégation de plusieurs centaines de chômeurs réunis au palais municipal. Ces sans-travail avaient commencé à se réunir à bonne heure, hier matin, et vers 9 heures ils envahirent l'hôtel de ville. Lorsque le maire arriva à son bureau à 10 heures, de retour du Château Frontenac où il avait soulevé la bienvenue aux délégués de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie, il dut se frayer un chemin au milieu d'une foule de plus de 1.000 hommes. Il fallut ouvrir les portes de la salle du conseil, dont le parterre et les galeries se remplirent en quelques minutes.

Il n'y eut pas d'incident regrettable au cours de l'entrevue du maire et des chômeurs. Lorsque notre premier magistrat eut pénétré dans la salle, quelques cris furent bien lancés par deux ou trois des sans-travail, mais la masse leur intima l'ordre de se taire et d'écouter le chef de l'administration.

"La distribution des secours cessait le premier avril", déclara le maire, après avoir rappelé à ses auditeurs que le chômage est un problème mondial, non local. "Nous avions prévu cette situation et nous avons fait toutes les démarches nécessaires pour obtenir une extension de délai. On est actuellement à délibérer sur notre demande, et on est décidé à faire l'impossible pour nous aider. Quant à moi, je suis prêt à retourner ce matin au Parlement afin de demander l'argent pour vous, d'ici à ce que nous entreprenions des travaux."

"On va coucher ici, s'il le faut", cria une voix.

"Je prends sur mes épaules la responsabilité de rouvrir les bureaux des secours directs immédiatement", reprit le maire. "Il nous faut marcher suivant la loi, mais vu la situation, je suis prêt à prendre cette responsabilité. On nous fera peut-être des reproches, mais nous ne pouvons agir autrement dans les circonstances."

Ces dernières paroles du maire furent couvertes d'applaudissements. M. Grégoire retourna à son bureau et communiqua avec M. Oscar Morin, président de la Commission municipale, afin d'obtenir l'autorisation de continuer à distribuer quelque argent en secours. Notre premier magistrat rencontra beaucoup de bonne volonté de la part des autorités provinciales, ce qui se dit, ainsi que nous le rapportons plus haut, bien disposées à aider la ville dans l'impasse actuelle.

Le maire aura probablement des nouvelles à communiquer à ses collègues du comité administratif cet après-midi.

Le maire aura probablement des nouvelles à communiquer à ses collègues du comité administratif cet après-midi.

FEU MADEMOISELLE GEORGIANNA CARON

DEUIL A LISLET

A Lislet, à la résidence de ses frères, MM. Elzéar et Edmond Caron, marchands, est décédée après quelques jours de maladie Mlle Georgianna Caron, institutrice. Les funérailles auront lieu vendredi le 6 avril, à 9 heures, en l'église de Lislet.

Elle laisse pour pleurer sa perte ses frères, MM. Elzéar et Edmond Caron; ses sœurs, Mme Napoléon Poulin (Béatrice) de Lévisville, Mlle et Mlle Demérisse Caron, de Lislet.

A la famille en deuil l'Événement offre ses sympathies.

AU JEUNE BARREAU

Déjeuner-causette samedi, — M. O. Gagnon sera le conférencier.

Le prochain déjeuner-causette au Jeune Barreau aura lieu samedi le 7 avril. Le conférencier sera M. Osmund Gagnon, conseiller du Roi, député de Dorchester à la Chambre des Communes. M. Gagnon traitera le sujet suivant: "L'évolution de l'économie canadienne". Comme on le sait, le député de Dorchester s'est toujours intéressé à cette question et l'a été dernièrement, il a donné une conférence sur le même sujet, au congrès du Barreau Canadien, conférence qui a été très remarquée. La réunion sera présidée par M. Horace Philpott, le président du Jeune Barreau, qui présentera la conférence.

Le prochain déjeuner-causette au Jeune Barreau aura lieu samedi le 7 avril. Le conférencier sera M. Osmund Gagnon, conseiller du Roi, député de Dorchester à la Chambre des Communes. M. Gagnon traitera le sujet suivant: "L'évolution de l'économie canadienne". Comme on le sait, le député de Dorchester s'est toujours intéressé à cette question et l'a été dernièrement, il a donné une conférence sur le même sujet, au congrès du Barreau Canadien, conférence qui a été très remarquée. La réunion sera présidée par M. Horace Philpott, le président du Jeune Barreau, qui présentera la conférence.

Le prochain déjeuner-causette au Jeune Barreau aura lieu samedi le 7 avril. Le conférencier sera M. Osmund Gagnon, conseiller du Roi, député de Dorchester à la Chambre des Communes. M. Gagnon traitera le sujet suivant: "L'évolution de l'économie canadienne". Comme on le sait, le député de Dorchester s'est toujours intéressé à cette question et l'a été dernièrement, il a donné une conférence sur le même sujet, au congrès du Barreau Canadien, conférence qui a été très remarquée. La réunion sera présidée par M. Horace Philpott, le président du Jeune Barreau, qui présentera la conférence.

ELECTION A ST-RAPHAEL

L'élection tenue en janvier dernier à St-Raphaël ayant été annulée, le conseil des ministres ordonnait un nouvel appel à l'élection. La votation a eu lieu hier. L'élection avait été déclarée invalide parce que le président du bureau de votation avait cru devoir emporter la boîte du scrutin avant la fermeture du bureau.

MM. Honoré Roy, Louis Corriveau et Georges Gagnon ont remporté une bonne majorité sur leurs adversaires, MM. Joseph Breton, Adélaïde Rémillard et Henri Boucher.

LE CINEMA FRANCAIS A QUEBEC

M. Edouard Garand confie ses projets à notre représentant.

FRANCO-CANADA FILMS

Rencontré à la porte du théâtre Empire, M. Edouard Garand, président des films Edouard Garand Limitée et propriétaire du théâtre Empire a bien voulu nous faire part de quelques-uns de ses projets.

—Vous savez, nous dit-il, les films Edouard Garand Limitée, vont complètement se transformer... — ? ? ?

—Oui, nous changeons complètement le nom de la Cie et désormais ce sera le nom de Franco-Canada Films Inc., que vous verrez sur tous nos bons films français. Notre capital action est maintenant de un demi-million de dollars dont 10% complètement souscrit en espèces, par notre nouveau président M. J.-A. DeSève de Montréal, propriétaire des luxueux cinémas Imperial, et St-Denis-National, soit les plus grandes salles de cinémas français de la métropole. De plus nous avons option sur 16 autres cinémas de la province. C'est donc dire qu'avant un an, nous aurons une chaîne formidable de salles françaises dans la province de Québec.

—Que devient l'Empire, dans tout ceci ?

—Il est bien entendu que l'Empire demeure ma propriété personnelle, et qu'il sera géré par M. Bissonnette, qui a conduit ce théâtre au succès depuis déjà un an. Nous continuerons à ne donner que des premiers français des compagnies Paramount, Universal, et surtout de Franco-Canada Films.



M. EDOUARD GARAND

... Dès la semaine prochaine nous jouerons un film Paramount: "Mon Chapeau", avec Jackie Monnier, et nous commencerons immédiatement à donner les premiers de Franco-Canada Films inc.

Tout d'abord nous aurons: — "Une fois dans la Vie", avec Noël-Noël puis viendront successivement: "Le vol sans visage" avec Lucien Muratore, le plus grand tueur du monde.

"Plein aux As" avec Tramel. "Le Masque qui tombe" avec Tania Fedor.

"Le Tunnel" production formidable avec Marie Bell et A. Rosmer. "Primrose" avec Henri Ra. Gaby Morlay.

"L'Ange Gardien" avec André Baugé. "Paris la nuit", avec Armand Bernard.

"Pêcheur d'Islande" avec Yvette Guilbert et Tommy Bourdelle. "Admettal aviateur", avec Noël-Noël.

"98, l'année terrible", tiré du roman de Victor Hugo. "Pedora" de Victorien Sardou. "L'amour en cage" avec Anny Ondra.

"Annie et Anny", avec Anny Ondra. "La Femme idéale" avec Marie Glory.

"Le scandale" d'après la pièce d'Henri Bataille. "Police", également d'Henri Bataille.

—Et ce n'est pas tout, ceci n'est que notre programme pour l'été, et pour l'automne nous avons réservé des contrats d'exclusivité avec plusieurs producteurs français et dès septembre, je vous communiquerai une nouvelle liste de films qui rencontra sans aucun doute, l'approbation de vos lecteurs et de nos clients de l'Empire.

Comme on le sait cette semaine, le théâtre Empire donne le plus grand film religieux qui ait été tourné en parlant: "La Vierge du Rocher", et ceux qui ont eu l'occasion d'aller à l'Empire depuis le début de la semaine ont montré une satisfaction non équivoque.

UN SYNDICAT DISPARAIT

Le Conseil Central des syndicats catholiques de Québec a été forcé, hier soir, d'accepter la dissolution de la fraternité des cordonniers-machinistes. Cette association, autrefois un des plus actifs syndicats de notre ville, vient en effet de cesser ses opérations. C'est à regret que le Conseil Central voit disparaître une union fondée il y a trente-quatre ans, en 1900, et qui n'a cessé d'être au premier rang des activités syndicales non seulement de la ville de Québec mais aussi de toute la province.

Chez POLLACK

Aubaines Sans Egales au plus grand Département de Confections pour Hommes à Québec.

Votre Nouveau COMPLET de Printemps

Choisissez Maintenant... et ayez un complet de qualité exceptionnelle à un prix très spécial.

2 pantalons avec chaque complet \$29.50

Pour le printemps, particulièrement, vous désirez un complet nouveau, de coupe élégante, de modèle authentique, dont le tissu paraît aussi bien que vous le souhaitez.

Voici pour vous l'un des plus intéressants spéciaux en complets. Parce que c'est le modèle le plus en vogue pour le printemps, nous offrons comme vedette LE MODELE A DEVANT CROISE, quoique nous puissions vous présenter une foule d'autres modèles à devant droit pour ceux qui les préfèrent.

Chaque tissu est importé et recèle un attrait différent comme dessin et nuance. Chaque tissu est nouveau pour le printemps. La confection à la main est soignée à un degré qui vous émerveillera.

et maintenant ! **150 PARDESSUS** de qualité supérieure **\$25.00**



VERITABLE POIL DE CHAMEAU TWEEDS DE L'OUEST DE L'ANGLETERRE TISSES A LA MAIN. FAITS PAR UNE DES MEILLEURES MAISONS DE CONFECTION AU CANADA. L'homme le plus difficile saura trouver le pardessus de son choix ici, car la variété est la principale caractéristique de cette vente. Vous trouverez des gris, bruns, textures chevronnées et fantaisie, enfin toutes les teintes les plus en demande. Modèles, "Slip-On", Raglans et modèles ajustés, pour hommes et jeunes gens. 34 à 44.

PARDESSUS de Printemps garçonnets 2 à 7 ans **\$4.95**

Une meilleure confection et un choix de tissus de qualité supérieure sont les points importants que vous remarquerez dans ces pardessus. Quadrillés fins, mouchetés et Donegals — toutes les teintes de brun, gris, drab, etc. Modèles avec martingale au dos, raglan ou tailleur. Un morceau d'étoffe accompagne chaque pardessus pour fabriquer une coiffure.

CULOTTES DROITES avec ceinture de même matériel appareillant les pardessus... **\$1.50**

Chemises de Qualité pour Garçons 75c Nouveaux **CHANDAILS** pour **GARÇONS \$1.19**

Bas Golf 50c **Chemisettes 59c**

Fabrication "Mercury" ou "Pentman" en tricot de laine, pesant pour le printemps, dans toutes les teintes les plus en demande. 7 à 10 1/2.

MAURICE POLLACK



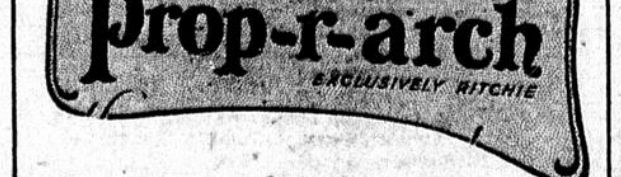
Le **CHAPEAU 'Christy'** **\$6.50**

Nous sommes les distributeurs autorisés de cette fameuse marque de chapeaux pour la ville de Québec (section St-Roch).

Ce chapeau, de réputation mondiale se recommande surtout pour la haute qualité du feutre de duvet et ses formes exclusives. Toutes les teintes pour le printemps, formes pour hommes et jeunes gens. Le "Derby" en feutre noir est aussi à l'étalage dans plusieurs nouvelles formes. Grands: 6 5-8 à 7 3-8. Chez Pollack — 2e Plancher

Un GANT de qualité \$1.95 Pour l'Homme Chic

SOULIERS \$7.00



Prop-r-arch Vous bénirez le jour où vous porterez un "Prop-R-Arch" pour la première fois. Ils sont fabriqués pour le confort sans en exclure le chic du soulier de qualité sérieuse, chevreau ou veau de premier choix, genre "blucher" ou "balmoral" avec semelles simples ou doubles, à trepointe "Goodyear", talons en caoutchouc. Largeurs B. C. D. E. Pointures 5 à 11. Chez Pollack — Rez-de-Chaussée